



PLAN DE GESTION DES RIPISYLVES DU BASSIN-VERSANT DE LA RIVIERE DRÔME

SMRD 2024

Plan de Gestion des Ripisylves du Bassin Versant de la Rivière Drôme

SOMMAIRE

1. Introduction

- Présentation de la rivière Drôme et de son bassin versant.
- Importance des ripisylves pour l'écosystème local (biodiversité, protection des sols, qualité de l'eau, etc.).
- Objectifs du plan de gestion.

2. État des lieux

- Diagnostic : Observations générales
- Identification des pressions anthropiques (urbanisation, agriculture, pollution, etc.).
- Impact des espèces invasives.
- Rôle des ripisylves dans l'économie locale.

3. Objectifs de gestion

- Conservation et restauration des ripisylves.
- Sécurisation des biens et des personnes.
- Sensibilisation et implication des acteurs locaux.

4. Actions proposées

- Pourquoi et comment intervenir ?
- Sensibilisation et éducation.
- Organisation de sorties pédagogiques.
- Création de supports d'information pour le public.

5. Partenariats et gouvernance

6. Coûts prévisionnels

- Estimation des coûts des actions proposées.
- Identification des sources de financement potentielles.

7. Conclusion

Annexes

- Cartes des zones d'intervention avec diagnostic, enjeux et objectifs.

1. Introduction

- Présentation de la rivière Drôme et de son bassin versant.

Rappel historique BV Drôme et procédures

La prise en compte de la nécessité d'intervenir sur les ripisylves existe depuis de nombreuses années et remonte, pour la période contemporaine, aux années 1990. Des plans d'entretien et de restauration ont été mis en place de façon régulière depuis le début des années 2000.

Le SMRD, structure porteuse, existe depuis le début des années 1980, mais a vu le jour dans sa forme actuelle depuis 2007. Le plan de gestion des ripisylves élaboré par le bureau d'étude Géo+ a été mis en œuvre entre 2006 et 2012. De gros travaux ont été entrepris lors de ce programme. L'idée de poursuivre ces travaux s'est profilée en 2011 mais a pris du temps pour se mettre en place et un plan de gestion accompagné d'une DIG (déclaration d'intérêt général), a été validée en 2018. Sa mise en œuvre a pu débuter durant l'hiver 2018/2019. L'élaboration de ce nouveau plan pluriannuel d'entretien (PPE) s'inscrit dans cette logique de continuité.

L'organisation du territoire dans la gestion de la ressource en eau a pris un tournant en 2018 avec la mise en place de la loi GEMAPI. La compétence du même nom a été mise en place. Les 3 communautés de communes du bassin versant ont transféré cette compétence au SMRD, structure porteuse de la compétence GEMAPI depuis le 1^{er} janvier 2018.

Rappel technique et financier

La mise en œuvre du dernier PPE a pris fin en 2024. **400 km de cours d'eau** ont été pris en compte dont **130 km en non intervention** et **250 km traités** de manière sélective et différenciée en fonction des contextes. Cela représente un investissement de **535 000 € TTC** sur 5 années. Des réunions avec les propriétaires riverains ont été organisées pour les tronçons de cours d'eau où des travaux ont été engagés excepter durant la période COVID pendant laquelle les opérations se sont poursuivies sans contact avec les riverains

- Importance des ripisylves pour l'écosystème local (biodiversité, protection des sols, qualité de l'eau, etc.).

Rappel écologie et rôle de l'hydrosystème

La **végétation des berges et du lit** joue un rôle majeur dans le fonctionnement hydro-écologique des rivières, au travers de ses fonctionnalités mécaniques et hydrauliques, biologiques, chimiques et socio-économiques. Dans des cours d'eau à dominance plutôt minérale comme sur le bassin de la Drôme, la présence de cette végétation, et notamment celle présente dans le lit, est d'autant plus d'importante.

La **ripisylve** est formée par les boisements riverains du cours d'eau, les boisements de berges, qui peuvent représenter une épaisseur plus ou moins importante. En cas de bande très large, on peut parler de **forêt rivulaire**. Sur le bassin versant de la Drôme, le terme local « *Ramières* » fait référence à la forêt alluviale, essentiellement sur des secteurs de dynamique sédimentaire importante (tresses notamment).

Ces boisements de berge ont des fonctionnalités multiples, comme la stabilisation des berges ou le ralentissement des crues, elles constituent une zone tampon entre les eaux de versant et le cours d'eau en jouant un rôle épurateur sur ces eaux notamment en régulant 2 paramètres très importants dans les cycles de la matière : la température de l'eau et l'oxygène dissout ; elles constituent également un habitat favorable à de nombreuses espèces animales. Pour les parties de boisements sur les berges, immergées tout ou partie, leur système racinaire représente des zones de reproduction pour certains poissons et invertébrés. Par ailleurs, elles constituent un apport en bois mort (habitat/cache pour les poissons, qui peut aussi représenter des risques pour l'écoulement des crues) et matière organique pour les cours d'eau.

En termes de transport de solide, la forêt rivulaire joue un rôle tampon entre la rivière en crue et les terres situées dans le lit majeur : c'est, selon Hervé Piégay (communication de la Houille Blanche, 1997), un **filtre sédimentaire et organique** qui ralentit les écoulements, limitant, voire évitant ainsi les dégâts dans un lit majeur cultivé. Sur un cours d'eau comme la Drôme, H. Piégay préconisait (1997) le maintien d'un corridor boisé continu d'une largeur d'au moins 30 m, à la fois dans un souci de protection écologique et économique.

Par ailleurs, la notion de **corridor** est primordiale lorsqu'on parle de végétation. En effet, le maintien d'un cordon rivulaire continu (celui-ci ne doit pas être uniformément très dense et peut aussi contenir des trouées) constitue un véritable **corridor écologique** qui permet de relier entre eux différents habitats vitaux pour des espèces (territoires de reproduction, de nourrissage, de repos, de migration, etc.). Un **corridor écologique** permet de connecter entre elles plusieurs sous-populations, permettant ainsi la migration d'individus et la circulation de gènes (animaux, végétaux ou fongiques) d'une sous-population à l'autre. Les zones humides, et même anciennes gravières, s'inscrivent également dans cette notion de corridor écologique.

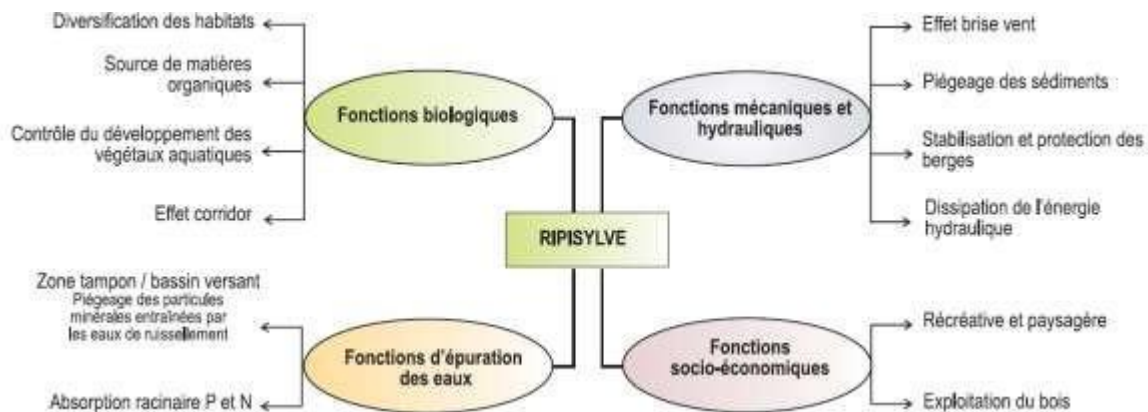
Les écosystèmes doivent être en bon état pour qu'ils puissent jouer leurs différents rôles. En cas de dégradation, les effets pour l'homme sont difficilement quantifiables mais l'on sait que cela engendre une dégradation des « écoservices » (autoépuration des eaux et de l'air, faune piscicole, pollinisation, etc.).

La ripisylve est considérée comme fonctionnelle si l'ensemble des strates végétales y est représenté (strate arborée, arbustive, végétale et muscinale) et si toutes les classes d'âge sont présentes dans la strate arborée.

Son bon fonctionnement dépend de sa connexion avec le cours d'eau, notamment par les inondations régulières du boisement en période de crue ou l'engorgement régulier du sol par remontée de la nappe phréatique.

La ripisylve sur le bassin de la Drôme a été entretenue au cours des différents Contrats de Rivière. Dans le dernier Plan Pluriannuel d'Entretien (PPE, Artelia/SMRD, 2015), l'état des lieux faisait ressortir que les boisements en place ne présentaient pas un état dégradé ou en cours de dégradation et cite le PPE de 2006 réalisé par GéoPlus : « dans son ensemble, que ce soit en amont ou en aval des cours d'eau, la végétation des rives en place présente un état sanitaire satisfaisant. Cet état, et particulièrement la faible présence d'embâcles et de bois mort, est en grande partie dû aux nombreuses interventions réalisées sur la Drôme et ses affluents suite aux dégâts de la crue de 2003 ».

Toutefois, il était noté que, sous pression anthropique, certains secteurs voyaient leur corridor rivulaire réduit et que les phénomènes d'érosion de berge pouvaient venir déconnecter certains boisements de berges qui pouvaient alors périr.



Ripisylve et fonctionnalités

- Objectifs du plan de gestion.

Priorités

Ce plan de gestion s'appuie sur le précédent dans sa forme et les secteurs pris en compte pour le diagnostic sont les mêmes soit 420 km de cours d'eau répartis en 114 tronçons.

Cependant, la prise en compte des ripisylves de manière régulière et récente rend possible l'allègement des interventions sur de nombreux secteurs. C'est ce qui peut être constaté sur le terrain, avec des milieux plutôt en bon état, selon l'occupation du sol considérée et selon également la réelle capacité à améliorer leur état sans maîtrise foncière.

Ainsi, dans ce PPE, la priorité sera donnée au maintien d'une ripisylve en bon état au regard du risque hydraulique. Cet enjeu reste présent et important et il est nécessaire de concentrer les efforts de la collectivité sur la traversée des villages ainsi que l'amont de ces derniers afin de garantir une limitation du risque.

Les secteurs non entretenus lors du dernier PPE seront maintenus dans cette catégorie de gestion en fonction des observations de terrain récentes ou traités à leur tour selon le degré de nécessité lié aux enjeux présents (exemple de la Roanne à Saint Nazaire le Désert et Pradelle).

En plus des secteurs décrits précédemment, un regard particulier sera porté sur la végétation se développant sur les ouvrages tels que les digues et protections de berges.

Ainsi, la priorité de ce PPE sera axée sur le maintien d'une bonne capacité d'écoulement sur des secteurs ciblés et sur le maintien en bon état (ou non dégradation) des ouvrages structurants des cours d'eau.

Deux objectifs majeurs ressortent dans l'analyse de la situation actuelle du bassin-versant.

-Le premier consiste à garantir un état satisfaisant des boisements de berge au regard du risque hydraulique mettant en jeu la sécurité des biens et des personnes.

-Le deuxième consiste à maintenir une présence de la collectivité sur l'ensemble du bassin-versant afin de préserver au maximum ces milieux riches et essentiels que sont les ripisylves. Leur implantation et leur développement dépendent directement de la place que nous sommes en mesure de leur laisser.

Les usages et la problématique foncière sont donc au cœur du sujet. Ainsi, la présence du syndicat Mixte de la Rivière Drôme doit permettre l'émergence d'une culture de l'eau dans laquelle l'hydrosystème (dans toutes ses composantes) trouve sa place et rend service à notre espèce.

2. État des lieux

Diagnostic

Observation générale :

SYNTHESE SUR LES PRINCIPAUX COURS D'EAU

DRÔME AVAL			
Limites (aval/amont)	De la confluence Rhône-Drôme) au pont de la N7 à Livron/Loriol	Du pont de la N7 jusqu'au point situé à 900 m en aval de la confluence avec la Roanne	
		Distinction amont et aval de Crest	
Etat de la ripisylve	La ripisylve alterne entre des zones de forêt alluviale dense et variée et des secteurs où la végétation se cantonne au corps de digues, en relativement bon état, mais souvent très clairsemée. Présence d'invasives (Renouée du Japon, Buddleia, Herbe de la Pampa, canne de Provence, ambrosie, Ailante).	En aval de Crest : alternance de ripisylve dense et fonctionnelle dans les zones de Ramières et plutôt clairesemée et peu fonctionnelle dans les parties endiguées. Présence d'invasives (Renouée du Japon, Buddleia).	
		En amont de Crest : ripisylve moyenne fonctionnelle et moyennement dense, qui globalement s'épaissit en remontant vers l'amont ; par endroit, la ripisylve peut être très clairsemée, voire absente. Elle est en bon état en RG à l'amont de Saillans. Présence d'invasives (Renouée du Japon, Buddleia). Présence d'atterrissements anciens déconnectés/perchés	

DRÔME MEDIANE 1			
Limites (aval/amont)	Du point situé à 900 m en aval de la confluence avec la Roanne jusqu'à la confluence avec le Rau des Baratières	De la confluence avec le ruisseau des Baratières) jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Chapiat	De la confluence avec le ruisseau de Chapiat jusqu'à la confluence avec le Rau de la Violette (amont Pont de Quart RD)
Etat de la ripisylve	La ripisylve est globalement large et fonctionnelle en RG (excepté secteur de la carrière, et ponctuellement au droit de certains champs), mais bien plus réduite en RD, notamment au droit de la digue qui protège la plaine de Vercheny. Secteur en tresse avec végétation importante dans le lit. Présence de renouée du Japon.	En aval de Pontaix : la ripisylve, composée de peupliers essentiellement, est épaisse et fonctionnelle en rive gauche alors qu'elle est plus réduite et vieillissante en rive droite. Végétation à surveiller sur la digue de Pontaix.	Traversée de Die : la ripisylve (chênes, peupliers, érables, saules et aulnes), est souvent peu dense et présente de nombreux sujets vieillissants malgré l'opération globale d'entretien réalisée en 2011. Pas d'entretien sur ce secteur lors du dernier PPE. Surveiller les ouvrages
		En amont de Pontaix : la ripisylve, souvent peu épaisse, présente une végétation à dominante arborée, comportant de nombreux sujets vieillissants. Présence ponctuelle d'espèces végétales invasives (renouées du Japon, ailantes). Opération globale d'entretien a été réalisée sur ce secteur en 2012. Opération sur ce secteur lors du dernier PPE sur la digue amont rive droite ainsi que dans la traverse du village. Surveiller digue et lit.	En amont de Die : la ripisylve, à dominante arborée (peupliers, chênes, aulnes, frênes), présente globalement une bonne fonctionnalité, celle-ci ayant fait l'objet d'une opération globale d'entretien en 2011. Les atterrissements sont souvent végétalisés. Rapprocher ce constat du dossier « gestion d'atterrissement » Récents travaux légers à Pont de Quart.

DRÔME MEDIANE 2			
Limites (aval/amont)	De la confluence avec le Rau de la Violette jusqu'à la confluence avec le Bez	De la confluence avec le Bez jusqu'à l'aval de Luc-en-Diois	De l'aval de Luc-en-Diois jusqu'au pied du saut de la Drôme
Etat de la ripisylve	Globalement, on trouve en rive droite une forêt alluviale large et fonctionnelle, évoluant au grès de la dynamique de la rivière, alors qu'elle est beaucoup plus réduite et vieillissante en rive gauche, du fait de l'occupation du sol (carrière, parcelles agricoles).	La végétation des berges suit la morphologie du cours d'eau, alternant des zones de ramières larges et des ripisylves plus étroites, souvent contraintes par les activités agricoles. Globalement, la végétation du tronçon est vieillissante. Incision très prononcée et terrasses déconnectées Le SMRD prévoit une restauration de ce tronçon.	La ripisylve, présente sur tout le linéaire, est en bon état sanitaire mais peu large et très clairsemée du fait de l'occupation du sol (parcelles agricoles, bâti, digues).
		Une opération d'entretien a été réalisée sur ce secteur en 2009.	Une opération d'entretien a été réalisée sur ce tronçon en 2008.
		Dans les secteurs de divagation, atterrissements souvent stabilisés et végétalisés.	
		Présence de robinier faux acacia.	

DROME AMONT				
Limites (aval/amont)	Du pied du saut de la Drôme jusqu'à la confluence avec le Rif Miscon)	De la confluence avec le Rif Miscon jusqu'au seuil du piège des Tours	Du seuil du piège des Tours jusqu'à l'aplomb du Rocher du Four	De l'aplomb du Rocher du Four jusqu'aux sources de la Drôme
Etat de la ripisylve	La ripisylve, essentiellement arborée, est clairsemée et de faible épaisseur. Certains secteurs sont piétinés (fréquentation touristique très forte, notamment pour l'activité baignade). Elle est globalement de meilleure qualité sur l'amont du tronçon. Une opération d'entretien a été réalisée sur ce secteur en 2008. Pas d'opération lors du dernier PPE	La ripisylve, quand elle n'a pas fait l'objet d'une coupe drastique (pratique de coupes à blanc régulières), se limite souvent à un simple rideau végétal, avec des boisements moyennement denses et vieillissants. Pratique de brûlage des embâcles avec impact sur des sujets sains et non préoccupants à l'origine	Globalement, la ripisylve est bien développée et de très bonne qualité, évoluant au grès des déplacements de la rivière. Toutefois, elle peut comporter des conifères (pins noirs) et elle peut être localement absente (présence route, enjeu infrastructure principal). Travaux en 2022. Des interventions ponctuelles dans le lit ont été opérées par le service des routes du département de la Drôme suite à des érosions marquées de la route.	La ripisylve est en moyenne peu large mais en bon état sanitaire et relativement équilibrée. Elle se confond parfois avec la forêt de versant (conifères essentiellement). Sur quelques secteurs, la végétation de berges est totalement absente (présence de la route).
		Le tronçon a fait l'objet d'une opération d'entretien en 2008 et en 2022.	Une opération d'entretien a été réalisée en 2007 et en 2022.	Au niveau des sources de la Drôme, la ripisylve, de largeur et de densité variables, est globalement bien implantée et en bon état sanitaire.
				Une opération d'entretien a été réalisée sur ce tronçon en 2007. Pas d'opération en amont de la route menant au Cheylard lors du dernier PPE mais intervention jusqu'au site du Claps excepté un tronçon situé dans la traversée de la commune des Prés (Non-intervention)

LE BEZ				
Limites (aval/amont)	De la confluence Drôme-Bez jusqu'à la confluence avec l'Archiane	De la confluence avec l'Archiane jusqu'à la confluence avec le Boucl	De la confluence avec le Boucl jusqu'à l'entrée des gorges des Gâts	De l'entrée des gorges des Gâts jusqu'aux sources
Etat de la ripisylve	Sur la partie amont, la ripisylve, fortement contrainte par les activités agricoles, se résume souvent à un simple cordon rivulaire.	Boisements en bon état sanitaire mais à surveiller, contraints par le relief et la présence de la RD539 et sollicités par les érosions - beaucoup de résineux. 20 000m3 de matériaux ont été évacués (2004) suite à la crue de décembre 2003.	Boisements en bon état sanitaire mais présence de résineux ; fortement sollicité par les érosions en extrados sur le secteur sur la partie basse des gorges, le long de la RD539	Ripisylve caractéristique des têtes de bassin torrentielles – contrainte par le relief, mais aussi occupation des sols sur la partie aval – présence de résineux
	Dans la traversée de Châtillon-en-Diois, la végétation est quasi-absente ; elle retrouve un caractère plus naturel avec quelques restes de boisements rivulaires en aval du village. Cependant, en aval du village, la ripisylve, de faible épaisseur, est souvent déconnectée et vieillissante ; elle se résume, en rive droite au cordon de digue.			
	Sur la partie aval, large secteur de ramières, avec une végétation diversifiée en bon état. Site de décharge au droit de la ferme du Plat en face de la ZH des Nays. Présence d'un camping implanté dans une ramière du Bez en aval du pont reliant Menglon à Saint Roman.			

LA GERVANNE			
Limites (aval/amont)	De la confluence Drôme-Gervanne jusqu'au seuil de la prise d'eau de Dérot	Du seuil de la prise d'eau de Dérot jusqu'au saut de la Druiise)	Du saut de la Druiise jusqu' à la tête de bassin
Etat de la ripisylve	Ripisylve moyennement dense, vieillissante, localement éparses voire absente. Présence de la Renouée du Japon, du robinier faux acacia et du buddleia. Travaux lors du dernier PPE (2022)	Sur la partie amont de l'UF, dans le tronçon de gorges, les boisements sont naturels, en bon état. Plus à l'aval, ils sont plus anthropisés. Ils sont larges, mais moyennement denses, avec présence du buddleia et du robinier faux acacia, localement dominant. Entretien réalisé en 2010-2011 et 2022.	Boisements larges, mais moyennement denses. Piétinement intense dans les gorges d'Omblièze.

LA ROANNE				
Limites (aval/amont)	Du PK 0 (confluence avec la Drôme) au PK 1.5	Du PK 1.5 au PK 16.3	Du PK 16.3 au PK 21.1	Du PK 21.1 au PK 34.8
Etat de la ripisylve	Ripisylve naturelle, équilibrée, large et en bon état sanitaire.	La ripisylve est globalement de bonne qualité. Présence de pins en berges. En amont de Saint-Benoit, elle est localement contrainte au droit des prairies et le robinier faux-acacia est parfois dominant. La végétation dans la traversée de St Benoit est anthropisée, éparses et localement absente. Sur l'aval, le cordon rivulaire est bordé par la forêt de versant.	La ripisylve est globalement de bonne qualité, malgré la présence ponctuelle de trouées sans végétation ou de boisements altérés. Elle est cependant altérée dans la traversée de Saint Nazaire le Désert (végétation quasi-absente et berges minérales/murs).	La ripisylve est globalement de bonne qualité, malgré la présence ponctuelle de trouées sans végétation ou de boisements altérés.

LA SURE				
Limites (aval/amont)	De la confluence Drôme-Sure) au PK 2.7	Du PK 2.7 au PK 12.6 (seuil en aval de St Julien en Quint)	Du PK 12.6 (seuil en aval de St Julien en Quint) au PK 14.2 (aval du Ru de l'Infernet)	Du PK 14.2 (aval du Ru de l'Infernet) au PK 16.3
Etat de la ripisylve	Globalement, les boisements de cette zone sont moyennement denses, mais larges, et dominés par un peuplement arbustif, avec quelques sujets déprissants en berges dont des pins. Dans la traversée de Sainte-Croix, des arbres de gros diamètre présentent des signes d'instabilité (Pepuliers, Frênes).	En amont de Saint-Andéol : boisements globalement denses et larges, dominés par un peuplement arbustif, avec quelques sujets déprissants en berge sur tout le tronçon. Sur l'amont, présence de zones « trouées » au droit des prairies et cultures. Secteurs en incision et secteurs en exhaussement. Lit très marqué et divagation du lit vif d'une rive à l'autre générant une alternance de terrasse en cours de végétalisation et donc d'exhaussement.	Les boisements de cette zone sont globalement denses et larges, dominés par un peuplement arbustif et bordés de prairies. Présence de résineux en berges. Présence de l'Aulne Corse.	Les boisements de cette zone sont globalement denses et larges, dominés par un peuplement arbustif et bordés de prairies. Présence de résineux en berges. Présence de l'Aulne Corse.
	Le tronçon a fait l'objet de travaux d'entretien l'hiver 2009 et en 2024.	En aval de St-Andéol : Les boisements de cette zone sont moyennement denses et peu larges, dominés par un peuplement arbustif (saules, aulnes), avec quelques sujets déprissants en berges sur tout le tronçon. Présence de l'Aulne Corse.		
		Une partie du tronçon a fait l'objet de travaux d'entretien l'hiver 2009 et 2024.		

LA BEOUX				
Limites (aval/amont)	Du PK 0 au PK 2.5	Du PK 2.5 au PK 5.55	Du PK 5.55 au PK 6.46	Du PK 6.46 au PK 7.7
Etat de la ripisylve	La Béous s'écoule au travers de boisements larges surtout en rive droite. La végétation est dominée par la strate arborée ; elle compte parfois de gros arbres comme des peupliers, frênes ou des pins. L'aulnaie est bien développée et productrice de bois mort. La ripisylve dense et stable en amont des seuils, est plus clairsemée et déstabilisée à l'aval.	La végétation a du mal à s'implanter, mais l'espace en berge est large et profitable sur les terrasses alluviales.	Cette partie amont est constituée du ruisseau de Bourdiale (en amont de Jonchères) et du ravin des Mias (venant du dérochoir). Les pentes très fortes sont recouvertes principalement de résineux (forêt domaniale du Claps). Les deux ruisseaux se rejoignent ensuite pour former la Béous.	
	Présence de résineux en berges.	La végétation est globalement dense, avec du bois mort, mais les peuplements sont jeunes. Elle est sollicitée par les érosions de berges.	La ripisylve a du mal à s'installer ; elle est sollicitée par les érosions. Présence de résineux en berges,	
		Rétrécissement de la bande active constaté. La végétation s'installe de plus en plus dans le lit du torrent. Celui-ci est très dynamique et connaît des moments de « respiration » lors d'épisodes de crues avec une grosse charge sédimentaire potentielle. Les terrains environnants sont très réactifs (dérochoirs) et il est nécessaire de prendre en compte ces paramètres dans le cadre du traitement de la végétation du lit et des berges de ce cours d'eau.	Au niveau de Poyols, la végétation arborée est dense et procure beaucoup d'ombrage avec beaucoup d'aulnes et de nombreux petits seuils naturels. Le dégagement de la ligne électrique qui longe la Béous génère de nombreux embâcles (rémanents laissés sur place). Les 4 épis situés en rive gauche doivent être régulièrement dégagés de la végétation qui s'y installe rapidement. Présence importante de castors.	

L'ARCHIANE				
Limites (aval/amont)	Du PK 0 (confluence Bez-Archiane) au PK 2 (seuil des Touches)	Du PK 2 (seuil des Touches) au PK 3.85 (pont de Menée)	Du PK 3.85 (pont de Menée) au PK 6.55	Du PK 6.55 au PK 13.7
Etat de la ripisylve	Boisements moyennement denses et de faible épaisseur, sollicités par les érosions – ripisylve parfois absente en rive gauche – Dépérissement massif de frênes (Chalarose ? Sécheresses récentes ?)			

LE MARAVEL		
Limites (aval/amont)	Du PK 0 au PK 3.75	Du PK 3.75 au PK 5
Etat de la ripisylve	La végétation (frênes, érables, peupliers et saules) moyennement dense et moyennement épaisse en rive droite est fortement sollicitée par les érosions de berges. De belles saulaies sont développées sur la partie haute du tronçon.	

LE BOULC			
Limites (aval/amont)	Du PK 0 (confluence Bez-Boulc) au PK 1.5 (seuil du Boulc)	Du PK 1.5 (seuil du Boulc) au PK 8.5 (aval de Bonneval)	Du PK 8.5 (aval de Bonneval) au PK 10 (aval de Souvestrière)
Etat de la ripisylve	Dans ce secteur de gorges, avec des mouvements de terrain importants, la végétation a du mal à s'implanter sur les rives. Les boisements sont alors de faible largeur, plutôt clairsemés, sollicités par érosions ; déconnexion fréquente.	Ripisylve fortement sollicitée par les érosions, et sur les hauteurs de berge, contrainte par l'activité agricole ; son épaisseur est alors faible, principalement en RD, mais elle présente pour autant une bonne fonctionnalité. Le secteur est fortement colonisé par le castor.	Sur la partie amont, les boisements sont clairsemés, de faible largeur et vieillissants
		Depuis l'aval de Boulc en remontant vers l'amont, les contraintes s'accroissent, avec la présence de la route. La ripisylve est dégradée, principalement en RD. Elle est déconnectée du cours d'eau. Des îlots de végétation sont parfois bien développés dans le lit.	

Il est également nécessaire de rappeler que le bassin-versant de la rivière Drôme se situe à la croisée des climats océanique, méditerranéen et montagnard. Cette particularité induit une grande richesse quant aux espèces et habitats présents. Les ripisylves jouent donc un rôle très important directement (habitat) et indirectement (corridor). Elles sont elles-mêmes très riches dans leurs compositions du fait de cette diversité de milieux.

- Identification des pressions anthropiques (urbanisation, agriculture, pollution, etc.).

L'histoire de l'expansion de l'espèce humaine ne va pas dans le sens de la gestion intégrée de la ressource en eau. Bien au contraire, l'espace dédié au fonctionnement de ces milieux naturels a été réduit au minimum du fait de notre occupation du territoire tous usages confondus. Nous en payons le prix aujourd'hui et il est très élevé. Ainsi, les surfaces agricoles, les réseaux (routes, EU, AEP, telecom...) les carrières, les exploitations forestières, les sites industriels, l'urbanisation sont autant d'éléments de développement de nos sociétés qui n'ont pas pris en compte les milieux aquatiques. Nous pouvons aller plus loin en précisant que ces lieux et milieux ne sont pas considérés dans les représentations graphiques et juridiques, ce qui en dit long sur notre capacité à les prendre en compte.

- Impact des espèces invasives.

D'une manière générale, nous pouvons noter la présence d'espèces invasives végétales et animales sur le bassin versant. Nous ne développerons pas le détail des listes et répartitions de ces espèces dans ce document.

Cependant, pour les végétaux, voici quelques exemples d'espèces rencontrées régulièrement : La renouée du Japon, l'ambrosie à feuilles d'armoise, l'arbre à papillon, la canne de Provence, l'herbe de la pampa, le robinier faux acacia, l'érable negundo.

Les ripisylves du bassin versant étant plutôt bien implantées, les dynamiques de colonisation ont tendance à se produire principalement dans le lit et à la marge des lits. Nous intervenons de manière très localisée sur la renouée du Japon à titre expérimental et ce depuis 2019. En effet, nous avons choisi de contenir la propagation de cette espèce sur les cours d'eau Gervanne et Meyrosse tous deux classés « réservoirs biologiques ». Une grosse tâche pourvoyeuse de rhizomes a été traitée par concassage/bâchage sur la Meyrosse. Depuis, toutes les tâches sont géolocalisées (tous les deux ans) et traitées annuellement durant la période végétative par arrachage. La tendance générale montre une perte de dynamisme de la plante : réduction légère du nombre de tâches et diminution de la taille des tiges et massifs.

Nous poursuivons cette lutte mais il serait vain de croire que nous éradiquerons cette espèce. Il nous apparaît primordial d'apporter des informations à un public large allant du particulier aux aménageurs, grands pourvoyeurs de la plante. Nous avons déjà commencé à échanger avec le service des routes du département (sortie terrain, échanges en salle...).

Des milieux naturels en bon état sont les meilleurs remparts contre l'émergence de déséquilibres provoqués, la plupart du temps, par une approche humaine brutale et irréfléchie dans le cadre d'aménagements du territoire. Les réseaux (rivières, routes/véhicules, racines) se chargent de la propagation secondaire. **La prophylaxie est donc le levier principal de lutte à privilégier.**

- Rôle des ripisylves dans l'économie locale.

Rôle direct : tourisme/paysage/fonctionnalités milieu naturel/Limitation des phénomènes érosifs

Rôle indirect : Qualité de l'eau pour cultures et abreuvement

3. Objectifs de gestion

- Conservation et restauration des ripisylves.

Défendre ces composantes des hydrosystèmes que sont les ripisylves en les entretenant de manière adaptée.

- Sécurisation des biens et des personnes

Intégrer nos besoins et infrastructures dans la gestion de ces boisements et tenter d'approcher un état d'équilibre qui restera malgré tout dynamique.

- Sensibilisation et implication des acteurs locaux.

Maintenir un lien permanent avec les riverains des cours d'eau et autres zones humides ainsi qu'avec l'ensemble des usagers. A minima, il sera nécessaire de continuer à provoquer les rencontres en salle et sur le terrain afin de développer une culture de l'eau qui soit concrète et pragmatique en fonction des situations rencontrées, tout cela dans un contexte réglementaire donné.

4. Actions proposées

Pourquoi et comment intervenir ?

Pourquoi :

Fort d'un entretien adapté et régulier depuis de nombreuses années, le bassin-versant de la Drôme « mérite » que le travail soit poursuivi par la collectivité. Certes, la responsabilité de l'entretien des ripisylves incombe aux propriétaires riverains mais il est intéressant voire nécessaire que la collectivité continue d'apporter son soutien dans cet entretien, continue de promulguer des conseils et reste vigilante aux pratiques mises en œuvre qui pourraient avoir un impact négatif sur les milieux aquatiques. Ainsi, malgré la mise en œuvre régulière de plans de gestion, il apparaît primordial, même pour un programme « léger », de rester en prise avec le territoire sur ce sujet. Toute la question est de savoir comment intervenir, à quel degré et où ?

Comment : Les grands enjeux n'ont pas changé en 5 ans ni même en 10. Cependant, des changements à grande échelle s'opèrent (réchauffement/dérèglement/ajustement climatique). Notre regard ne change pas sur la nécessité d'entretenir la ripisylve mais cette dernière nous apparaît comme étant encore plus fragilisée et à préserver du fait des changements à venir. Un thème revient souvent dans les réunions organisées avec les propriétaires riverains : Pourquoi entretenir la végétation d'un cours d'eau ? Cette question dérange, interroge, interpelle beaucoup de monde. Dans la pensée commune, il est nécessaire d'entretenir un cours d'eau. Mais que veut dire « entretenir » ? Faut-il couper la végétation ? Faut-il curer le lit ? Faut-il créer des seuils ? Cette question en amène d'autres et permet d'installer ces temps d'échanges qui sont précieux dans la représentation que nous avons de la rivière. De plus, notre capacité individuelle et collective d'aménagement s'est accélérée depuis la deuxième moitié du siècle dernier. Les rivières sont plus vieilles que cette période de 70 ans durant laquelle remembrement et constructions n'ont laissé que peu de place aux rivières et zones humides.

Autre fait marquant, la source d'énergie qu'était le bois a été remplacée par le pétrole au début du 20^{ème} siècle. Ce changement a largement contribué au retour des boisements de versant ainsi qu'aux ripisylves qui devenaient moins intéressantes dans les pratiques du quotidien en milieu rural (saules et frênes têtards, bois de chauffe... Ces milieux ne s'en sont pas portés plus mal mais la réduction généralisée des sections d'écoulement liée à la « non-prise en compte » des cours d'eau dans l'aménagement global du territoire ainsi que l'accumulation de bois dans le lit des cours d'eau a rendu la situation dangereuse pour les biens et les personnes. La logique d'entretien adapté prend alors tout son sens : Tenter d'avoir une végétation diversifiée au maximum en classes d'âge et en espèces tout en rendant la situation acceptable du point de vue du risque hydraulique. En plus de faire perdurer un état satisfaisant des ripisylves, c'est la principale action que nous devons mettre en œuvre.

Ainsi, l'action du SMRD devra se concentrer sur les zones à risque que sont les traversées de villages, l'amont de ces secteurs et les ouvrages végétalisés. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas d'interventions sur les autres secteurs, mais celles-ci seront moins prioritaires.

- Sensibilisation et éducation :

Maintien et développement des actions déjà mises en œuvre et proposées à l'échelle du bassin versant. Le SMRD se tient disponible pour des interventions en mairie, dans les écoles, sur le terrain sur le sujet de la ressource en eau en général et sur la gestion des cours d'eau en particulier, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de gestion des ripisylves.

- Organisation de sorties pédagogiques.

Maintien et développement des actions déjà mises en œuvre et proposées à l'échelle du bassin versant. Le SMRD se tient disponible pour des interventions en mairie, dans les écoles, sur le terrain sur le sujet de la ressource en eau en général et sur la gestion des cours d'eau en particulier, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de gestion des ripisylves.

5. Partenariats et gouvernance

Le SMRD assure toute la mise en œuvre de ce plan de gestion en lien avec les communes et l'ensemble des acteurs du territoire dès que cela s'avère nécessaire.

6. Coûts prévisionnels

- Estimation des coûts des actions proposées.

2024/2025			
Tronçons	Linéaire (m)	COUT TOT PAR TRONCON(HT)	Projection coûts ttc
GRENETTE 3	2 600	3 333	4000
GRENETTE 2	5 800	8 333	10000
Béoux 2 (et 3)	2 500	11 667	14000
Béoux 3	2 500	0	
RIOUSSET 5	1 400	8 333	10000
SYE 4	4 000	7 500	9000
Riaille	4 000	4 167	5000
Drôme 24	5 000	9 167	11000
Drôme 22	4 700	12 500	15000
Drôme 19	2 700	8 333	10000
Roanne 2	7 250	10 000	12000
Total	42 450	83 333	100000

2025/2026			
Tronçons	Linéaire (m)	COUT TOT PAR TRONCON(HT)	Projection coûts ttc
Rossas (+Brezes)	4 800	4 167	5000
BREZES	3 000	0	
LAMBRES	7 000	5 833	7000
MERDARIE 2	1 000		insertion
GARDETTE	2 400		insertion
SAINT_FERREOL	3 500		insertion
RIOUSSET 4	2 500	0	
SALEINE	7 600	5 000	6000
BLAYNE	2 500		insertion
Drôme 20	4 500	12 500	15000
Drôme 24	7 300	16 667	20000
Drôme 16	3 300	4 167	5000
Drôme 15	5 200	4 167	5000
BARNAVETTE 2	4 000	6 667	8000
LANCE	5 000	5 000	6000
Gervanne 3 (et 4)	7 780	12 500	15000
Gervanne 4	7 900	0	
ROMANE	5 000	6 667	8000
Total	84 280	83 333	100000

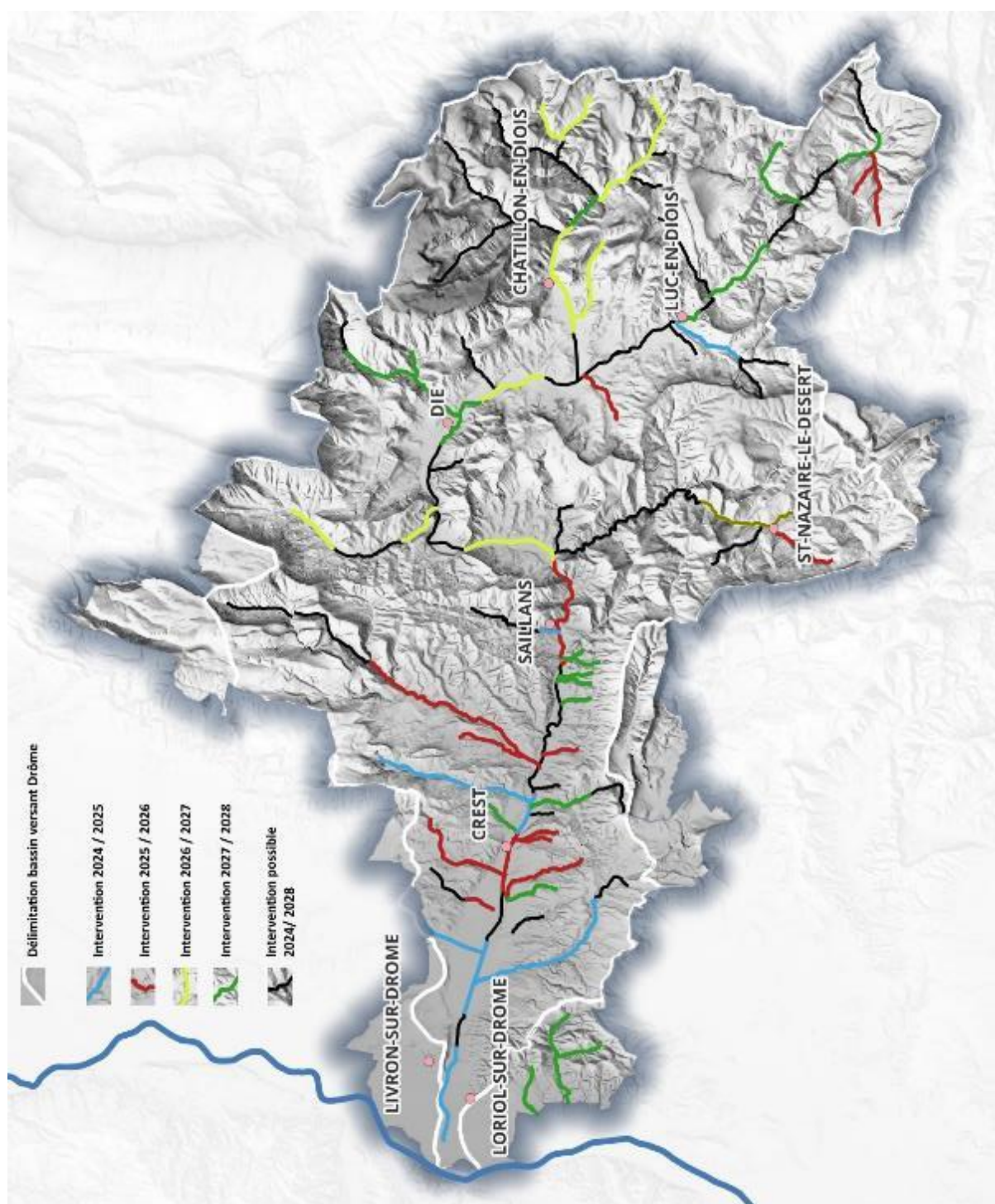
2026/2027			
Tronçons	Linéaire (m)	COUT TOT PAR TRONCON(HT)	Projection coûts ttc
BOIDANS	5 900	8 333	10000
Boulc 1 (et 2,3,4)	3 200	8 333	10000
Boulc 2	3 820	0	0
Boulc 3	1 205	0	0
Boulc 4	1 730	0	0
Bez 2 (et 1)	1 180	12 500	15000
Bez 1	2 900	0	0
Bez 3	4 100	0	0
Vièrè 1	1 600	0	0
Vièrè 2	1 900	4 167	5000
GRIMONE 3	3 000	0	0
Drôme 10	5 320	4 167	5000
Sure 2	3 770	16 667	20000
Drôme 13	2100	4 167	5000
Drôme 14	4600	12 500	15000
Drôme 24	7300	12 500	15000
Total	53 625	83 333	100000

2027/2028			
Tronçons	Linéaire (m)	COUT TOT PAR TRONCON(HT)	Projection coûts ttc
LIONETON	2 000		insertion
SAINT_SAUVEUR	2 000		insertion
SARAILLON	2 500		insertion
TRACHETIEU	800		insertion
LOZIERE 2	3 100		insertion
Maravel 4	3 400	8 333	10000
Drôme 3	3 900	8 333	10000
Drôme 5	5 680	8 333	10000
BRANDINS	2 500		insertion
LAUSENS 2	700		insertion
Drôme 7	2 400	2 500	3000
RIF NOIR	3 700	4 167	5000
TIERCERON 1	3 200	0	0
Teyssonne	5 500	5 000	6000
MEYROSSE 2 (et 3)	6 400	12 500	15000
MEYROSSE 3	3 700	0	
Drôme 11	4 400	10 000	12000
Gâts 2	2 900	4 167	5000
Chauranne	2 000	3 333	4000
Drôme 24	7 300	8 333	10000
Fond de Corps	4 000	8 333	10000
Total	72 080	83 333	100000

La DIG couvre un plus grand nombre de tronçons de cours d'eau mais la priorité est donnée à ceux représentés dans les tableaux ci-dessus. Le SMRD ne s'interdit pas d'intervenir sur l'ensemble des cours d'eau prévus dans la DIG selon les aléas pouvant survenir dans le temps.

Par ailleurs, dans le cas de travaux ponctuels hors « gestion de boisements de berge » considérés d'intérêt général, il sera opportun de pouvoir s'appuyer sur la DIG en cours afin de ne pas alourdir la procédure administrative générale. De ce fait, des travaux d'aménagement de berge et/ou de gestion d'atterrissement seront facilités sur les secteurs situés en dehors du Domaine Public Fluvial.

Localisation des interventions



- Identification des sources de financement potentielles (subventions, partenariats, etc.).

Les financeurs principaux pour l'entretien des ripisylves sont le **Département** ainsi que les communautés de communes qui participent statutairement au fonctionnement général du **SMRD** qui lui-même, n'a pas de fiscalité propre mais assure un auto-financement.

Récemment et de manière ponctuelle, **l'Agence de l'eau RMC** a pu participer au financement de ces opérations sous forme de bonus lié à des opérations de restauration et/ou d'actions allant dans le sens de l'amélioration de la prise en compte des milieux aquatiques.

7. Conclusion

Le SMRD souhaite poursuivre la logique d'entretien ciblé des ripisylves qui a été mise en place et qui évolue depuis le milieu des années 1990. Sa vocation n'est pas de remplacer les propriétaires riverains dans les responsabilités qui sont les leurs mais bien de rendre cohérentes les actions qui peuvent être menées sur ces milieux. L'entretien de ces boisements étant régulier depuis 30 ans, les budgets alloués à ces opérations sont en nette diminution du fait de l'intérêt porté à cette thématique.

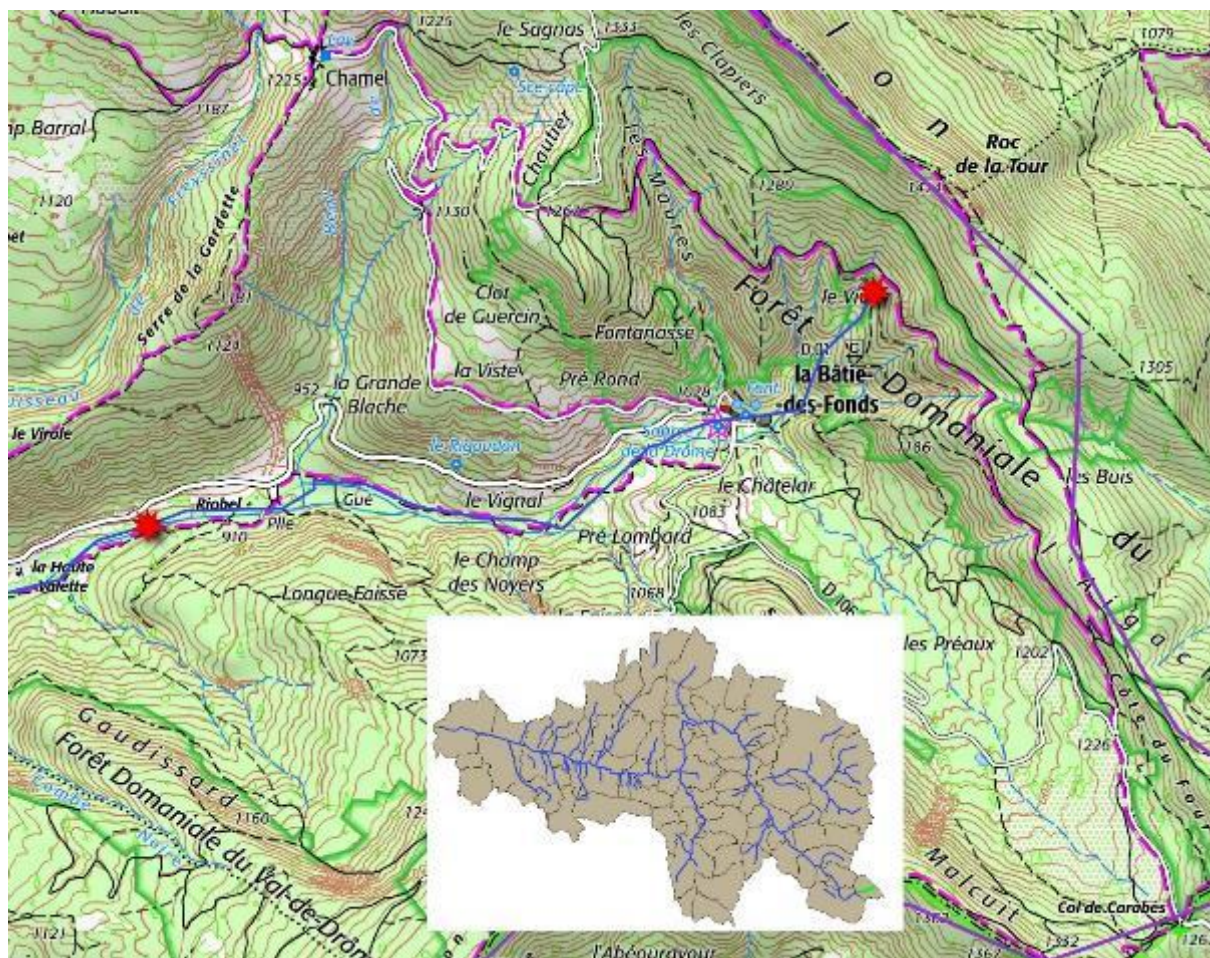
Ainsi, le SMRD prend en charge la gestion des ripisylves à l'échelle du bassin versant dans le cadre d'une DIG sans pour autant enlever cette responsabilité aux propriétaires riverains. L'exercice de cette compétence permet de développer une culture de « la gestion de cours d'eau » et d'accompagner les riverains sur cette question qui est également une porte d'entrée pour évoquer d'autres aspects de la gestion de l'eau. Rappelons ici que la non-intervention est également un mode de gestion et qu'il est important de préciser que nous ne devrions pas avoir à entretenir les cours d'eau. La question est : « Pourquoi le faisons-nous ? » Répondre à cette question oblige à développer un argumentaire et à soigneusement calibrer les interventions.

Ce plan de gestion a vocation à maintenir un état souhaité des boisements de berge à la fois du point de vue de la qualité du « fonctionnement » du milieu naturel mais également du point de vue de la sécurité des biens et des personnes.

ANNEXES

Diagnostic, enjeux et objectifs par tronçons de cours d'eau

Drôme 1



Ce tronçon, premier de l'ensemble du linéaire de la Drôme, s'étend du Col de Carabes jusqu'à l'aval du village de la Bâtie des Fonds. Il est marqué par deux particularités :

- La source de la Drôme : c'est sur ce tronçon, à hauteur du « village » de La Bâtie des Fonds, que s'écoulent différents ruisselets formant la source de la Drôme.
- Les mares et bas marais de la haute Drôme : dans ce secteur montagnard s'est formé un ensemble de mares et bas marais, inscrit à la directive habitat (NATURA 2000) et qui forme peu à peu la rivière Drôme.

Sur ce tronçon, le cours d'eau d'une largeur moyenne d'un mètre environ, est bordé d'une ripisylve assez dense, essentiellement formée par les Saules, Frênes et Tilleuls au niveau de la Bâtie des Fonds. Bien installée et équilibrée, la végétation reflète le bon état du cours d'eau qui ne présente pas de problème d'érosion notable. Quelques bois morts peuvent être rencontrés.

Enjeux :

_ Naturel : maintien de l'écosystème et de la biodiversité : la fiche descriptive du site « Zone humide et rivière de la Haute vallée de la Drôme – FR8201683 » indique la présence de l'écrevisse à pattes blanches et du Castor.

_ Régulation des débits : les mares et bas marais présents sur ce secteur constituent des stocks d'eau qui sont restitués de façon continue et uniforme au cours d'eau. Ils jouent un rôle primordial de soutien d'étiage.

_ Pérenniser le bon fonctionnement du cours d'eau (ripisylve en bon état, stabilité des berges)

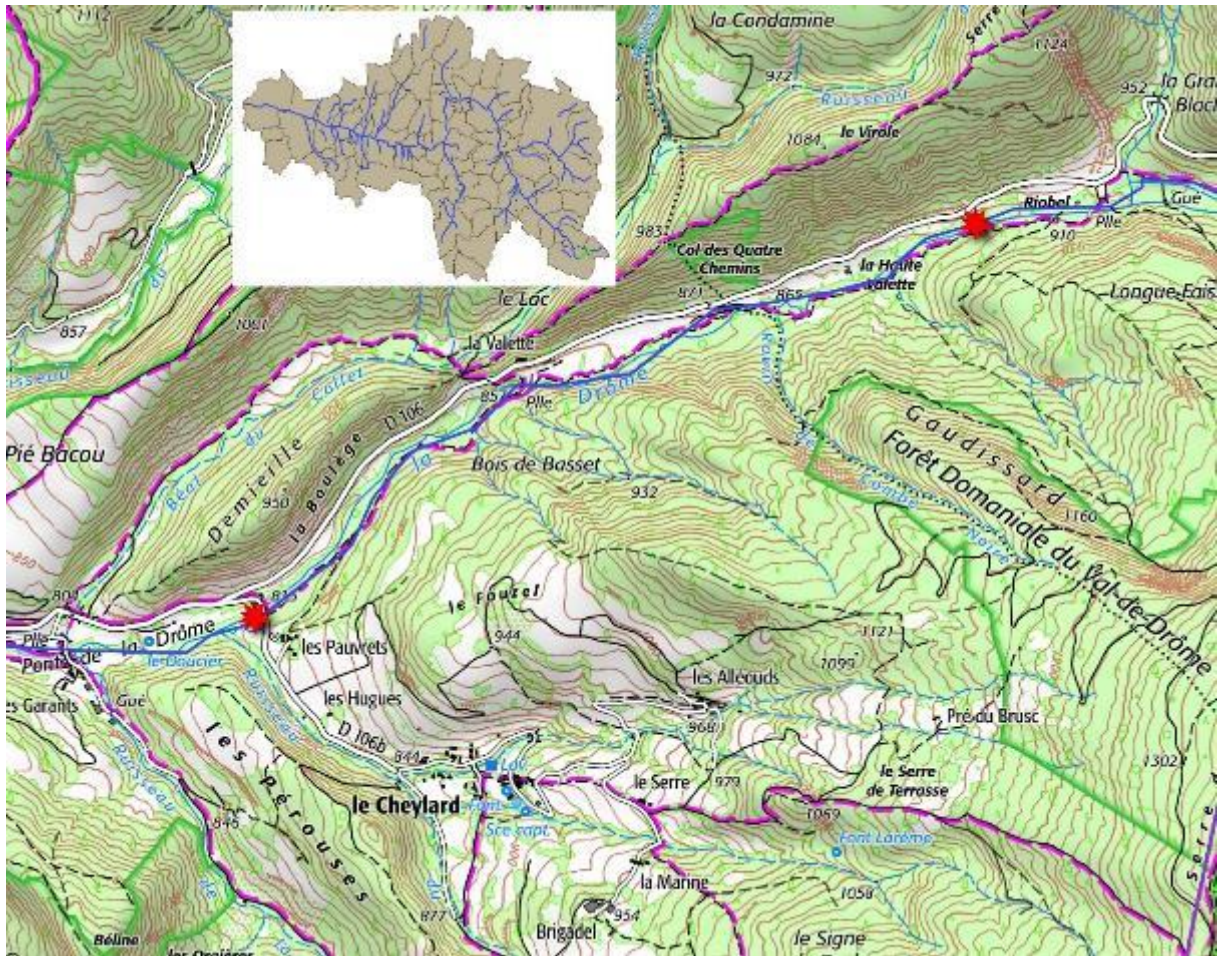
_ Paysager

Objectifs sur ce tronçon

_ Maintien du biotope : cet objectif concerne l'ensemble du tronçon, mais plus particulièrement les mares et marais de la haute Drôme

_ Non intervention

Drôme 2



Le tronçon 2, légèrement contraint par le relief, est compris entre l'aval de la Bâtie des Fonds et l'amont de la confluence du ruisseau du Cheylard avec la Drôme. Ce tronçon est caractérisé par la présence d'une ripisylve large et dense qui tend à fermer le cours d'eau (cours d'eau très ombragé). La présence de bois mort, et plus particulièrement de pins cultivés entiers provenant des parcelles riveraines, peut être remarquée dans le lit de la Drôme.

La ripisylve de ce secteur semble cependant bien ancrée, l'érosion, présente de façon très ponctuelle, est assez rare. Quelques gros sujets sont présents à l'amont du pont du Cheylard, mais ne présente pas de problèmes d'instabilité.

Enjeux

- _ Naturel/piscicole : ce tronçon offre une diversité d'écoulement et d'habitat important pour la faune aquatique, notamment les salmonidés.

- _ Hydraulique : pont de la RD 106

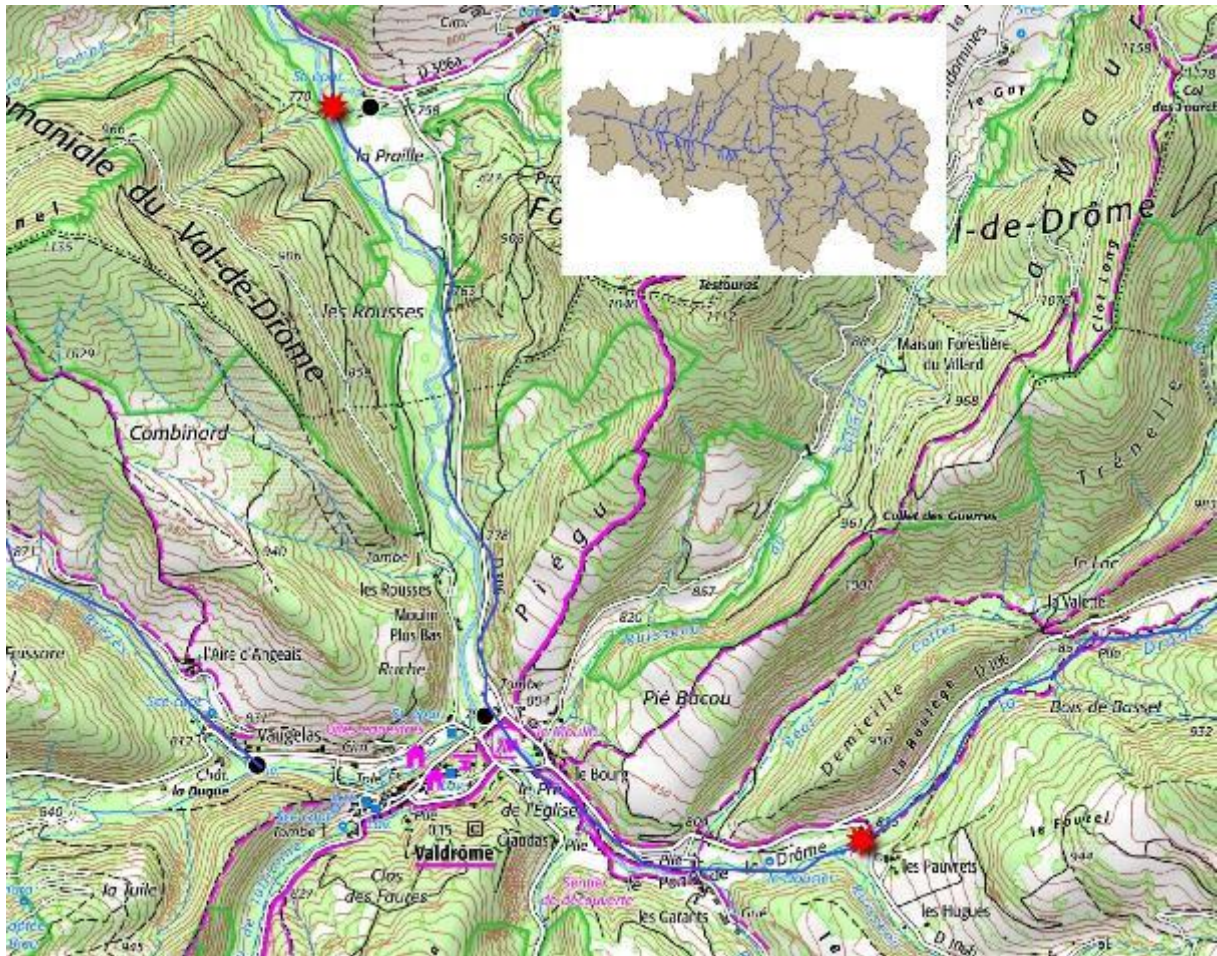
- _ Paysager/Touristique : la ripisylve formant un corridor homogène le long du cours d'eau fait partie intégrante du paysage naturel de ce secteur touristique

Objectifs sur ce tronçon

- _ Maintien du biotope : Attention, l'entretien préconisé ne doit pas conduire à une ouverture du milieu, au risque de mettre l'ensemble de ce secteur à la lumière et de favoriser le réchauffement des eaux de la Drôme. Il s'agit de procéder à un entretien étudié aboutissant à l'éclaircissement des secteurs où la végétation devient trop imposante, mais en conservant un couvert végétal permettant la percée de quelques rayons lumineux sur la surface du cours d'eau.

- _ Favoriser les écoulements : de manière à éviter le risque de création d'embâcle au niveau du pont du Cheylard et la détérioration de l'ouvrage, il sera préférable d'enlever les sujets de gros diamètres penchés et présentant un risque de chute, à son amont
- _ Stabilité des berges : l'entretien extensif doit viser à enlever les sujets vieillissants ou penchés qui pourraient déstabiliser la berge
- _ Valorisation paysagère

Drôme 3



Compris entre la confluence du ruisseau du Cheylard avec la Drôme et l'aval de la confluence de la Drôme avec le ruisseau des Prés, le tronçon 3 traverse le petit bourg de Valdrôme. Sur ce secteur où le substrat devient essentiellement marneux, on note l'enfoncement du lit (les berges peuvent atteindre 3 à 4 mètres) ainsi que son élargissement. La nature plus fragile de la marne est mise en évidence par de nombreuses érosions, dont le sapement continu provoque une importante déstabilisation de la végétation et la chute d'arbres dans le cours d'eau.

La ripisylve reste cependant bien présente, mais elle est vieillissante.

Présence d'ouvrages constitués d'enrochement et de béton en amont et en aval de Valdrôme.

Présence également d'épis en blocs (rive droite) entre Valdrôme et Les Prés

Enjeux

_ Naturel/piscicole : secteur proche des sources de la Drôme, écoulements et habitats diversifiés, forte présence du castor au droit de la commune des Prés en aval du tronçon.

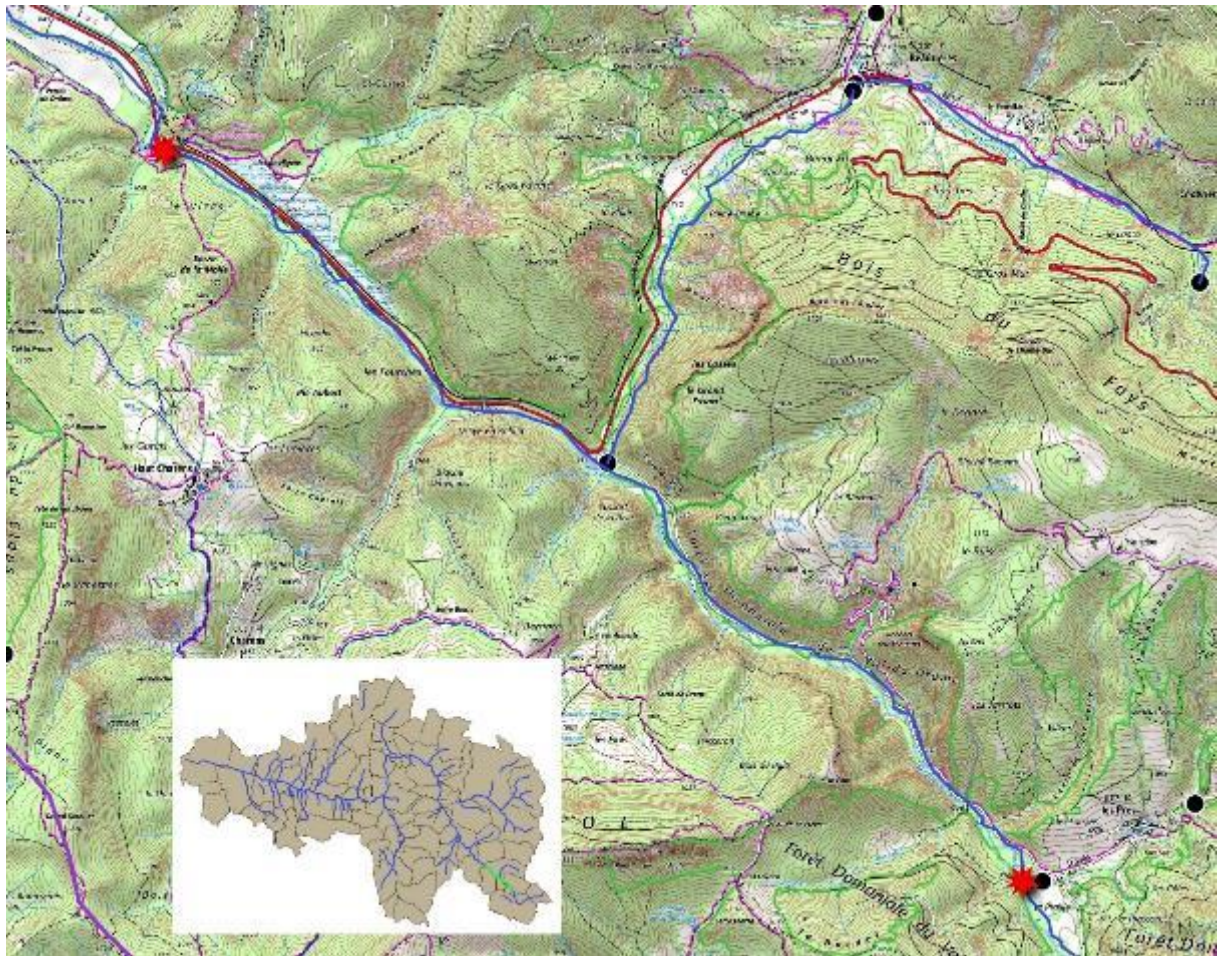
_ Paysager/touristique : secteur touristique

Objectifs sur ce tronçon

_ Entretien de la ripisylve

_ Limiter l'apport de bois au tronçon aval : la végétation du haut de berge, souvent déstabilisée, approvisionne fréquemment le cours d'eau en bois mort

Drôme 4



Ce linéaire de la Drôme, inscrit depuis l'aval du hameau « Les Près » jusqu'au virage des Tours, retrouve une rivière à fort charriage avec l'apparition nette de dépôt de matériaux de diamètre moyen dans l'intrados des méandres et la formation d'un lit en toit dans la partie linéaire (atterrissements – seuils de calage). Les écoulements, préférentiellement dirigés sur les rives, provoquent une érosion importante et la déstabilisation de la végétation de haut de berge. Le cours d'eau, légèrement encaissé, est contraint par la RD 93 et le relief. Le développement et l'installation de la végétation des rives sont rythmés par l'évolution du cours d'eau. En rive droite, la RD 93 limite les espaces de liberté et l'implantation des végétaux, en rive gauche, c'est le relief pentu. La végétation est alors présente de façon discontinue et plus ou moins large suivant la place disponible.

Essentiellement composée par une strate arbustive, elle présente des sujets d'âges variés bien souvent déstabilisés en haut de berge par une érosion continue (présence de résineux).

Enjeux

_ Routes RD 93 et RD 306 :

- Risque de déstabilisation par l'érosion
- Risque d'inondation par surverse

_ Paysager/touristique : la Drôme, longée par la RD 306 et la RD 93 très empruntées pendant l'été, est un atout paysager certain

_ Naturel : présence du marais des Boulignons (soutien d'étiage à la Drôme)

Objectifs sur ce tronçon

_ Éviter l'érosion : limiter l'érosion de la rive droite (enlever les arbres penchés qui menacent de déstabiliser la berge) afin de protéger les infrastructures routières

_ Favoriser les écoulements :

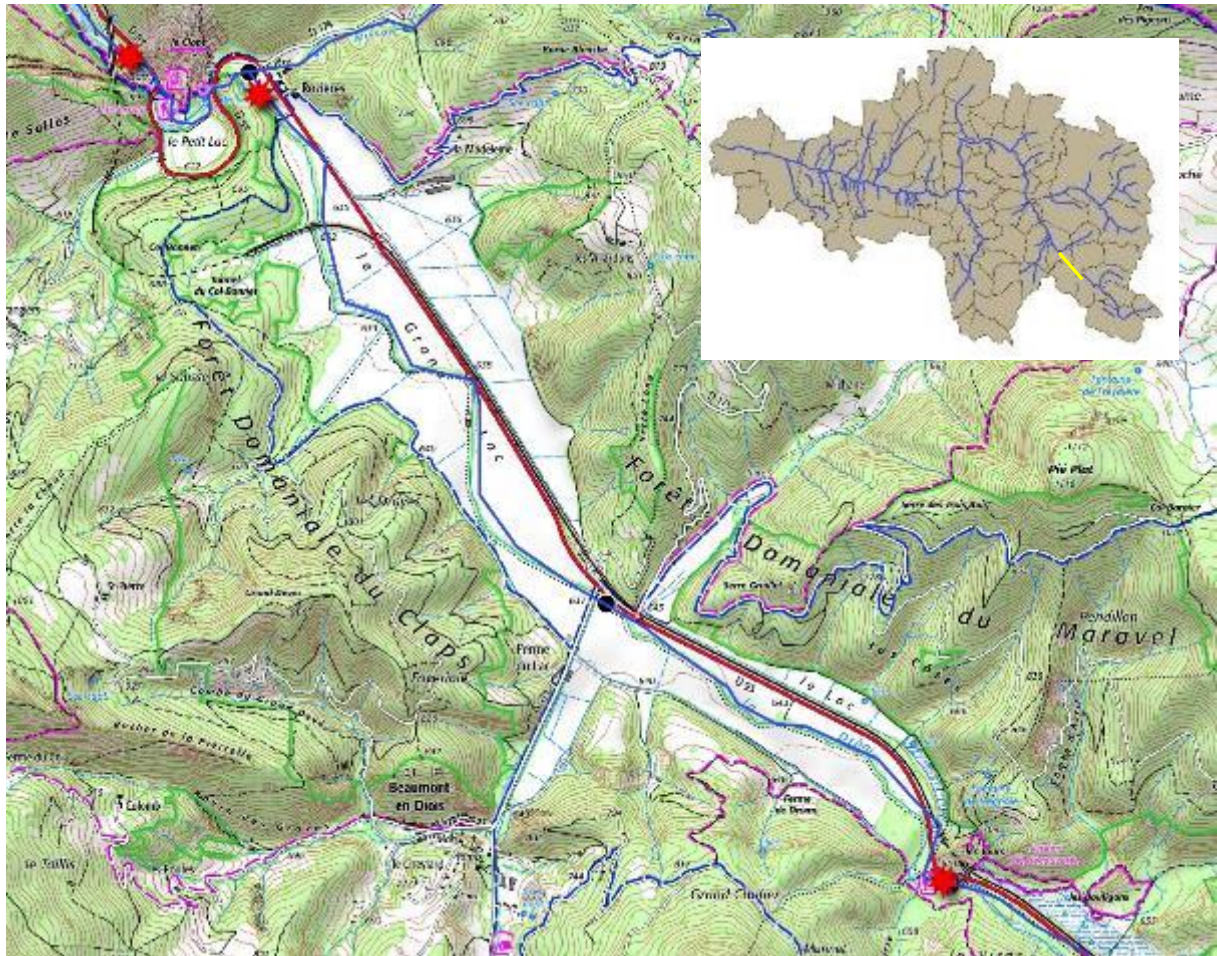
- quelques petits atterrissements en cours de végétalisation dirigent préférentiellement les écoulements vers les berges (augmentation des phénomènes d'érosion).
- En amont de seuils de calage, la végétation, bien en place prospère, sur les rives et réduit le chenal d'écoulement

_ Entretien et régénération de la ripisylve

_ Stabilisation des berges

_ Valorisation paysagère

Drôme 5



Ce tronçon, délimité par le virage des deux Tours (amont) et le verrou du Claps (aval), est un tronçon homogène. Sur tout son linéaire, le lit de la Drôme incisée s'appuie sur les dépôts sédimentaires occasionnés après la formation du Claps. Caractérisé par une faible pente (de l'ordre de 0,015 %) et un faciès lentique omniprésent, le cours d'eau sur ce tronçon n'excède pas 5 mètres de largeur. Installé au milieu de cultures céréalières et de prés de fauche, son lit présente la particularité de s'appuyer sur des berges assez pentues, maintenues par une ripisylve étroite. Dans la partie aval, le bas des berges est largement occupé par des phragmites.

Dans son ensemble, la ripisylve installée en berge est représentée par les strates arbustive et arborée (Saules, Fresnes, Peupliers, Aulnes, Noisetiers,...).

Ponctuellement, présente jusqu'au pied de berge, elle réduit la section d'écoulement et favorise la création d'embâcle. Plus fréquemment, on note des trouées dans la végétation et un état sanitaire médiocre qui semble s'amplifier. La réalisation d'un diagnostic sanitaire sur ce tronçon serait intéressante. La pratique de coupes à blanc est toujours d'actualité malgré la mise en place récente d'un Arrêté Préfectoral de Protection des Habitats Naturels (APPHN). La place laissée au cours d'eau est réduite à sa plus simple expression. Les terrains riverains sont régulièrement inondés lors des crues de la Drôme.

Enjeux

_ Agricole : terres agricoles souvent inondées

_ Hydraulique :

- présence de plusieurs petits ouvrages transversaux sous dimensionnés et de végétation dense en pied de berge qui favorisent la création d'embâcles

- Atterrissements en formation dans la partie amont et au droit de la confluence du Rif de Miscon
- Création d'embâcles favorisés par le verrou du Claps

_ Paysager : la Drôme et sa ripisylve structure la plaine du Lac

Objectifs sur ce tronçon

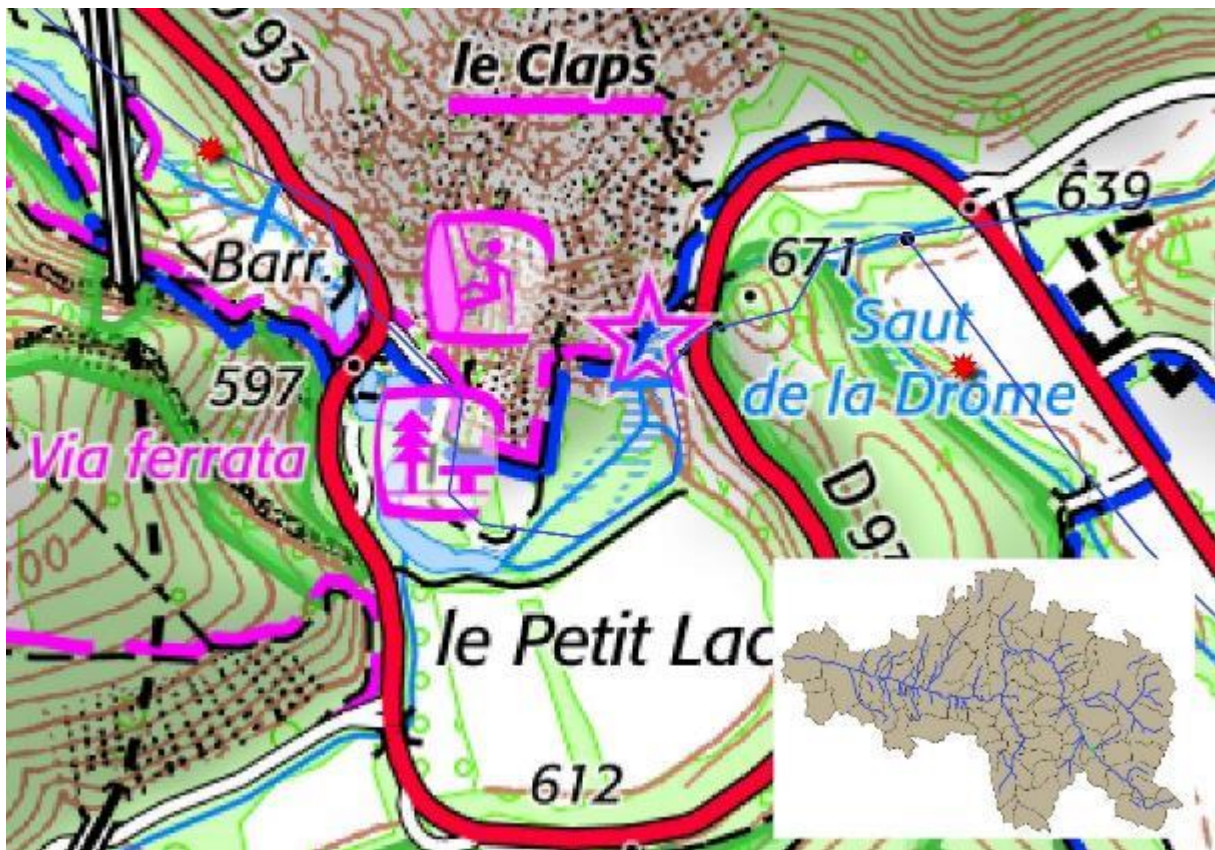
- _ Favoriser les écoulements/ Éviter l'érosion
- _ Limiter l'apport de bois au tronçon aval
- _ Entretien et régénération de la végétation : retrouver un état sanitaire et paysager satisfaisant.

Maintien du dialogue avec les propriétaires riverains

Définition des travaux

- _ Entretien extensif de la végétation : cet entretien doit conduire à une réduction du risque de création d'embâcles

Drôme 6



Ce cours tronçon, situé en dessous du saut de la Drôme et à partir duquel on peut se balader au bord de la Drôme et observer les éboulis du Claps, est un site mis en valeur pour le tourisme. Aménagé et entretenu, il est également un site de baignade et de pique-nique (plan d'eau, tables de pique-nique, snack/bar, etc.). Inséré parmi des prairies de Fauches, des cultures de noyers, la végétation des rives en place, à dominance arborée, est une végétation en bon état.

Plus en aval, le relief resserre le cours d'eau (pont SNCF) qui devient plus minéral. La végétation des rives est dominée par les résineux, dont certains vieillissant sont déstabilisés et fournissent du bois mort.

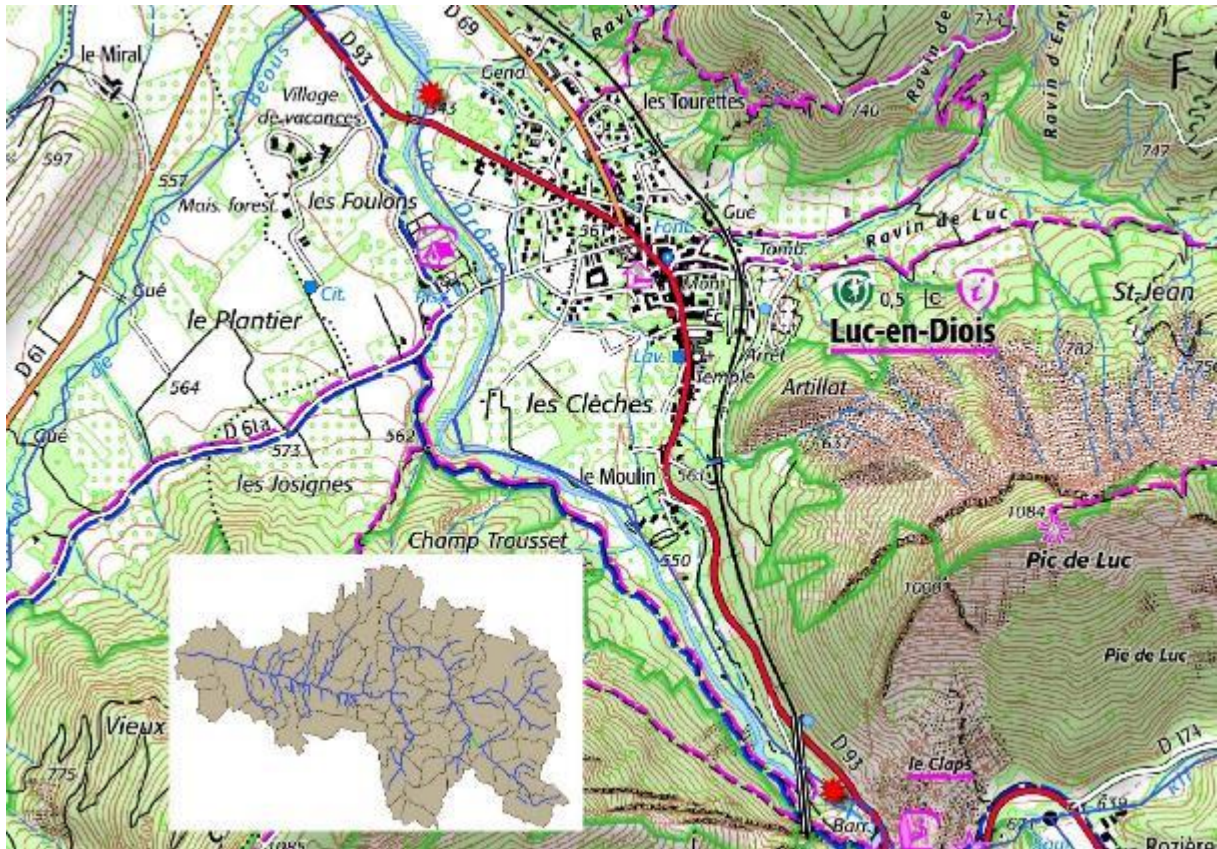
Enjeux

- _ Touristique : départ de randonnée, site du Claps (site classé depuis 2004 : « intérêt paysager et patrimonial »), aire de pique-nique
- _ Paysager : site observable depuis la RD
- _ Baignade : présence d'une retenue (seuil) permettant la baignade
- _ Usine hydroélectrique

Objectifs sur ce tronçon

- _ Entretien et régénération de la ripisylve : privilégier les essences ripicoles locales aux résineux
- _ Valorisation paysagère

Drôme 7



Sur ce tronçon, la Drôme contourne le centre du village de Luc-en-Diois en passant au sud. Le profil en long du cours d'eau est fixé par un seuil de calage (Pont RD93) franchissable depuis peu du fait de sa transformation en rampe permettant la montaison d'une partie de la faune piscicole. La dynamique du cours d'eau est fortement contrainte en rive droite du fait de la présence d'une digue.

La végétation en place sur les rives, à dominance arborée, est assez diversifiée. Mortalité constatée sur frênes et peupliers en partie intermédiaire du tronçon. Présence de castors.

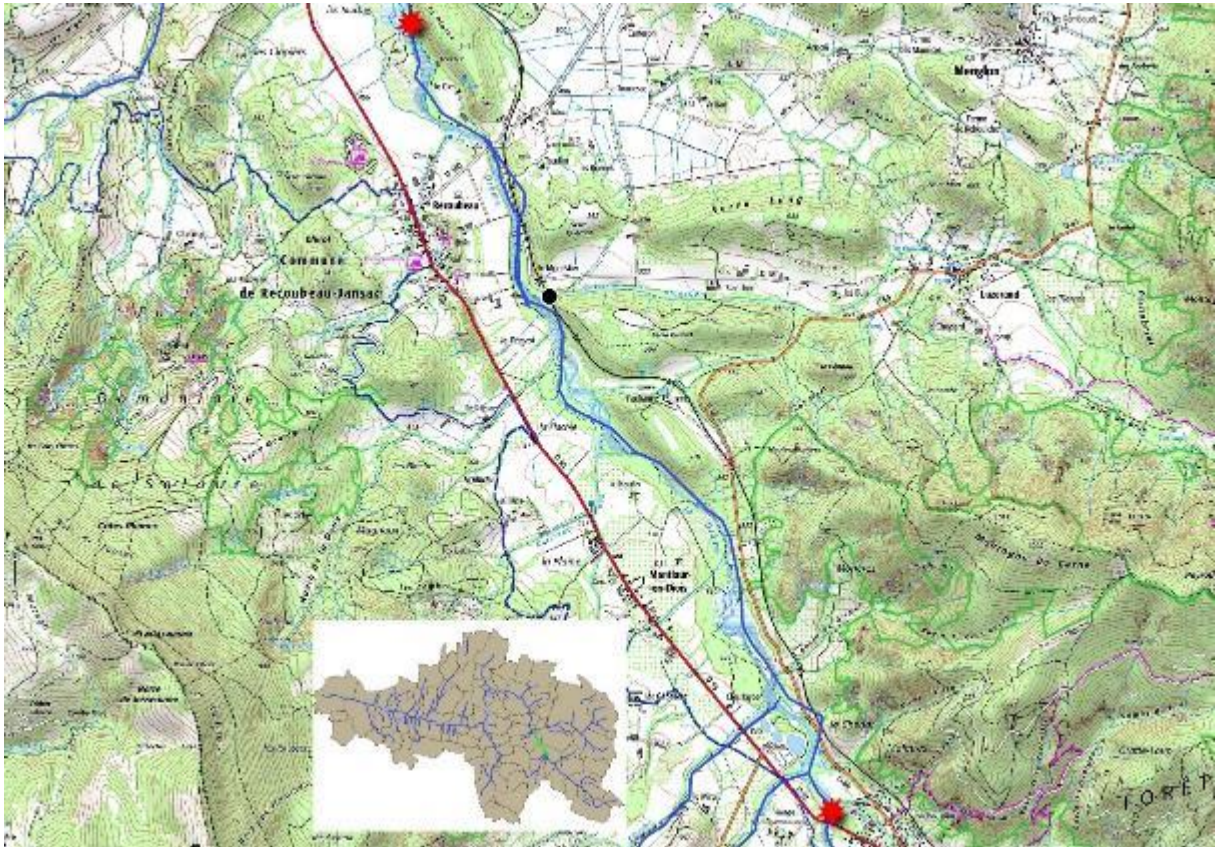
Enjeux

- _ Hydraulique : présence d'ouvrages dans la traversée de Luc-en-Diois (ponts RD 61a et RD 93)
 - _ Paysager : cours d'eau observable depuis la RD 93, et en partie de Luc-en-Diois
 - _ Inondation : face à Luc-en-Diois, la Drôme est endiguée
 - _ Naturel : présence de Castor
 - _ Touristique : situé à proximité du Claps, Luc-en-Diois est un village très visité.
- Une colonie de vacance est basée dans un ancien moulin situé à l'entrée de Luc.

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des digues
- _ Favoriser les écoulements
- _ Limiter le risque de création d'embâcles
- _ Valorisation paysagère

Drôme 8



Ce tronçon est caractérisé par une alternance de secteurs d'engrassement (secteur de ramière à bras multiples) et de secteurs d'incision du lit de la Drôme (bras unique).

La végétation des rives suit cette alternance et est successivement composée de boisements alluviaux larges (secteur large) et de boisements plus étroits sur les secteurs d'incision. Bien souvent, les activités agricoles bordent le cours d'eau sur les secteurs d'incision et réduisent les boisements de rive. Malgré une certaine largeur « laissée » au cours d'eau, certaines terrasses sont déconnectées du fait de l'incision du lit vif.

Enjeux

- _ Agricole : La Drôme est essentiellement bordée de cultures céréalières
- _ Inondation : présence de digues protégeant le village de Recoubau
- _ Naturel : secteurs en tresses comparables à de petits secteurs de ramière
- _ Paysager : La Drôme et la diversité de ce tronçon agrémentent fortement le paysage local de petites montagnes, observable depuis l'axe RD 93 très fréquenté en période estivale

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des digues
- _ Stabilisation des berges
- _ Entretien et régénération de la ripisylve
- _ Valorisation paysagère

Drôme 9



Ce tronçon est caractérisé par le secteur naturel de ramière que compose la Drôme nourrie par le Bez. Le cours d'eau se divise alors en bras multiples s'écoulant au travers de nombreux atterrissements plus ou moins végétalisés. Les terrains riverains, lorsqu'ils ne sont pas occupés par la forêt alluviale, supportent essentiellement des parcelles cultivées. La Drôme, large, connaît une dynamique de divagation latérale importante qui engendre de l'érosion continue, normale à la dynamique des secteurs de ramière.

On note la présence d'une digue en protection du hameau de « La Maison Neuve », face à la confluence du Bez.

Le long des parcelles agricoles, la végétation des rives est excessivement étroite et bien souvent absente. Dans les autres cas, les berges sont bordées par la forêt alluviale large présentant essentiellement des peupliers, dont de nombreux sujets de gros diamètre. Cette ripisylve connaît des problèmes de stabilité provoqués par des phénomènes d'érosion continue. La présence de bois mort est assez fréquente.

Enjeux

_ Naturel : secteur naturel de ramière, classé en ZNIEFF :

- o ZNIEFF de type I 260900005 « Confluence du Bez et de la Drôme »
- o ZNIEFF de type II 2609 « Ensemble fonctionnel formé par la rivière

Drôme et ces principaux affluents »

_ Inondation : présence de deux secteurs de digue : protection d'habitations, de terres agricoles, d'une carrière et de la STEP de Montmaur

_ Agricole : présence de terres agricoles en rive de la Drôme, bien souvent soumises à l'érosion

_ Paysager : ce secteur de ramière de la Drôme est observable depuis le RD 93.

Voie très empruntée pendant la période touristique

_ Pêche

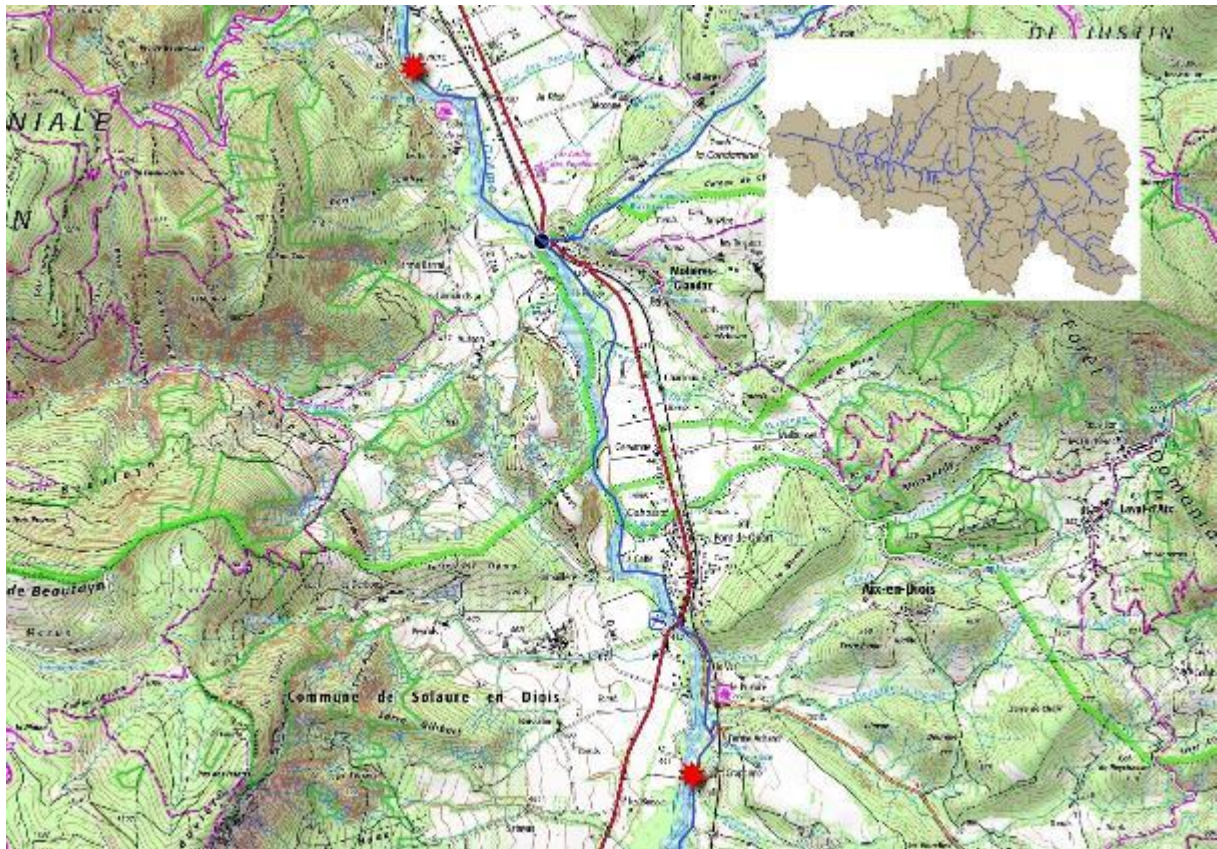
Objectifs sur ce tronçon

- _ Maintien du biotope
- _ Stabilisation des digues
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval : Pont de Quart
- _ Entretien et régénération de la ripisylve
- _ Valorisation paysagère

Définition des travaux

- _ Entretien ponctuel de la végétation consistant à enlever, au besoin, les sujets de gros diamètre penchés et/ou affouillés, susceptibles de créer des embâcles (particulièrement au niveau des ouvrages)

Drôme 10



Sur ce tronçon, la Drôme est marquée par le resserrement notable de son lit et de son espace de divagation, la présence d'un élargissement ponctuel face au village de Molière-Glandaz (Solaure en Diois) et la confluence de deux petits affluents : le Beaufayn et le Valcroissant. Sur ce secteur, on note de nombreux déséquilibres impliquant une incision importante du lit (substratum fréquemment visible) et de nombreuses zones d'érosion.

Ce tronçon comporte de petites digues : l'une située face à la confluence de la Viatelle (linéaire d'environ 350 m), l'autre située en aval direct du Pont de Quart en rive gauche (linéaire d'environ 200 m).

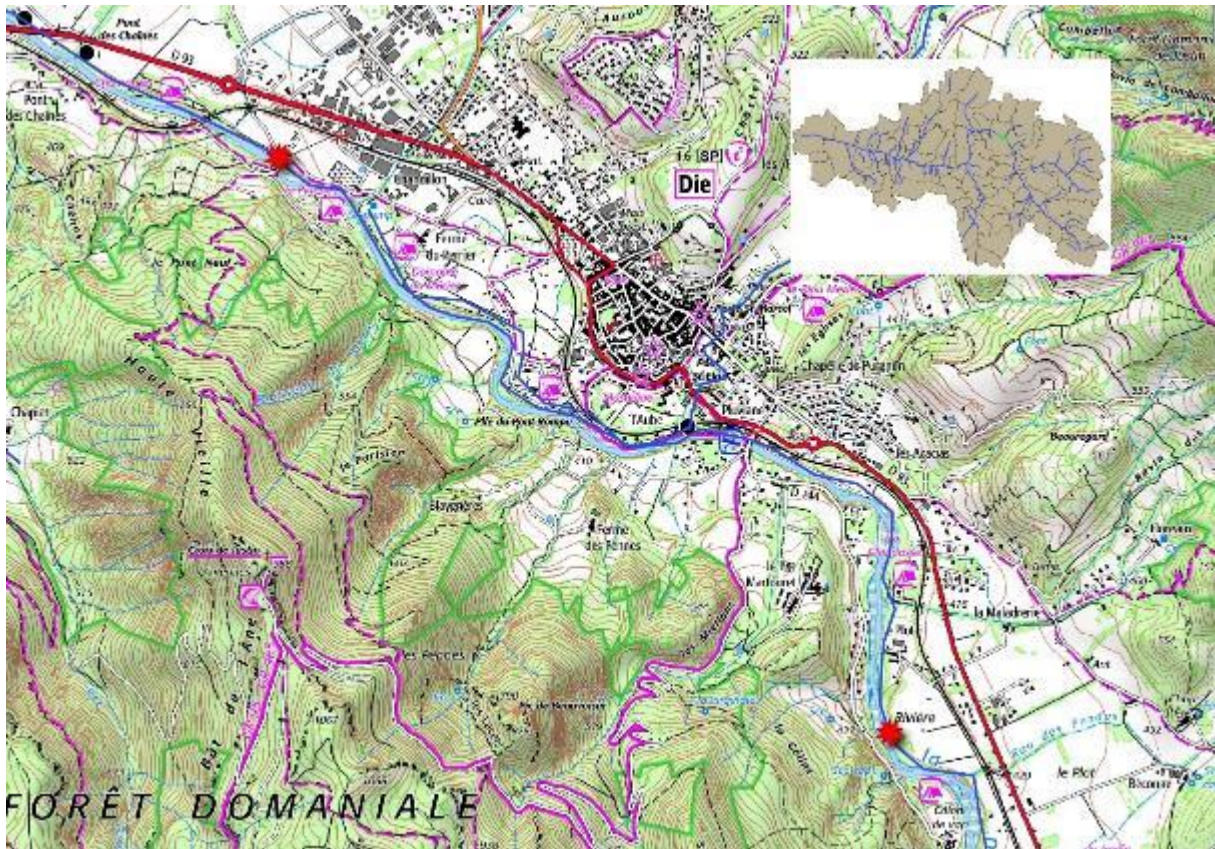
Enjeux

- _ Hydraulique : resserrement important du cours d'eau au droit du Pont-de-Quart
- _ Route : voirie communale, anse du moulin endommagée par les crues
- _ Paysager : secteur observable depuis la RD 93, très fréquentée durant la période estivale
- _ Loisir : sur ce tronçon se trouvent les premiers départs de canoë-kayak pour la descente de la Drôme
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval : tronçon en amont de Die
- _ Favoriser les écoulements : particulièrement au niveau du Pont-de-Quart
- _ Stabiliser des berges
- _ Stabilisation des digues
- _ Entretien et régénération de la ripisylve
- _ Valorisation paysagère

Drôme 11



Au droit du secteur urbanisé de Die, la Drôme fait l'objet de nombreux aménagements altérant significativement la dynamique naturelle du cours d'eau. Le secteur de divagation très limité implique alors une incision importante du lit et des phénomènes d'érosion continus. Différents ouvrages présentent des signes d'instabilité et sont déchaussés (épis, seuils de calage, etc.). Des digues sont présentes sur une grande partie de ce tronçon.

La végétation des rives, à tendance vieillissante (essentiellement arborée) et peu dense, présente un état sanitaire souvent médiocre. En rive gauche, face au camping municipal, l'érosion continue déstabilise de gros sujets.

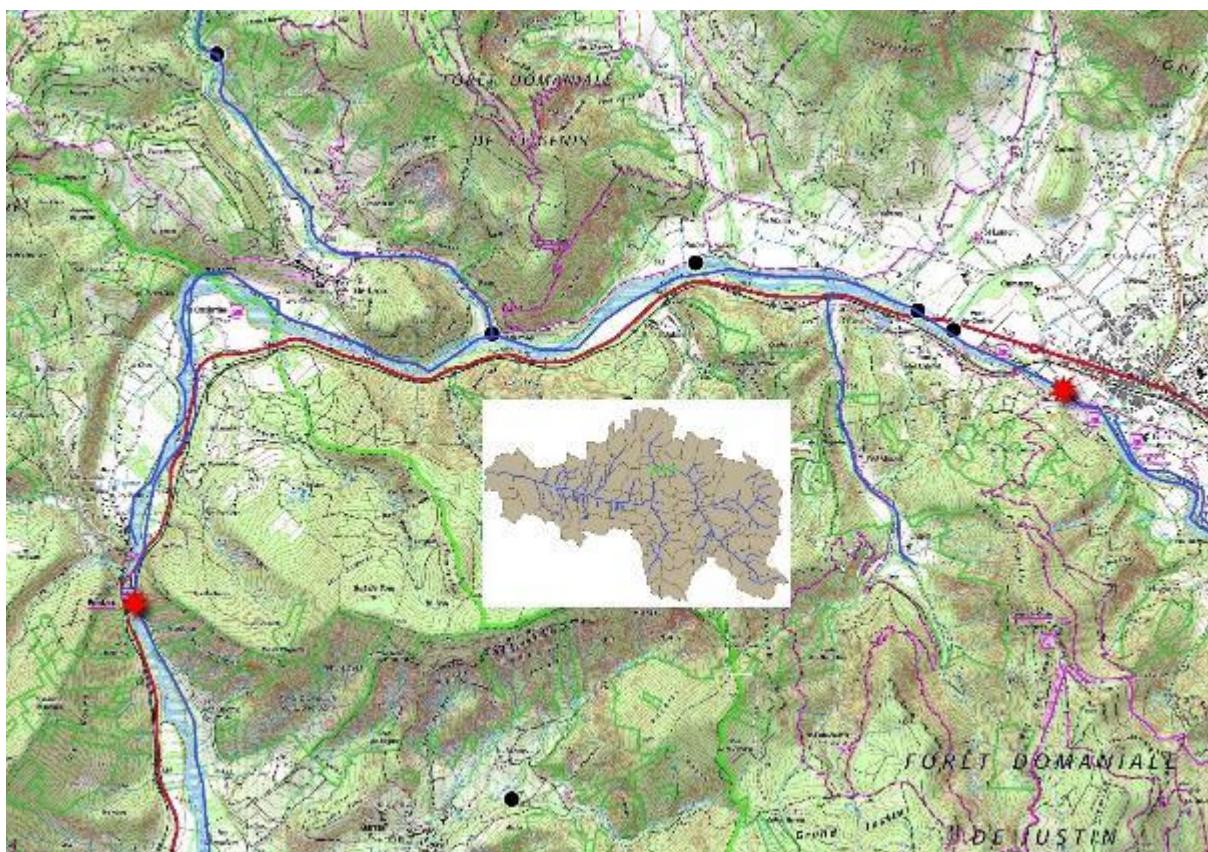
Enjeux

- _ Urbain : proximité de la ville de Die. On compte de nombreuses habitations, des jardins et autres secteurs à enjeux en rives de la Drôme
- _ Hydraulique : présence de nombreux ouvrages transversaux à la Drôme
- _ Inondation : zone périurbaine traversée par la Drôme, qui compte plusieurs campings au bord du cours d'eau
- _ Tourisme : nombreux lieux de baignade et sentiers sont présents en rive du cours d'eau
- _ Voie ferrée
- _ Paysager : secteur très fréquenté pendant la période estivale
- _ Loisir : activité de canoë-kayak présente sur ce tronçon

Objectifs sur ce tronçon

- _ Favoriser les écoulements
- _ Stabilisation des digues
- _ Stabilisation des berges
- _ Entretien et régénération de la ripisylve
- _ Valorisation paysagère

Drôme 12



Ce tronçon de la Drôme est caractérisé par un net élargissement du lit comprenant des zones de divagation importantes, puis la présence de deux secteurs d'entonnement naturel confinant considérablement l'espace latéral du cours d'eau (Sainte-Croix et Pontaix). Des digues ont été construites sur la quasi-totalité de ce tronçon, en rive droite essentiellement.

Sur les secteurs de vallée ouverte, de larges atterrissements peu végétalisés se sont mis en place, quelques embâcles s'y sont échoués. On note quelques phénomènes d'érosion ponctuelle sur ces secteurs.

Au niveau des secteurs plus étroit, le lit de la Drôme est bien dégagé excepté en aval direct du pont de la RD 129 (accès à Sainte Croix) où un atterrissement réduit la section du cours d'eau. Une tranchée de redynamisation y a été réalisée en 2006 (SMRD).

Les boisements de rive varient également en fonction de la morphodynamie du cours d'eau. Sur les secteurs larges, la végétation arborée dominante, moyennement dense et assez étroite (terres riveraines cultivées), est fréquemment déstabilisée par les phénomènes d'érosion. Les arbres morts sur pied sont assez fréquents. Les atterrissements sont colonisés par de jeunes pousses de saules et de peupliers.

Sur les secteurs d'entonnement, l'érosion est moins fréquente. La strate arborée majoritaire ne présente pas de problème particulier de stabilité, elle est assez dense et large (en continuité avec le boisement des pentes).

Sur l'ensemble du tronçon, on note la présence de sujets de gros diamètre, principalement des peupliers âgés.

Enjeux

_ Hydraulique : plusieurs ouvrages sont présents sur ce tronçon (pont de Sainte Croix et traversée de Pontaix)

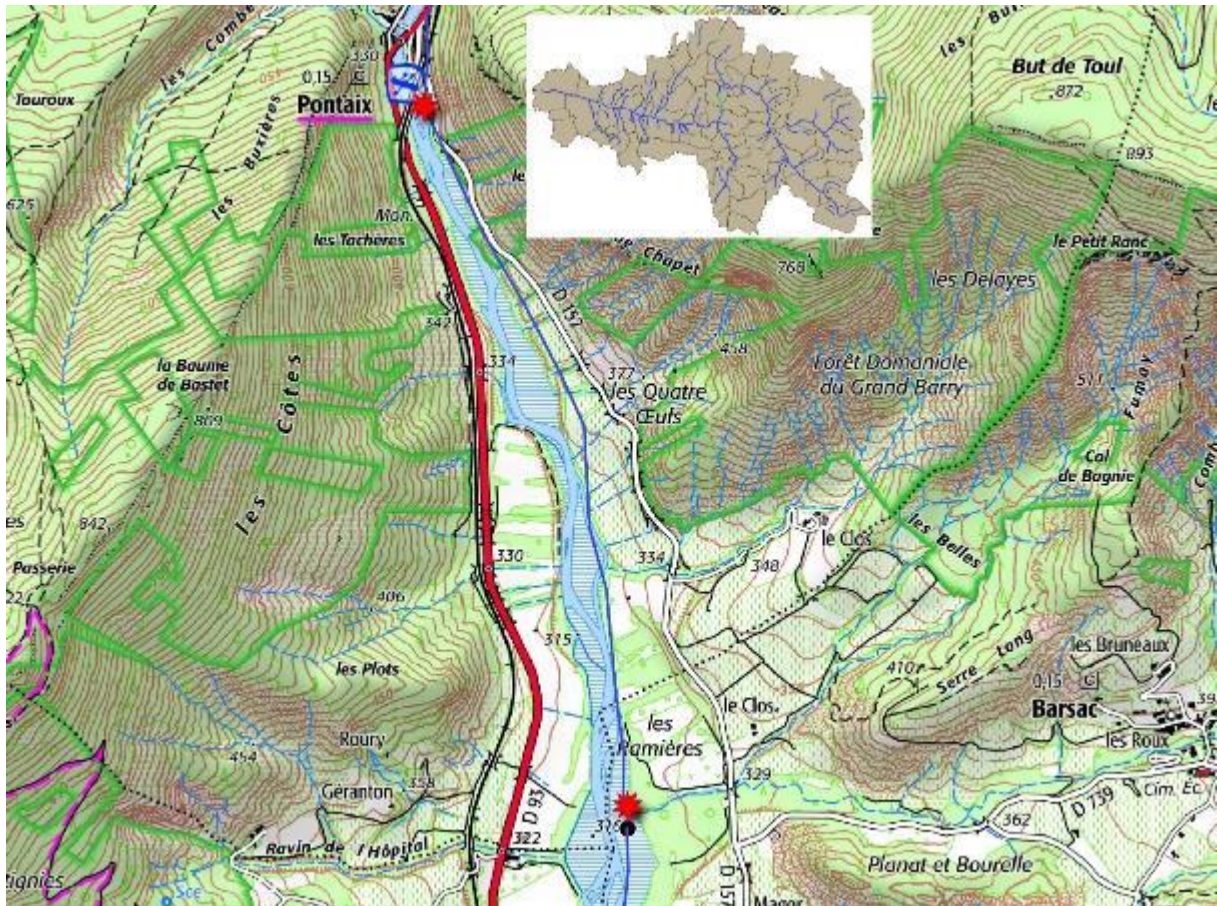
_ Inondation : présence de digues en protection de terres agricole et d'habitats diffus (essentiellement en rive droite)

- _ Habitat : une maison est implantée à proximité immédiate de la Drôme, face à la confluence avec l'Eyzarette, puis la Drôme traverse le village de Pontaix
- _ Agricole : dans les secteurs larges, les terres riveraines sont occupées par des cultures et du vignoble (Clairette de Die)
- _ Paysager : l'ensemble de ce tronçon est observable depuis la RD 93 (route très touristique). Une très belle vue panoramique de la vallée est observable depuis Sainte-Croix.
- _ Jardin : au niveau de Pontaix, des jardins inondables bordent le cours d'eau
- _ Tourisme/baignade : ce secteur est très visité l'été par les touristes
- _ Naturel : secteur à écoulements et milieux variés
- _ Loisir : activité de canoë-kayak présente sur ce tronçon
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des digues
- _ Stabilisation des berges
- _ Favoriser les écoulements : notamment en surveillant la végétalisation des atterrissements. L'atterrissement situé en amont de la confluence de la Sure pourrait être prochainement concerné
- _ Entretien et régénération de la ripisylve : le secteur situé en face de la confluence de l'Eyzarette avec la Drôme est particulièrement visé
- _ Limiter l'apport de bois mort
- _ Valorisation paysagère

Drôme 13



Après l'entonnement de Pontaix, la Drôme s'élargit et des phénomènes légers d'incision se font remarquer. Les berges, d'une hauteur d'un mètre en moyenne, forment bien souvent une petite marche marquée par l'érosion. Ce tronçon est marqué par la présence de digue (environ 1,2 km), en lien direct ou éloigné du lit vif.

La ripisylve, à dominante arborescente, assez dense et composée essentiellement de Peupliers, voit sa largeur fluctuer suivant l'occupation des terres riveraines (pentes, vignobles, etc.). Déstabilisée en haut de berge, elle présente bien souvent des sujets en mauvais état (déconnexion du cours d'eau) et déstabilisés. Des sujets de gros diamètre sont observés.

En rive droite, face au hameau de « Quatre OEufs », une encoche d'érosion située à l'amont d'une terrasse soutenant des terres agricoles est à surveiller (présence de gros sujets de Peupliers).

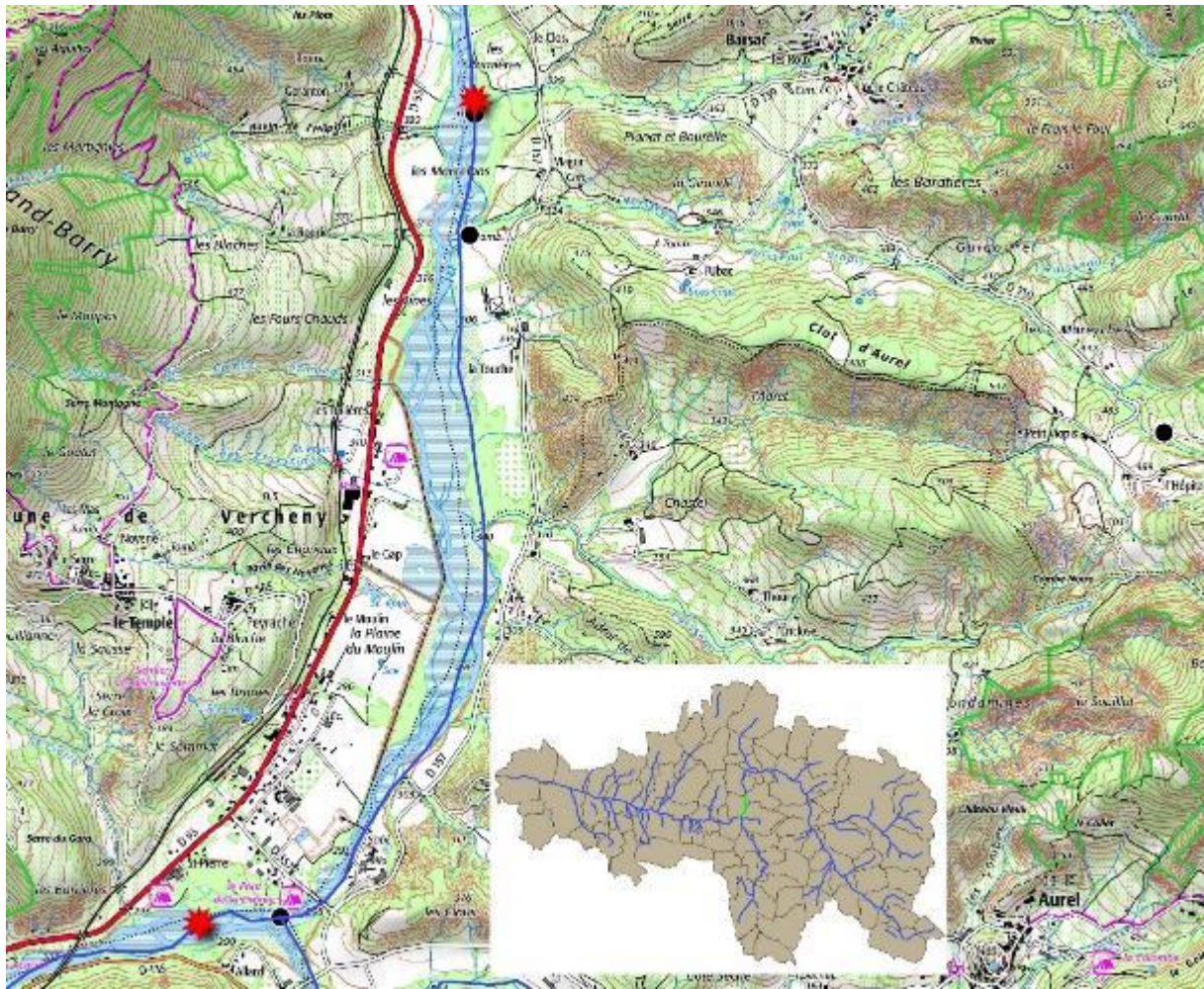
Enjeux

- _ Terres agricoles : des terres occupées par des vignobles et des cultures céréalières se trouvent en rive de la Drôme. Certaines sont protégées par des digues
- _ Paysager : la Drôme et plus particulièrement son boisement de rive, sont observables depuis la RD 94 (RD) et la RD 157 (RG), axes très fréquentés
- _ Naturel : la Drôme est un cours d'eau assez sauvage sur ce secteur. Le traitement de la végétation devra être sélectif (conservation de bois morts)
- _ Loisir : activité de canoë-kayak présente sur ce tronçon
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Limiter l'apport de bois mort aux tronçons aval
- _ Stabilisation des digues
- _ Entretien et régénération de la végétation

Drôme 14



Sur ce tronçon, caractérisé par un net élargissement du lit mineur de la Drôme (environ 150 m de largeur), on note un apport important de matériaux de la part de deux affluents : le Frédéret le Barratière. Ces derniers se concrétisent par de grands atterrissements. Ce secteur est marqué par la présence de digues : une petite en rive droite (environ 300 m) et une plus importante en rive gauche (environ 2,2 km, protection de terres agricoles et d'habitation au niveau du hameau du Moulin - cf. photo ci-dessus) dont la moitié du linéaire est en contact direct avec la Drôme et l'autre moitié derrière un boisement rivulaire.

La végétation des rives présente est essentiellement représentée par des Peupliers arborés et des pousses de Saules. Assez dense en général elle présente quelques soucis d'instabilité provoquée par l'affouillement du pied de berge, notamment au droit des îlots (lit en toit). De nombreux gros sujets sont présents.

Enjeux

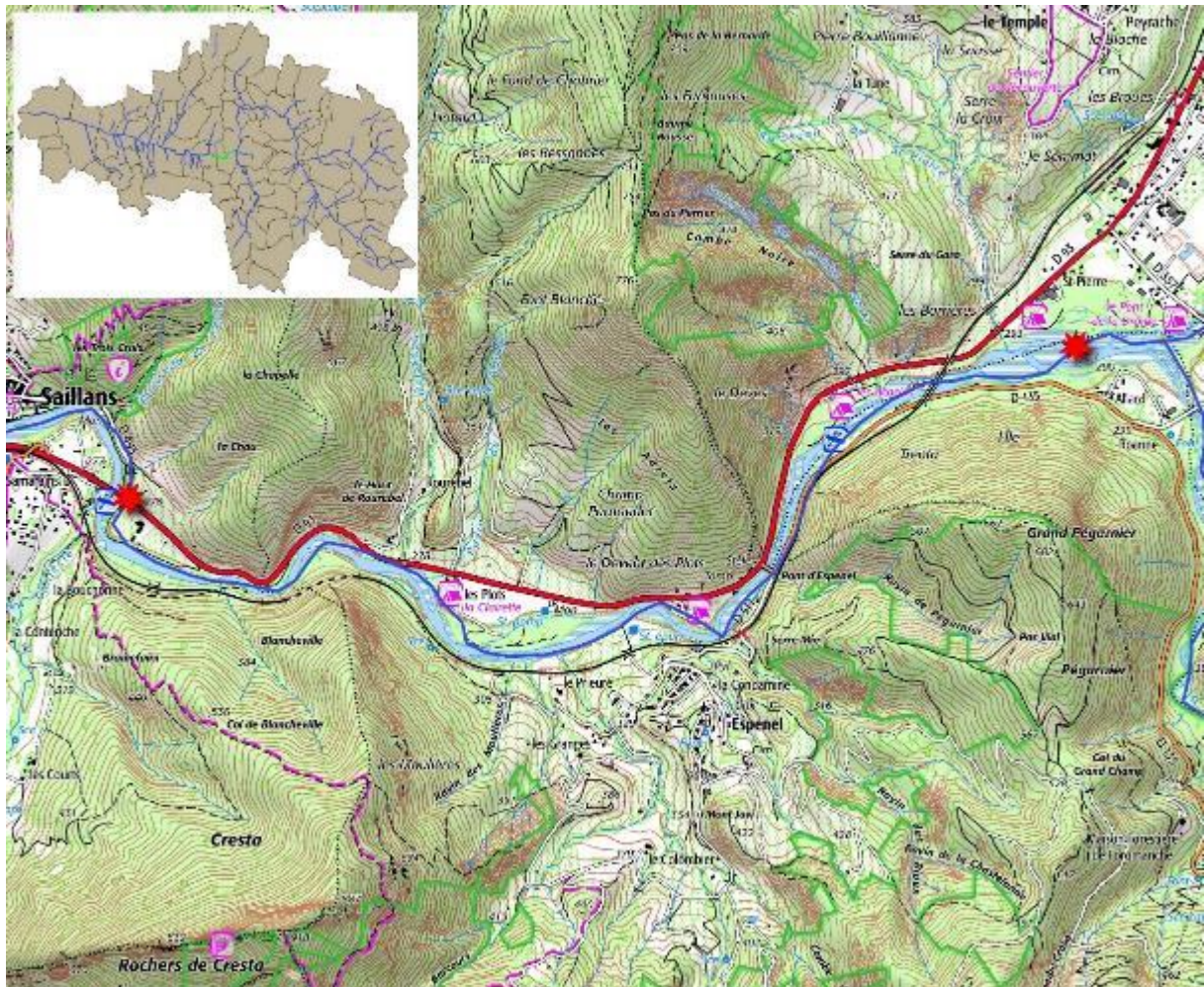
- _ Camping en zone inondable « le Pont de la Drôme » (rive droite en aval du tronçon)
- _ Terres agricole et habitations derrière digues
- _ Naturel : secteur large avec atterrissements écologiquement intéressants (avifaune)
- _ Paysager : le cours d'eau est en partie observable depuis les axes routiers RD 93 et 157
- _ Baignade : secteur important de baignade durant la période estivale
- _ Loisir : activité de canoë-kayak présente sur ce tronçon
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des digues

- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Entretien et régénération de la végétation
- _ Valorisation paysagère

Drôme 15



Ce tronçon, qui se resserre sous la contrainte du relief, comporte un secteur de petites gorges dans sa partie finale (aval du hameau « Les Plots »). Sur son ensemble, le lit relativement stable ne présente pas de problème particulier. Le substratum est fréquemment affleurant. Une petite digue (environ 450 mètres) est présente face au hameau « Les Plots »

La végétation, représentée par la strate arborée, compte essentiellement des sujets de Peupliers, Fresnes et Érables. Compte tenu de la bonne stabilité de ce tronçon dans son ensemble, la végétation établie présente peu de sujets penchés ou en mauvais état. Sur un petit secteur en amont direct des gorges (RG), l'érosion déstabilise les sujets installés en haut de berge. On note la présence de sujets de gros diamètre.

Enjeux

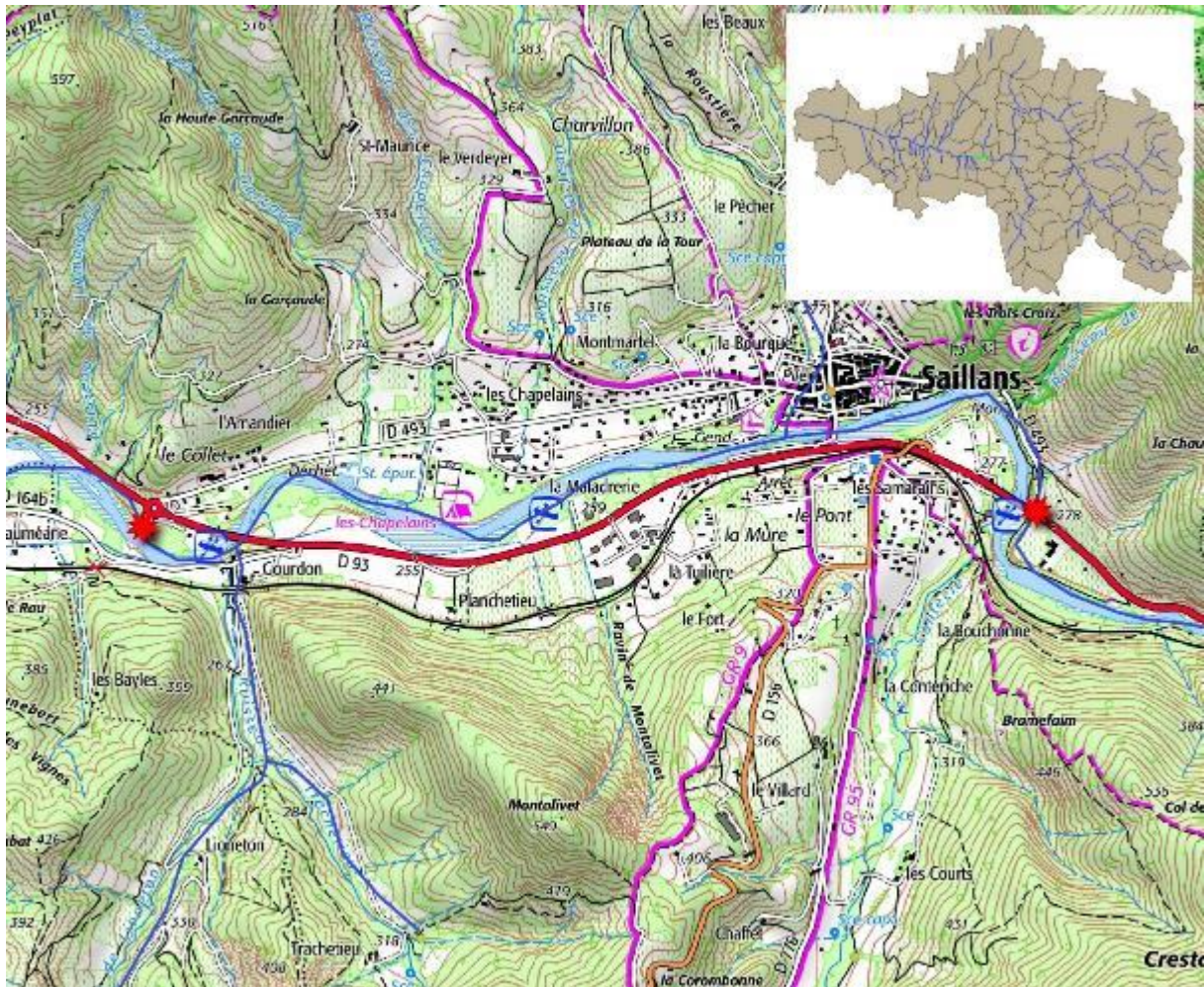
- _ Inondation : trois campings, « Base », « Le Pont d'Espenel » et « La Clairette » se trouvent en zone inondable
- _ Limiter le risque de création d'embâcle : Pont d'Espenel
- _ Paysager : ce secteur plus encaissé présente un intérêt paysager certain
- _ Naturel : le secteur de gorge diversifie les écoulements et les habitats
- _ Baignade : secteur important de baignade durant la période estivale
- _ Loisir : activité de canoë-kayak présente sur ce tronçon
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Limiter l'apport de bois mort sur le tronçon aval
- _ Stabilisation des berges

- _ Stabilisation de la digue
- _ Entretien et régénération de la végétation
- _ Valorisation paysagère

Drôme 16



Après un petit secteur de gorges, la Drôme retrouve un lit plus large, investi par de grands atterrissements. Dans la traversée de la ville de Saillans, la Drôme est bordée de nombreux aménagements : murs de soutènement, enrochements en protection de berge, canal maçonné, etc. qui contraignent le lit et le stabilisent. En sortie de Saillans, le cours d'eau est longé en rive droite par deux digues. En rive gauche, d'importants phénomènes d'érosion ont eu lieu lors de la crue de 2003 face à la station d'épuration de Saillans, entraînant la perte de terres agricoles et le confortement de la berge en enrochement. On note, en fin du linéaire enroché, la présence d'une encoche d'érosion. Même phénomène d'érosion en rive droite, en amont immédiat de la STEP, avec confortement massif en enrochement pour protéger la canalisation d'arrivée.

Sur ce tronçon, la ripisylve essentiellement arborée, est très clairsemée voire absente. Quelques petits boisements de rive sont présents ici et là en aval du centre-ville. De manière générale, cette végétation est stable ; elle comporte cependant quelques sujets de gros diamètre, penchés.

Enjeux

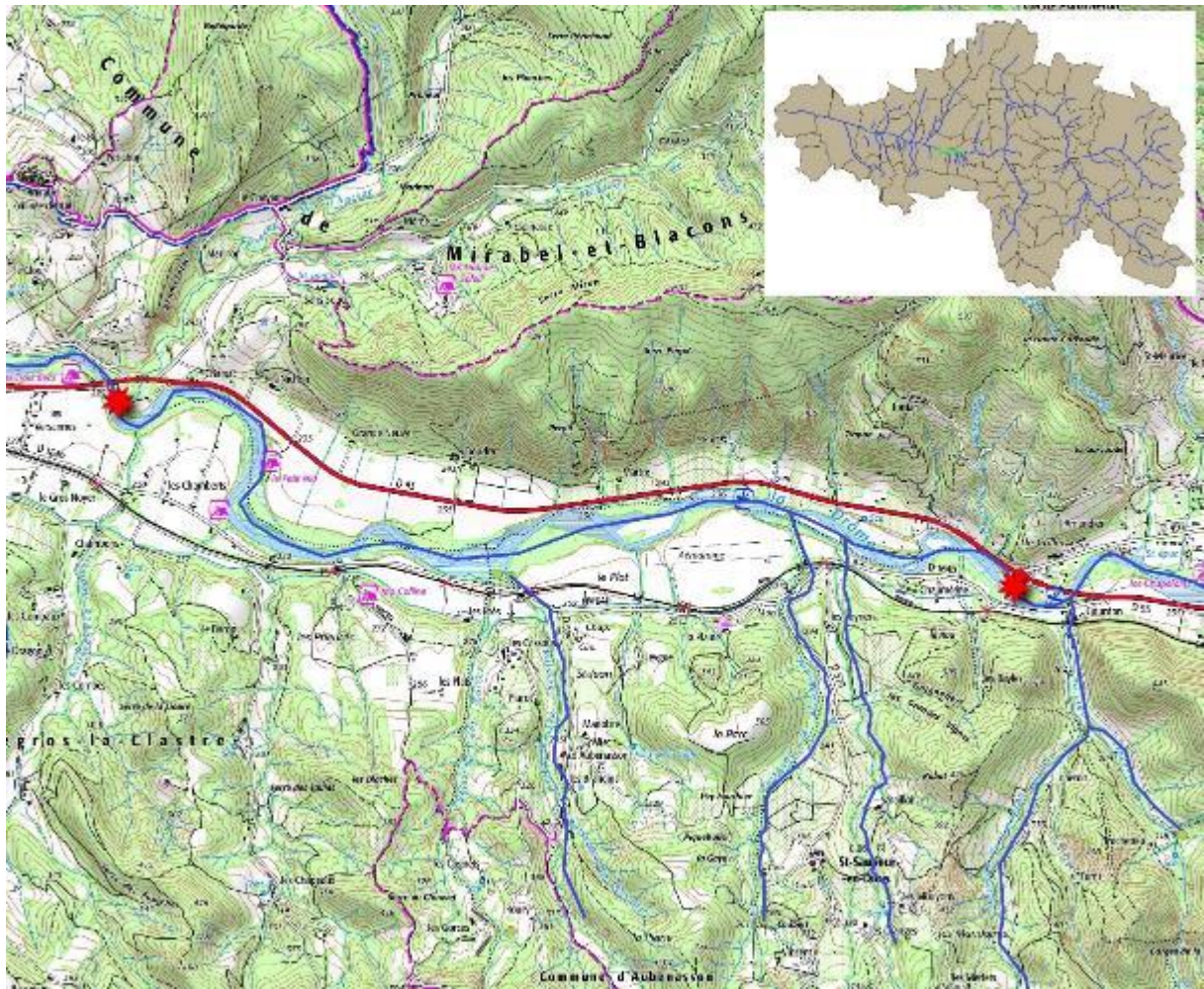
- _ Route RD 93 : La route se trouve à proximité du cours d'eau en sortie de Saillans. Après la crue de 2003, des confortements de berges ont été réalisés en protection de cette infrastructure,
- _ Infrastructure communale : la station de traitements des eaux usées de Saillans, situées en rive gauche de la Drôme (aval du centre-ville), a fait l'objet d'un aménagement de protection de sa berge en enrochement,
- _ Agricole : des terrains agricoles, situés en rive de la Drôme, ont fait l'objet d'importantes érosions lors de la crue de 2003
- _ Patrimoine construit : le canal de Saillans qui sert aujourd'hui de chemin de promenade,

- _ Paysager : Sur ce secteur l'intérêt paysager de la Drôme est fort : traversée de Saillans, RD 93 très empruntée par les touristes
- _ Baignade : secteur important de baignade durant la période estivale
- _ Loisir : activité de canoë-kayak présente sur ce tronçon
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Limiter le risque de création d'embâcles : ponts de la RD 93 et de Saillans
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Stabilisation des berges
- _ Retrouver une ripisylve homogène et continue sur l'ensemble du tronçon, confortant les berges et augmentant l'intérêt paysager
- _ Mettre en valeur et conserver en bon état l'ancien canal de Saillans : nécessité d'enlever les arbres de gros diamètre installés dans le canal et qui, à terme, finiront par détériorer l'ouvrage
- _ Valorisation paysagère

Drôme 17



Sur ce tronçon de ramière vieillissante, la Drôme retrouve un espace de liberté large qui lui confère un caractère sauvage. L'incision est cependant bien présente et les phénomènes d'érosion sont courants. La végétation des rives, Peupliers, Fresnes, essentiellement arborée et assez dense dans son ensemble, présente de nombreux sujets déstabilisés en haut de berge.

L'incision du lit déconnecte les végétaux du bord de berge, qui finissent par périr et tomber. Ce phénomène est davantage observable en rive droite.

Parmi ces arbres, on compte des sujets de gros diamètre (tendance au vieillissement). La présence d'embâcles sur les atterrissements de ce secteur est assez fréquente.

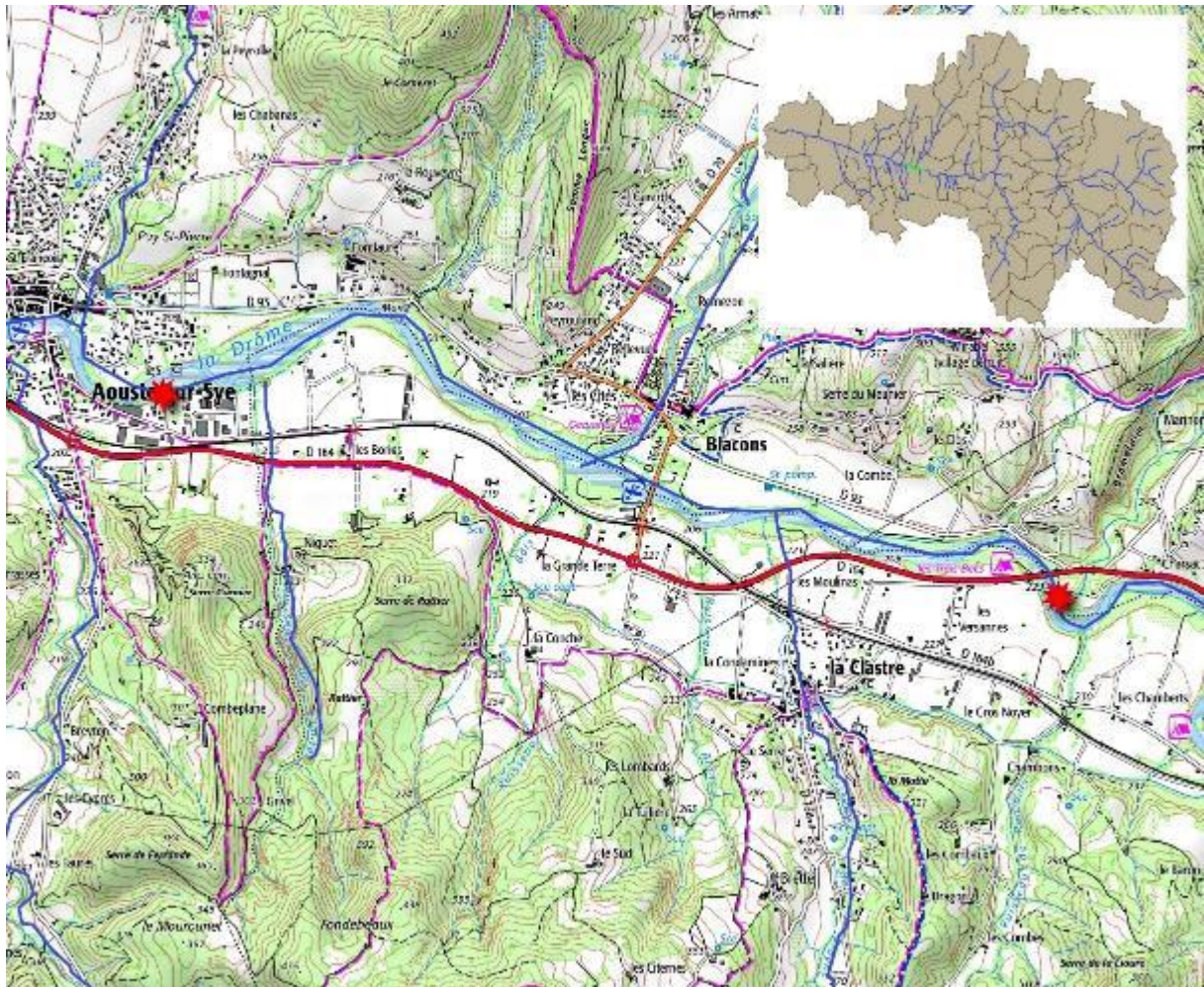
Enjeux

- _ Agricole : secteur de plaine agricole
- _ Route : à plusieurs reprises la RD 93 longe la Drôme
- _ Paysager : ce tronçon est observable depuis la RD 93, route très empruntée par les touristes
- _ Naturel : secteur de ramière vieillissante où la présence de Castor est vérifiée
- _ Baignade : secteur important de baignade durant la période estivale

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval : enlèvement systématique des arbres penchés situés en haut de berge
- _ Entretien et régénération de la végétation
- _ Pêche
- _ Valorisation paysagère

Drôme 18



Sur ce tronçon, le lit de la Drôme se resserre, l'incision du lit est fréquente et le substratum souvent apparent. Cependant, de manière générale, la végétation des rives dense est bien implantée et stable. Elle représente même, sur différents secteurs, l'idéal. En effet, en plusieurs endroits, on observe la mise en place de Saulaies denses en pied de berge (cf. photo ci-dessus). Formant un rideau de végétation épais, elles sont un moyen efficace de protection des berges contre l'érosion. Sur ce tronçon il existe un vieux canal d'amenée d'eau aux industries d'Aouste-sur-Sye, le canal de Sagnial. Un foyer de Renouée du Japon a été observé sur ce tronçon.

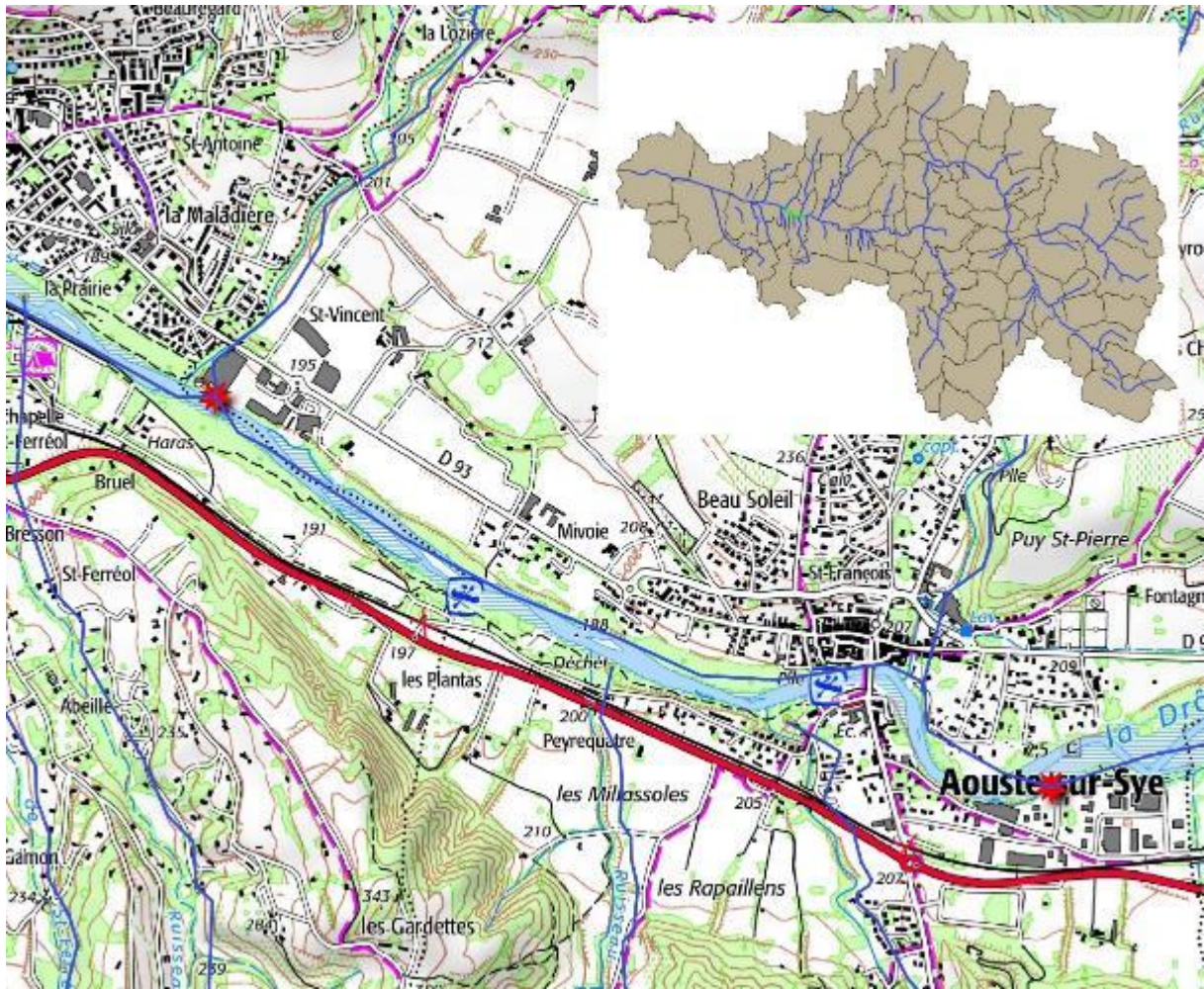
Enjeux

- _ Paysager : cours d'eau observable depuis la RD 93, la RD 164 et centre du village d'Aouste-sur-Sye
- _ Naturel
- _ Tourisme/baignade : ce secteur est très fréquenté l'été par les estivants
- _ Agricole
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges
- _ Limiter l'apport de bois mort sur le tronçon aval
- _ Limiter le risque de création d'embâcles : pont de Charsac et d'Aouste-sur-Sye
- _ Lutte contre l'expansion des plantes envahissantes
- _ Valorisation paysagère

Drôme 19



Ce secteur ressemble morphologiquement beaucoup au précédent (largeur, incision, etc.). Cependant, l'érosion des berges est beaucoup plus présente et la configuration de protection des berges par des Saules installées en pied de berge est inexistante. La hauteur de berge est parfois importante (plus de 2 mètres). La ripisylve, essentiellement composée par la strate arborée, large (petite forêt alluviale) et assez dense, est notablement affectée par ces phénomènes d'érosion. Cette dernière, déconnectée du cours d'eau (incision), est fortement déstabilisée. De nombreux sujets risquent d'être entraînés lors des prochaines crues. Sur ce secteur, on dénombre quelques sujets de gros diamètre.

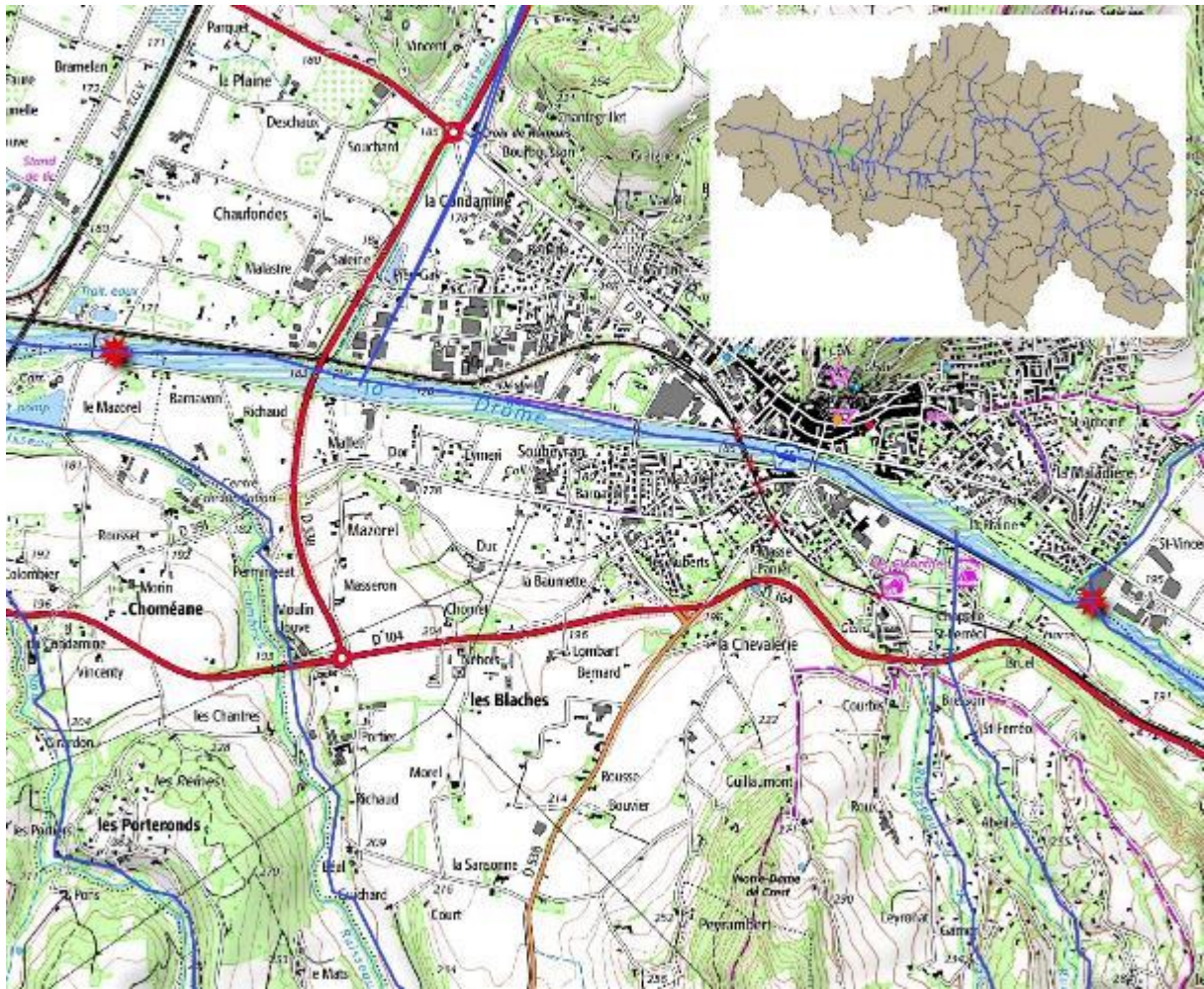
Enjeux

- _ Paysager : Cours d'eau facilement observable depuis la RD 93 et RD 164
- _ Tourisme/baignade : secteur très visité pendant la période estivale
- _ Naturel : boisement de berge formant une petite forêt alluviale
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Stabilisation des berges
- _ Entretien et régénération de la végétation
- _ Valorisation paysagère

Drôme 20



Sur l'ensemble de ce tronçon, la Drôme est marquée par la présence de digues disposées de chaque côté du cours d'eau. Ces digues, qui n'ont pas fait l'objet d'entretien depuis plusieurs décennies, sont investies par une végétation arborée dense, comprenant des sujets de gros diamètres. L'entretien de la quasi-totalité des digues de ce tronçon a été traité en octobre 2006, dans le cadre du contrat de rivière n°2, porté par la CCVD. Face à la zone industrielle de Crest (rive droite), on note une érosion de digue croissante. Un seuil à vocation agricole, situé juste en amont du secteur de ramière, est en mauvais état. Ce dernier joue un rôle non négligeable de calage du lit de la Drôme en limitant la régression et l'accentuation de l'incision.

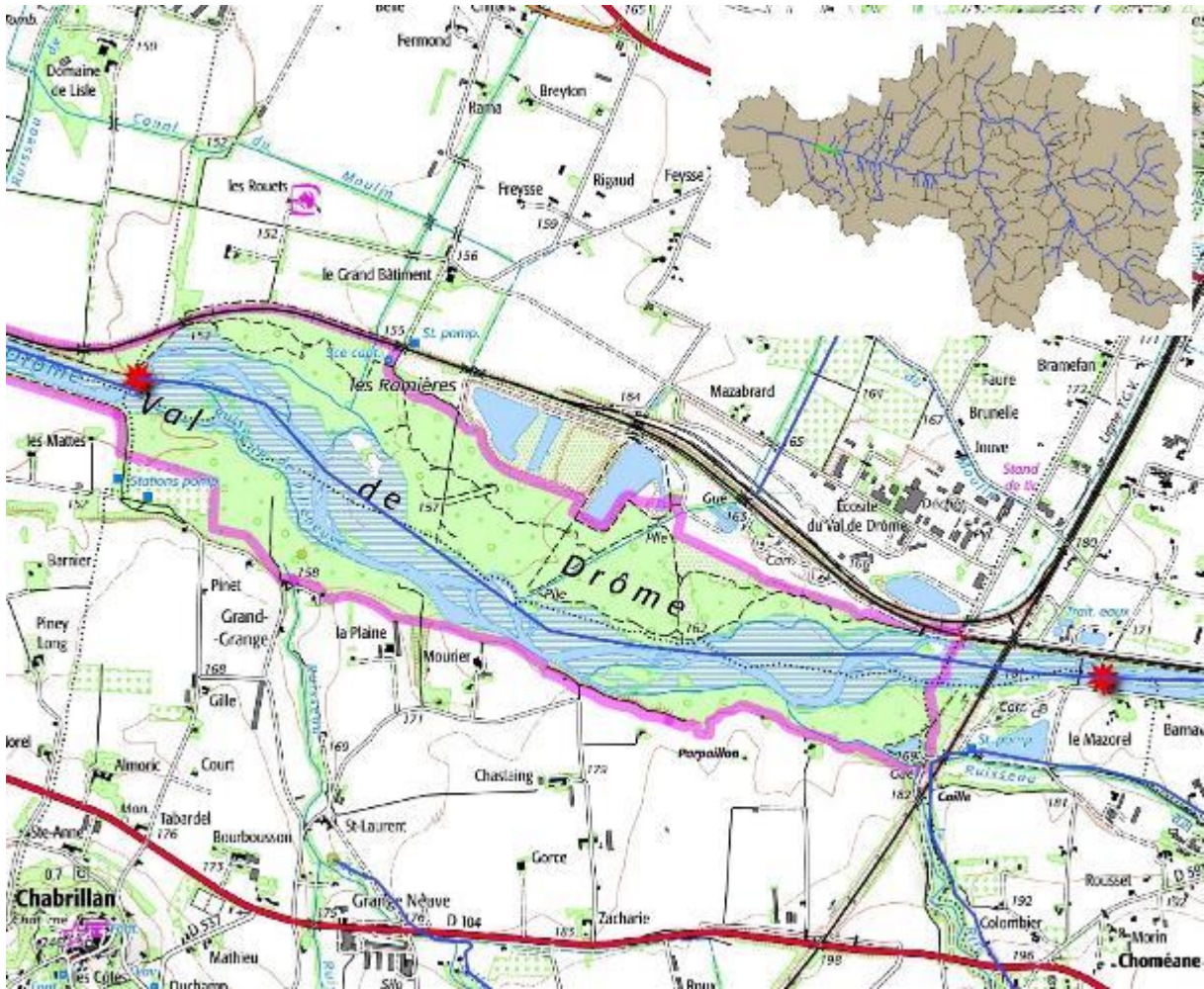
Enjeux

- _ Inondation : les digues présentes sur ce tronçon protègent de nombreuses infrastructures, habitations et terres agricoles contre l'inondation
- _ Paysager/Tourisme : Crest ainsi que les bords de la Drôme sont très visités pendant la période estivale
- _ Voie ferrée : la voie ferrée longe la Drôme en rive droite
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation et pérennité des digues
- _ Limiter la création d'embâcles : présence de deux ponts dans la traversée de Crest
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Valorisation paysagère

Drôme 21



Ce secteur sauvage est celui des Ramières du Val de Drôme. Très large (plus de 300 m), le lit mineur de la Drôme longé par les forêts alluviales laisse place à de multiples bras d'eau et à un ensemble d'atterrissements plus ou moins végétalisés. Ce tronçon comprend une partie de la digue de Eurre (rive droite amont – environ 1 km), ainsi que le début des digues de Grane et d'Allex (aval – environ 500 m chacune) La végétation des rives, essentiellement arborée et assez dense (forêt alluviale), est vieillissante. On note la présence assez fréquente d'embâcles sur les atterrissements.

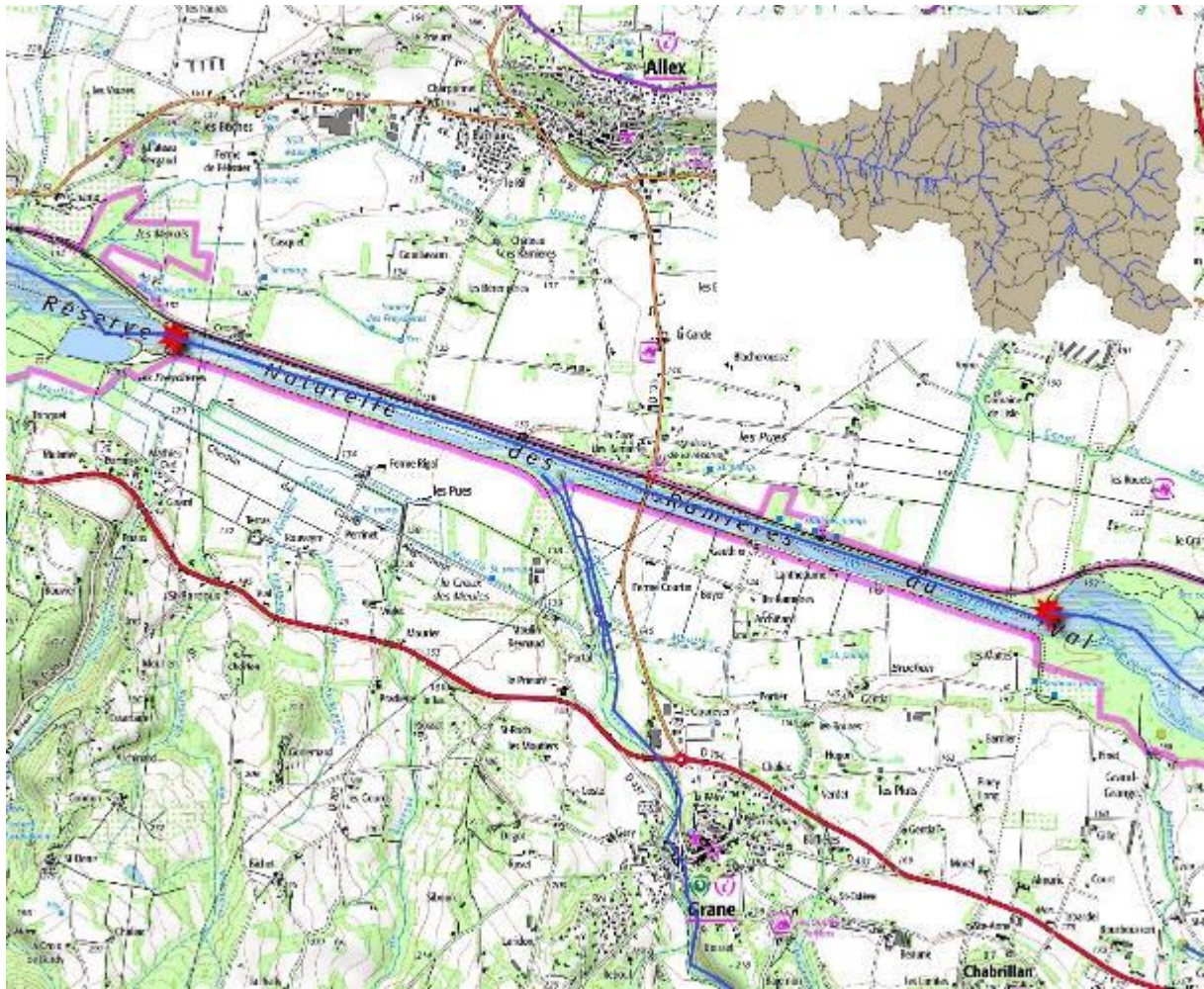
Enjeux

- _ Inondation : en cas de rupture de digue, la Drôme pourrait inonder la commune d'Allex (habitations, infrastructures, terres agricoles, etc.)
- _ Naturel : ce secteur fait partie de la Réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme
- _ Zone de divagation à conserver
- _ Voie ferrée : la voie ferrée desservant Gap longe la Drôme en rive droite

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des digues
- _ Entretien et régénération de la ripisylve
- _ Maintien du biotope
- _ Pêche

Drôme 22



Sur ce tronçon, la Drôme entièrement endiguée voit la largeur de son lit mineur fortement diminué (110 m). Ce tronçon est marqué par des affouillements importants en rive droite et l'effondrement localisé du talus en rive gauche. La ripisylve est exclusivement représentée par les boisements colonisant les digues. Cette végétation, qui a déjà fait en partie l'objet d'entretien en 2004 (en amont du pont d'Alex – travaux CCVD dans le cadre du contrat de rivière) est vieillissante (nombreux sujets morts en rive droite). Une seconde tranche de travaux est prévue en aval du pont d'Alex fin 2006. Elle comporte des sujets de gros diamètre.

Enjeux

_ Inondation : les digues présente sur ce tronçon protègent les plaines agricoles et habitées de Grane et Alex

_ Paysager : ce secteur est facilement observable depuis la voie ferrée ainsi que différentes routes départementales

_ Voie ferrée : la voie ferrée desservant Gap longe la Drôme en rive droite

_ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

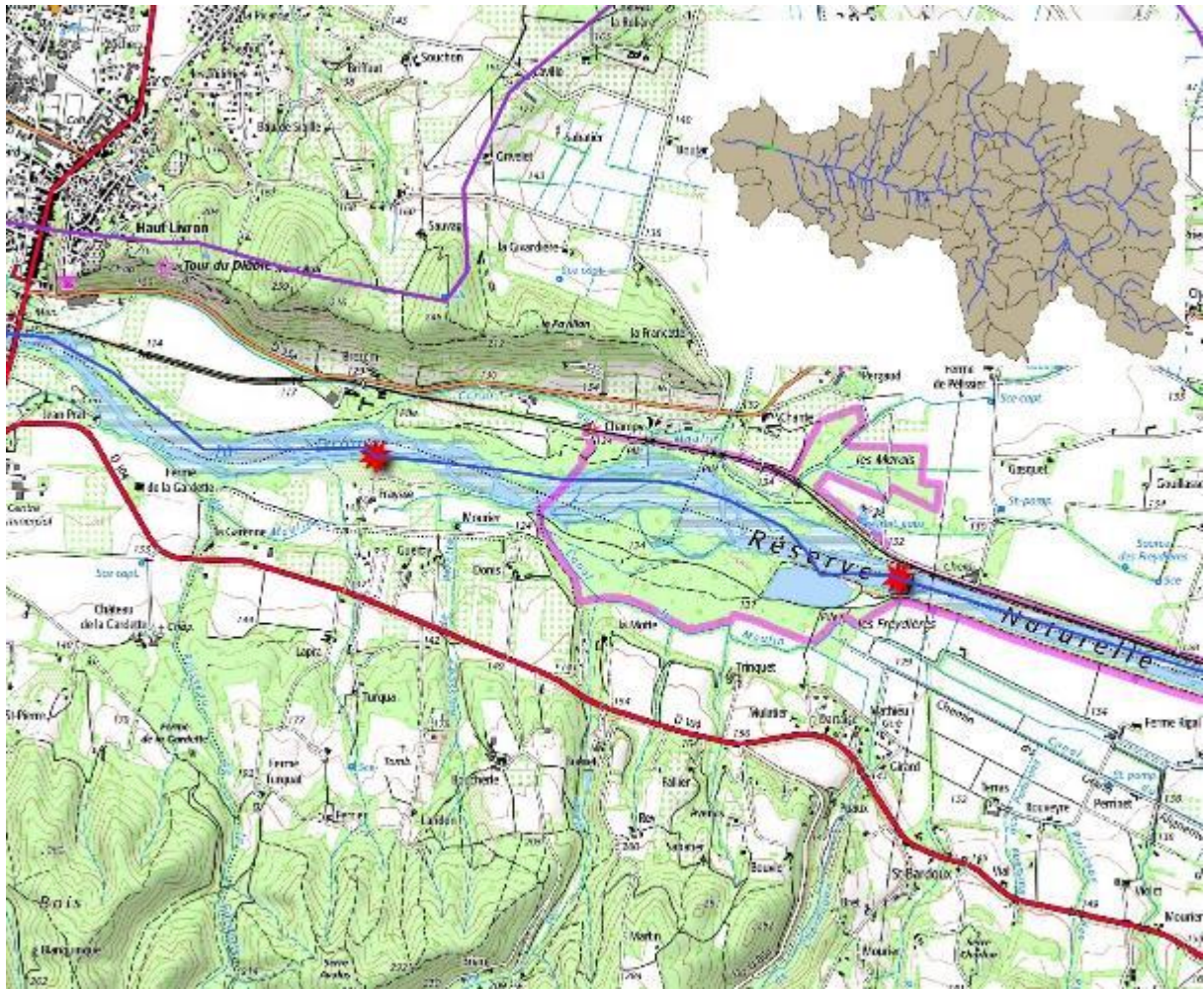
_ Stabilisation et pérennité des digues

_ Limiter l'apport de bois au tronçon aval

_ Favoriser les écoulements : protection des digues contre l'érosion ponctuelle par création d'embâcles

_ Valorisation paysagère

Drôme 23



Ce second secteur de ramière, également intégré à la réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme, connaît une configuration semblable à la première : bras d'eau multiples méandrant au sein de grands atterrissements plus ou moins végétalisés et longés en rive par des boisements alluviaux. La largeur du lit mineur peut atteindre les 400 mètres. Cependant, cette ramière est marquée par la présence, en lit mineur, d'une ancienne carrière d'extraction. La ripisylve présente, qui intègre les forêts alluviales des rives, est composée d'une dense végétation à dominante arborée. Elle connaît ponctuellement des soucis d'instabilité provoquée par l'érosion fréquente, particulièrement sur la rive droite et dans la partie aval du tronçon

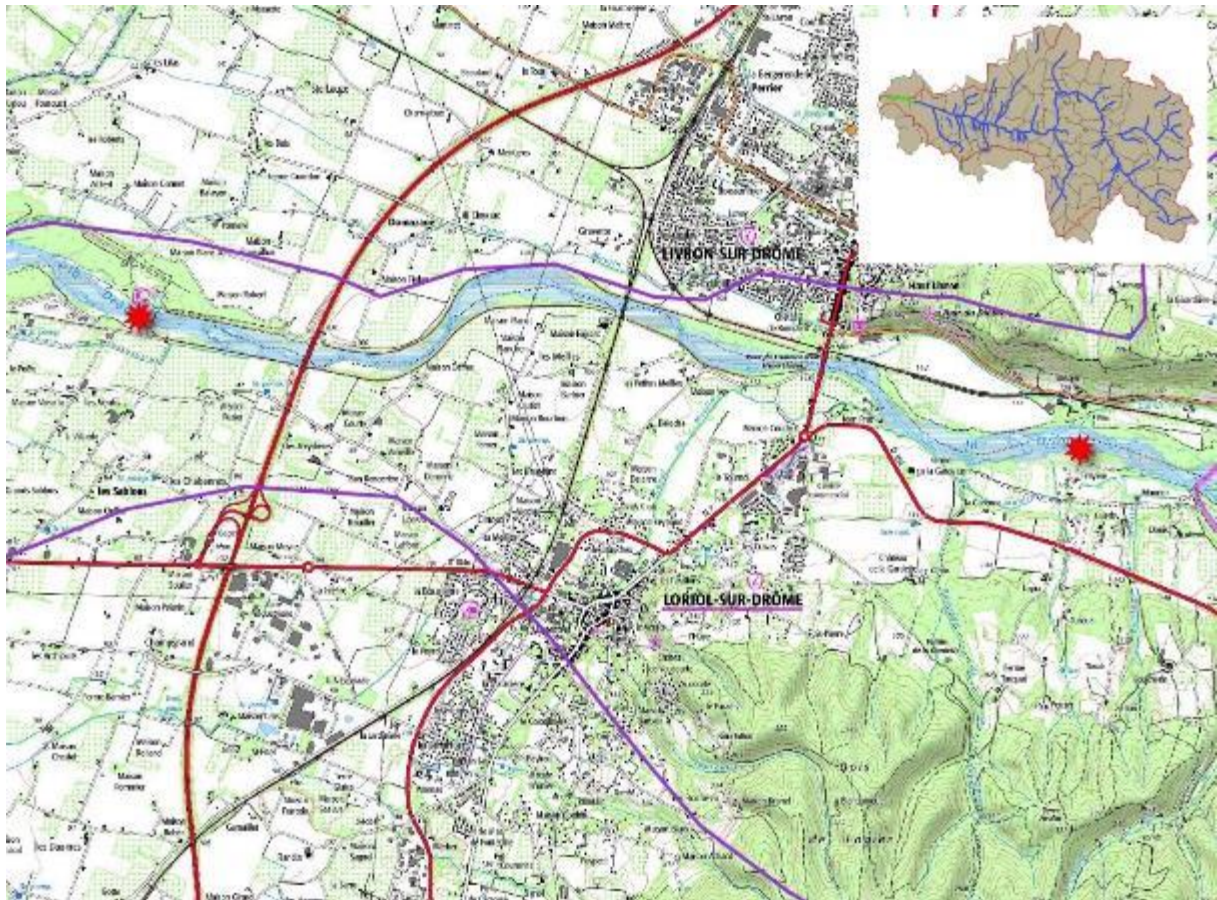
Enjeux

- _ Incision : présence d'une ancienne gravière qui, si elle était capturée par la Drôme, pourrait engendrer un phénomène d'incision régressive
- _ Naturel : secteur naturelle et sauvage des Ramières du Val de Drôme. Présence d'un arrêté de biotope en amont de ce tronçon
- _ Voie ferrée : la voie ferrée desservant Gap longe la Drôme en rive droite, elle est exposée à l'érosion à deux reprises
- _ Zone de divagation à conserver
- _ Anse d'érosion au lieu-dit Chappy : (voie ferrée, canal des Moulins, rejet de la STEP d'Allex)
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Entretien et régénération de la ripisylve

Drôme 24



Ce dernier tronçon de la Drôme est marqué par un rétrécissement notable du lit mineur et la présence de digues quasi continues. En rive droite (côté Livron), la digue est colonisée par une végétation très dense comptant de nombreux sujets vieillissants, fragilisant l'ouvrage. En rive gauche (côté Loriol), en différents endroits entre la digue et le cours d'eau, on observe des boisements composés de Saules, Peupliers, Aulnes, Érables, etc. La digue est également très végétalisée et supporte fréquemment des sujets de gros diamètre. De manière générale, la végétation présente, assez dense, présente un stade de vieillissement avancé qui se traduit par un état sanitaire dégradé.

Enjeux

- _ Inondation : en cas de rupture de digue, de nombreuses habitations, infrastructures, terres agricoles seraient touchées
- _ Voie ferrée : en rive droite en amont direct du pont de la RN 7, de l'érosion, aggravée par la présence de grands arbres, menace la voie ferrée
- _ Paysager : ce secteur de la Drôme est facilement observable depuis les villes de Loriol et Livron.
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation et pérennité des digues
- _ Entretien et régénération de la ripisylve

AFFLUENTS RIVE DROITE AMONT

BEZ

BOULC

MEYROSSE

BOIDANS

CHAURANNE

MARAVEL

ARCHIANE

SAREYMOND

BORNE

GÂTS

VALCROISSANT

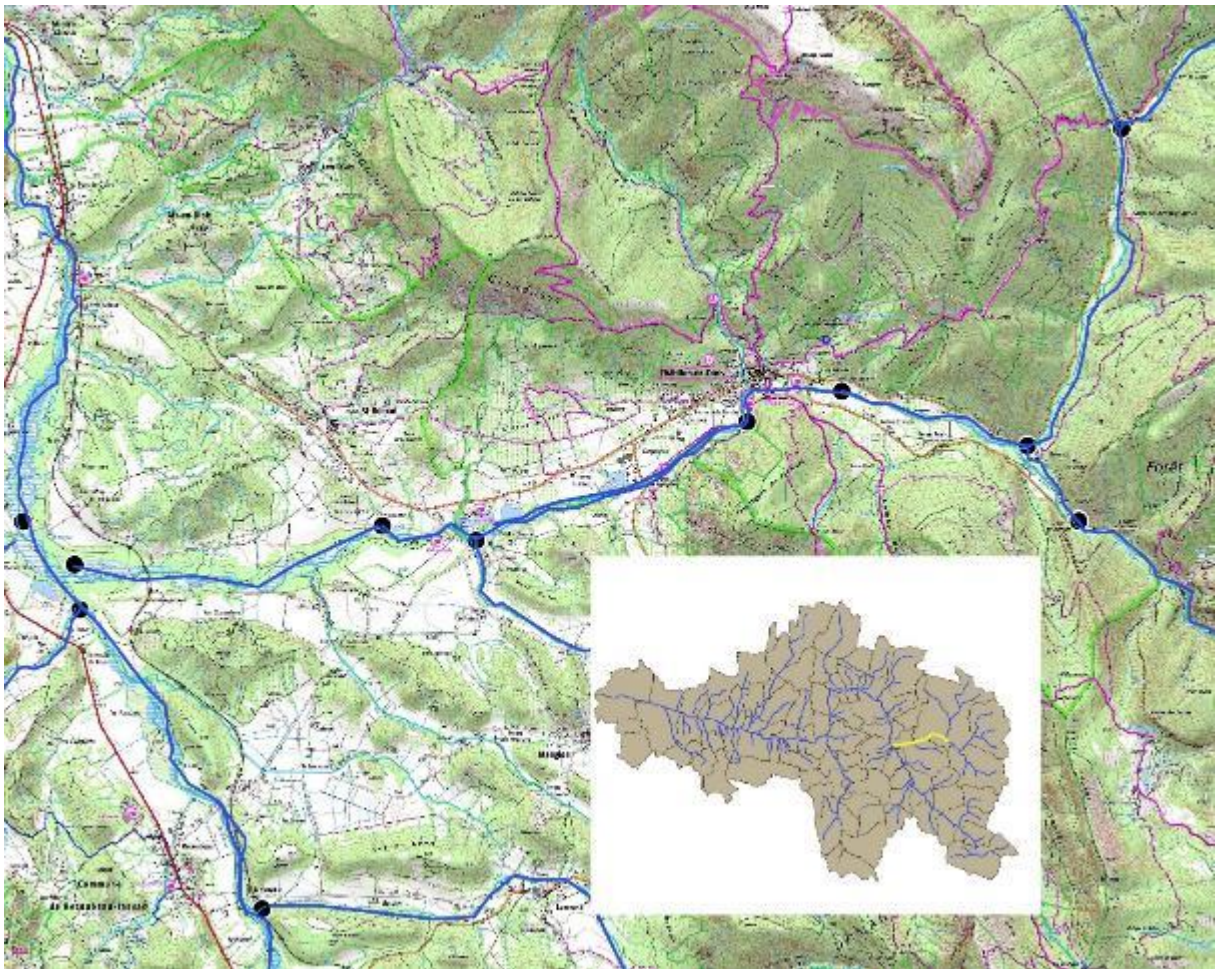
BLANCHON

GRIMONE

VIERE

RIF MISCON

Bez 1



Après avoir traversé un secteur de gorges, le ruisseau des Gâts s'élargit notablement et s'écoule sur un terrain faiblement pentu (petite vallée alluvionnaire). Un peu plus de 700 m à l'aval, il reçoit les eaux de l'Archiane et devient le Bez. Les dépôts de matériaux s'intensifient et forment de grands îlots peu végétalisés. Sur l'ensemble du tronçon, les phénomènes d'érosion sont très présents et importants. La végétation des rives, dominée par le Peuplier, est une végétation à tendance vieillissante qui évolue suivant le tracé du cours d'eau. Parfois très clairsemée, elle se confond en grande partie aux cordons de forêt alluviale qui bordent le cours d'eau. Fortement déstabilisés par l'érosion quasi continue des berges, de nombreux arbres sont déracinés et tombent dans le lit. Ils fournissent du bois mort et créent des embâcles accentuant ponctuellement l'érosion des berges.

Enjeux

- _ Patrimoine naturel : le bois mort et les embâcles diversifient les écoulements et créent des habitats très intéressants pour la faune et la flore de ce cours d'eau, notamment sur les îlots (rôle écologique)
- _ Piscicole
- _ Baignade : ce secteur est convoité par les baigneurs pendant la période estivale
- _ Paysager : Tronçon en partie observable depuis les axes routiers RD 120 et RD 539
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Entretien et régénération de la ripisylve
- _ Valorisation paysagère

Bez 2

Le Bez, dans la traversée de Châtillon-en-Diois, est un cours d'eau artificialisé. De nombreux aménagements en génie civil ont été réalisés pour conforter les berges. La stabilisation du lit par des techniques dures a alors provoqué, et provoque encore des phénomènes d'incision importants (déstabilisation des ouvrages) et des érosions de berges continues. Des seuils de calage ont été mis en place pour lutter contre ces déséquilibres. La végétation des rives est quasi absente tout au long de ce tronçon. Sur quelques linéaires non bétonnés, quelques restes de boisement rivulaire sont présents. Cependant, les conditions de vie induites par l'artificialisation du cours d'eau altèrent notablement cette végétation alors très souvent déstabilisée ou déconnectée du lit (incision).

Enjeux

- _ Urbain : le Bez traverse le coeur de la ville de Châtillon-en-Diois. Des habitations, des campings et des infrastructures sont situés en zone inondable.
- _ Paysager : le Bez fait partie du paysage de Châtillon-en-Diois, cependant le cours d'eau n'est pas mis en valeur.

Objectifs sur ce tronçon

- _ Favoriser les écoulements
- _ Stabilisation des berges par la mise en place d'une ripisylve
- _ Stabilisation des digues : présence d'une digue en rive gauche, à l'aval de ce tronçon
- _ Limiter l'apport de bois vers le tronçon aval
- _ Valorisation paysagère

Bez 3

En sortie de Châtillon-en-Diois, le Bez légèrement encaissé s'élargit ; une plage de dépôts formant un long atterrissement en rive droite en témoigne. Cependant, très vite le cours d'eau présente d'importants déséquilibres. L'incision du lit, qui augmente considérablement les hauteurs de berges et leur érosion, fait apparaître le substratum de manière fréquente et parfois continue. Des digues sont présentes sur la quasitotalité de ce tronçon. La ripisylve de ce tronçon subit directement les dysfonctionnements morphodynamiques du cours d'eau. En rive gauche, le Bez s'écoule au pied d'un massif boisé faisant partie de la forêt domaniale du Glandasse. Le boisement rivulaire, essentiellement disposé sur les hauts de berge, contient alors de nombreux résineux ainsi que de différents feuillus vieillissants. Déstabilisée, cette ripisylve approvisionne fréquemment le Bez en bois mort. En rive droite, le cours d'eau longé par un chemin offre peu d'espace à la végétation des rives. Celle-ci, qui se présente alors de façon clairsemée à continue, reste très étroite et subit fortement l'érosion. De nombreux sujets également déstabilisés en haut de berge fournissent du bois mort au cours d'eau.

Enjeux

- _ Camping : érosion de la berge RG importante au droit du camping des Hirondelles
- _ Carrière : érosion des berges en rives droite et gauche le long des plans d'eau de Bra (carrières) : risque de capture du plan d'eau par le Bez
- _ Agricole : lagunage communal et usine à bois : les digues présentes en sortie de Châtillon-en-Diois, en rive droite, protègent des terres agricoles, une usine à bois et le lagunage communal contre les débordements du Bez
- _ Piscicole
- _ Paysager

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des digues
 - _ Éviter l'érosion
 - _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- Entretien et régénération de la ripisylve : émanciper la végétation des rives et favoriser les essence ripicoles
- _ Valorisation paysagère

Bez 4

Peu après la ferme de Charoussieux, la pente du fond du Bez diminue notablement et engendre la mise en place, jusqu'à la confluence avec la Drôme, d'un secteur de ramières. Le lit majeur du Bez s'élargit alors notablement (plus de 150 mètres de largeur), le chenal principal du cours d'eau se divise en de nombreux petits bras s'écoulant parmi les dépôts importants de matériaux formant de grands atterrissements. La végétation en place est essentiellement composée par la forêt alluviale en place sur les rives. Dans le lit mineur, les nombreux dépôts de matériaux sont colonisés par des Saules arbustifs.

Enjeux

_ Secteur naturel des ramières classé en ZNIEEF :

- ZNIEEF de type I 260900005 « Confluence du Bez et de la Drôme »
- ZNIEEF de type II 2609 « Ensemble fonctionnel formé par la rivière

Drôme et ses principaux affluents »

_ Piscicole : secteur de ramières à fort potentiel piscicole (écoulements et milieux aquatiques variés)

_ Agricole : les terrains riverains au secteur de ramières sont occupés par des cultures. Au niveau de la ferme « Le Plat » ainsi qu'en rive droite avant la confluence avec la Drôme, on note des érosions de berge attaquant les terres agricoles

_ Paysager : les ramières confèrent à ce secteur un attrait paysager notable

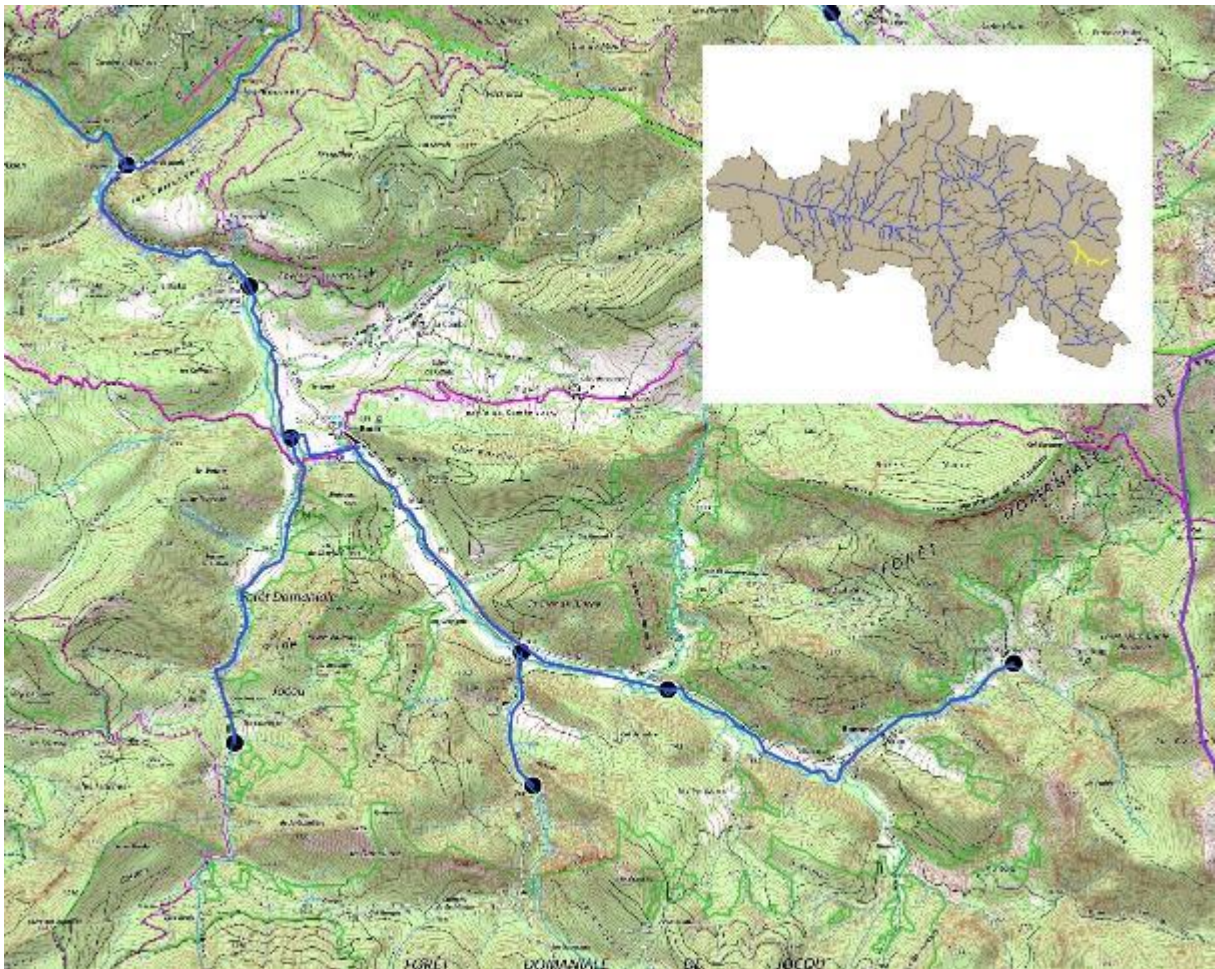
Objectifs sur ce tronçon

_ Maintien du biotope

_ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval

_ Valorisation paysagère

Boulc 1



Ce tronçon, compris depuis le hameau de Taravel jusqu'à l'amont de la confluence du Boulc avec le ruisseau d'Alex, ne présente pas de problèmes particuliers. Le lit, en appui sur les versants, est caractérisé par une forte pente (environ 3 %) et une largeur de l'ordre de 3 mètres. Le vallon étroit soutenant le cours d'eau est principalement occupé par des prairies de fauche.

La végétation bien implantée sur les rives contribue fortement à l'équilibre des berges. Dominée par le Pin sylvestre, elle comprend également des Aulnes, Hêtres, Fresnes, Érables et Peupliers, installés sur des terrasses submersibles permettant de freiner les écoulements et réduire les phénomènes d'érosion. Sur ce tronçon, le Boulc est en relativement bon équilibre avec sa ripisylve. Quelques gros sujets (Pins sylvestres, Hêtres, Fresnes, etc.) sont cependant à surveiller.

Ce tronçon à faible éclairage constitue un milieu favorable à la vie piscicole.

Enjeux

- _ Piscicole : ce tronçon en équilibre offre des conditions idéales pour les salmonidés
- _ Agricole : le cours d'eau en rive gauche est longé par des terres agricoles
- _ Paysager : le Boulc et sa végétation de rives agrémentent le paysage de cette petite vallée

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilité des berges
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Entretien et régénération de la ripisylve : privilégier les essences de feuillus ripicoles aux résineux
- _ Valorisation paysagère

Boulc 2

Ce tronçon, établi depuis la confluence du Boulc avec le ruisseau d'Allex jusqu'à la confluence du Boulc avec le Merlet, suit une vallée étroite supportant des terres agricoles et la RD 148. Sur ce secteur où le lit s'élargit notablement, on note la présence d'importants dépôts de matériaux apportés par les trois affluents majeurs :

l'Allex, le Vabre et le Merlet. Ce tronçon est également marqué par de fortes et continues érosions de berge, qui peuvent atteindre plus de 4 mètres de hauteur et emportent des terrains agricoles. Une grande partie des berges érodées lors de la crue de 2003 ont fait l'objet de confortement (plaquage des matériaux déposés contre les berges), sans replantation (ASA du Boulc).

La pression anthropique (activité agricole) et les phénomènes récurrents d'érosions latérales du Boulc pèsent fortement sur la ripisylve. Cette dernière, morcelée, clairsemée à absente et déconnectée du cours d'eau, est très instable. De nombreux arbres sont en mauvais état sanitaire, particulièrement les résineux.

La vie piscicole est difficile sur ce secteur souvent à sec l'été.

Enjeux

- _ Urbain et infrastructure : des secteurs habités du village de Boulc sont situés en zone inondable, ainsi que le lagunage communal
- _ Route : RD 148 soumise aux érosions de berge
- _ Agricole : de bonnes terres arables bordent le Boulc
- _ Paysager

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges
- _ Éviter l'érosion
- _ Favoriser les écoulements
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Entretien et régénération de la ripisylve visant à diversifier les essences et à pérenniser la stabilité des berges
- _ Valorisation paysagère

Boulc 3

Avant d'entrer dans un secteur de gorges, le Boulc se cale en rive gauche d'une petite vallée agricole, au pied des monts de Maltour. Soumis à de forts déséquilibres réactivés lors de la crue de 2003, le Boulc présente de façon quasi continue d'importantes érosions de berges. Ces altérations touchent localement des

Infrastructures (route de Miscon, pont de Ravel) ou des parcelles agricoles. Ces érosions sont liées à une importante incision du lit (elle peut atteindre plus de 6 mètres) et à une forte mobilité latérale du cours d'eau (méandrage). Cependant, la pente faible de ce secteur (de l'ordre de 1,5 %) implique également le dépôt de matériaux et la formation d'atterrissements.

La ripisylve en place, qui subit cette dynamique active et la pression de l'activité agricole, est bien souvent très étroite à absente. Nombreux sont les arbres de haut de berge dont le système racinaire est mis à nu (cf. photo ci-dessus). Quelques berges talutées après la crue de 2003 (confortement) voient leur partie inférieure colonisée par de jeunes pousses d'Aulnes. La configuration du cours d'eau et de ses berges hautes et abruptes ne permet pas à une végétation dense et structurante de se mettre en place.

Les atterrissements présents récupèrent fréquemment des bois morts de l'amont.

Enjeux

- _ Agricole : de nombreux terrains agricoles subissent l'érosion et voient leur surface diminuer

- _ Route de Miscon : situé au bord du cours d'eau elle fait l'objet ponctuellement de déstabilisation par érosion
- _ Hydraulique : le pont de Ravel présente une ouverture moyennement dimensionnée
- _ Paysager

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges
- _ Éviter l'érosion
- _ Éviter la création d'embâcles
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Retrouver un boisement de rive digne de ce nom
- _ Valorisation paysagère

Boulc 4

Sur ce tronçon aval, le Boulc entre dans un secteur de petites gorges résultant de mouvements importants de terrain. En effet, le glissement de Ravel réactivé lors de la crue de 1994 a contraint le Boulc en réduisant son espace de liberté. Ce glissement, continuellement érodé, fournit d'importantes quantités de matériaux au cours d'eau.

Un peu plus en aval, en sortie de ce resserrement, le Boulc rejoint le ruisseau des Gâts. Au niveau de la confluence, on observe une quantité très importante de matériaux déposés qui ont fait l'objet de dragage en 2004. Ce fort exhaussement du lit augmente les risques d'inondation de la microcentrale située au niveau de la confluence.

La végétation des rives est limitée à quelques Saules et Pins Sylvestres fragilement implantés sur les berges. Les écoulements violents de ce secteur en temps de crue déstabilisent fortement la végétation des rives.

Enjeux

- _ Usage : la microcentrale située en sortie des gorges est en zone inondable
- _ Route : la RD 148 est confrontée à l'érosion au niveau de la confluence du Boulc avec le ruisseau des Gâts
- _ Paysager

Objectifs sur ce tronçon

- _ Favoriser les écoulements
- _ Éviter la création d'embâcles
- _ Limiter l'apport de bois au tronçon aval
- _ Valorisation paysagère

The figure consists of two maps. The main map is a topographic map of the Toulon region in France, showing the Var river and its tributaries. The map is color-coded to represent elevation, with green for lower elevations and brown for higher elevations. The Var river is shown in blue, and its tributaries are shown in purple. The map includes labels for various locations, including Toulon, La Seyne-sur-Mer, and La Valette-sur-Var. An inset map in the top left corner shows the location of the study area within the Provence-Alpes-Côte d'Azur region of France.

Le Meyrosse sur ce secteur est bordé par une ripisylve réduite dans sa largeur par l'activité agricole. Cependant, bien présente, elle est représentée équitablement par les strates arbustives et arborées, donnant lieu à un couvert assez dense. Il n'est pas rare de constater un état dégradé de la ripisylve, ainsi que certains sujets victimes de l'érosion ponctuelle. La présence de bois mort dans le cours d'eau est assez fréquente.

Enjeux

- ## Objectifs sur ce tronçon

- _ **Maintien du biotope** : conserver la qualité du cours d'eau qui lui permet d'accueillir des populations d'écrevisses à pattes blanches
- _ **Piscicole** : conserver les qualités du cours d'eau qui lui permettent d'accueillir des truitelles
- _ **Entretien et régénération de la ripisylve** : l'objectif est de retrouver une ripisylve en bon état sanitaire sur l'ensemble de ce tronçon
- _ **Valorisation paysagère**

Meyrosse 2

Ce tronçon s'étend du hameau des Granges à celui des Liotards. Le Meyrosse prend de la largeur, sa pente diminue légèrement, les faciès restent variés. Sur ce long linéaire, on compte de nombreux aménagements en protection des infrastructures qui contraignent le cours d'eau. L'incision du lit est notable et la présence d'érosion fréquente.

La ripisylve subit la pression anthropique, lorsque le Meyrosse est bordé par la RD 742, la végétation des rives est fortement affectée. Implantée de façon très clairsemée ou absente, essentiellement de gros sujets de Tilleuls, Peupliers et Fresnes la composent. L'autre rive est quant à elle investie par une ripisylve assez dense mais étroite, localement déstabilisée (érosion). Ponctuellement, des jeunes Saules implantés en pied de berge ont tendance à favoriser la création d'embâcles et l'érosion. On note une érosion importante en rive droite au niveau de Romeyer, qui déstabilise les sujets de haut de berge (à 6 m de hauteur).

Enjeux

- _ Habitats : des habitations des Planeaux, de Romeyer et des Liotards sont situées en zone inondable
- _ Route : la RD 742, qui borde le Meyrosse, est fréquemment sujette à l'érosion et inondable
- _ Piscicole
- _ Paysager

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges
- _ Éviter la formation d'embâcles
- _ Entretien et régénération de la ripisylve : retrouver une ripisylve en bon état sur chaque rive, jouant ainsi le rôle de maintien des berges
- _ Valorisation paysagère

Meyrosse 3

Sur une distance d'environ 600 mètres, la Meyrosse est contrainte par le relief et parcourt une zone de gorges. La pente s'accroît notablement et la largeur du cours d'eau se réduit.

La ripisylve sur ce secteur est une végétation de gorges. La violence des débits de crue rend les végétaux des rives instables et leur développement difficile. Le phénomène de martelage est facilement visible à la base des arbres. La ripisylve clairsemée de ce secteur est auto-entretenu par le régime torrentiel de ce tronçon.

Enjeux

- _ Patrimoine naturel : ces secteurs de gorges sont assez rares (très encaissés). Leur biotope si particulier doit être préservé
- _ Paysager

Objectifs sur ce tronçon

- _ Maintien de l'écosystème
- _ Limiter l'apport de bois au tronçon aval
- _ Valorisation paysagère

Meyrosse 4

En sortie de gorges, sur un court linéaire, le Meyrosse est un cours d'eau en équilibre, bordé d'une ripisylve en bon état. Puis très vite, une nette dégradation du milieu liée à une forte anthropisation passée qui s'amplifie à l'approche de Die (canal d'amenée aux usines de Die) se fait ressentir. Les

dysfonctionnements, impliqués par ces différents aménagements aujourd'hui en grande partie abandonnés, sont des problèmes importants d'incision du lit et d'érosion de berges.

La ripisylve présente sur ce secteur est une végétation souvent clairsemée, contrainte par les aménagements humains et leurs effets sur la dynamique du Meyrosse (déstabilisation liée à l'érosion, déconnection liée à l'incision). A tendance vieillissante, quelques Saules à l'état arbustif arrivent cependant à coloniser le lit du cours d'eau en induisant une réduction de sa section. De nombreux embâcles se forment alors et aggravent les phénomènes d'érosion.

Enjeux

_ Urbain et infrastructures : dans la partie aval de ce tronçon, le Meyrosse traverse un secteur urbanisé comportant de nombreuses habitations. A l'approche de la confluence avec la Drôme, la caserne des pompiers ainsi qu'un parking en périphérie du centre de Die sont en zone inondable

_ Conduite d'assainissement : en aval de ce tronçon, une conduite d'eau traverse le Meyrosse, celle-ci peut facilement être endommagée ou favoriser la création d'embâcles

_ Paysager : le Meyrosse, dans la vallée agricole du secteur amont de ce tronçon ou dans la traversée du secteur urbanisé de Die, constitue un élément important du paysage

_ Incision localisée en amont et généralisée sur l'aval

Objectifs sur ce tronçon

_ Stabilisation des berges

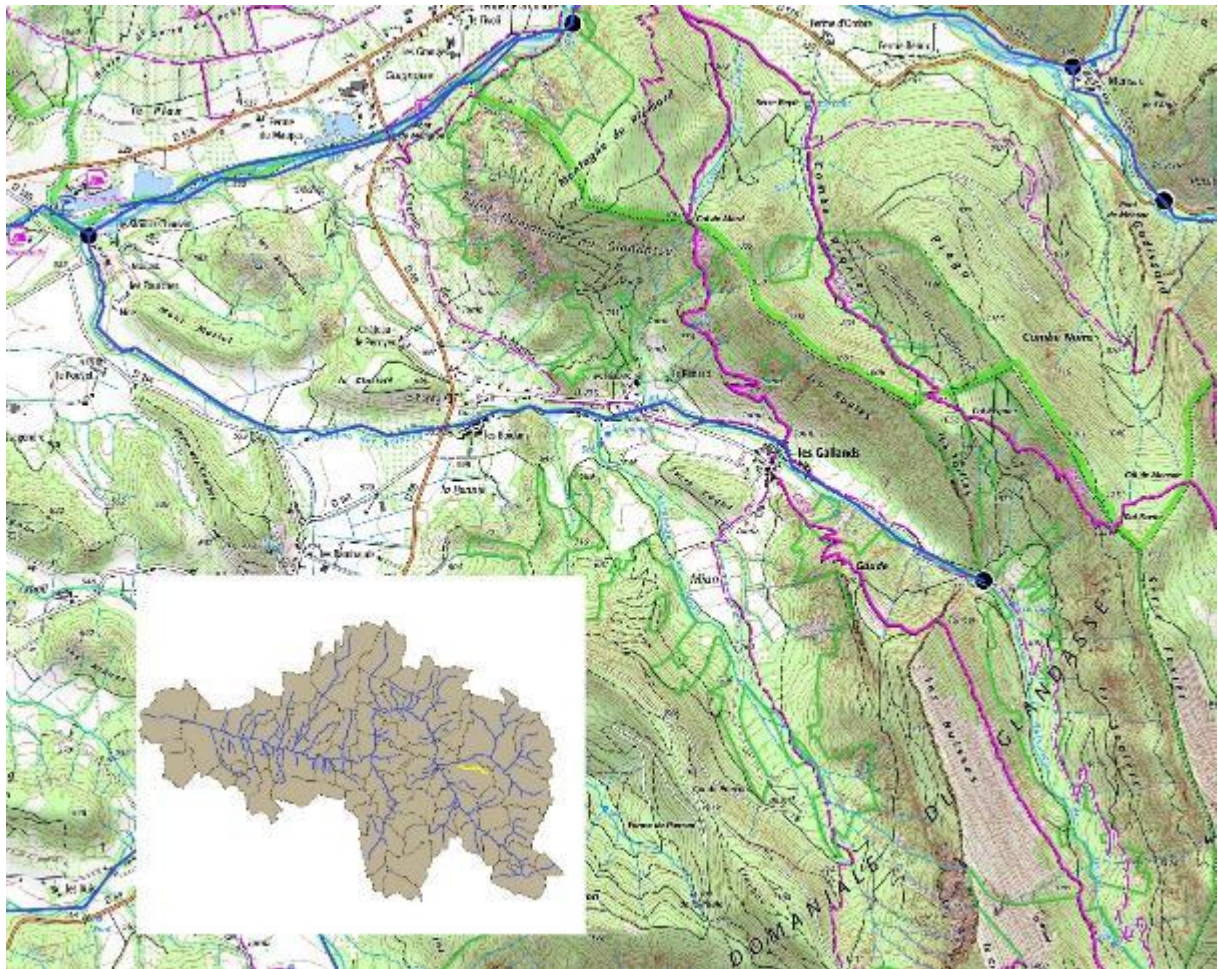
_ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval /éviter la formation d'embâcles

_ Favoriser les écoulements

_ Lutte contre l'incision

_ Valorisation paysagère

Boidans



Le ruisseau des Boidans a été largement rectifié et contraint par les usages urbains et agricoles. La place qui lui a été laissée ne correspond pas à celle qui lui serait nécessaire pour fonctionner « normalement ». En effet, le dérochoir de la Grésière sur l’affluent Mian, fournit une grande quantité de matériaux qui sont bloqués par des ouvrages et travaux RTM. Il n’y a donc plus de transport solide important pour ce cours d’eau. Par ailleurs, dans sa partie intermédiaire, le réseau d’assainissement a été mis en place à proximité du talweg. Le cours d’eau s’est fortement incisé lors des dernières crue (notamment 2003). Le castor est de retour depuis longtemps mais pose problème à certains riverains.

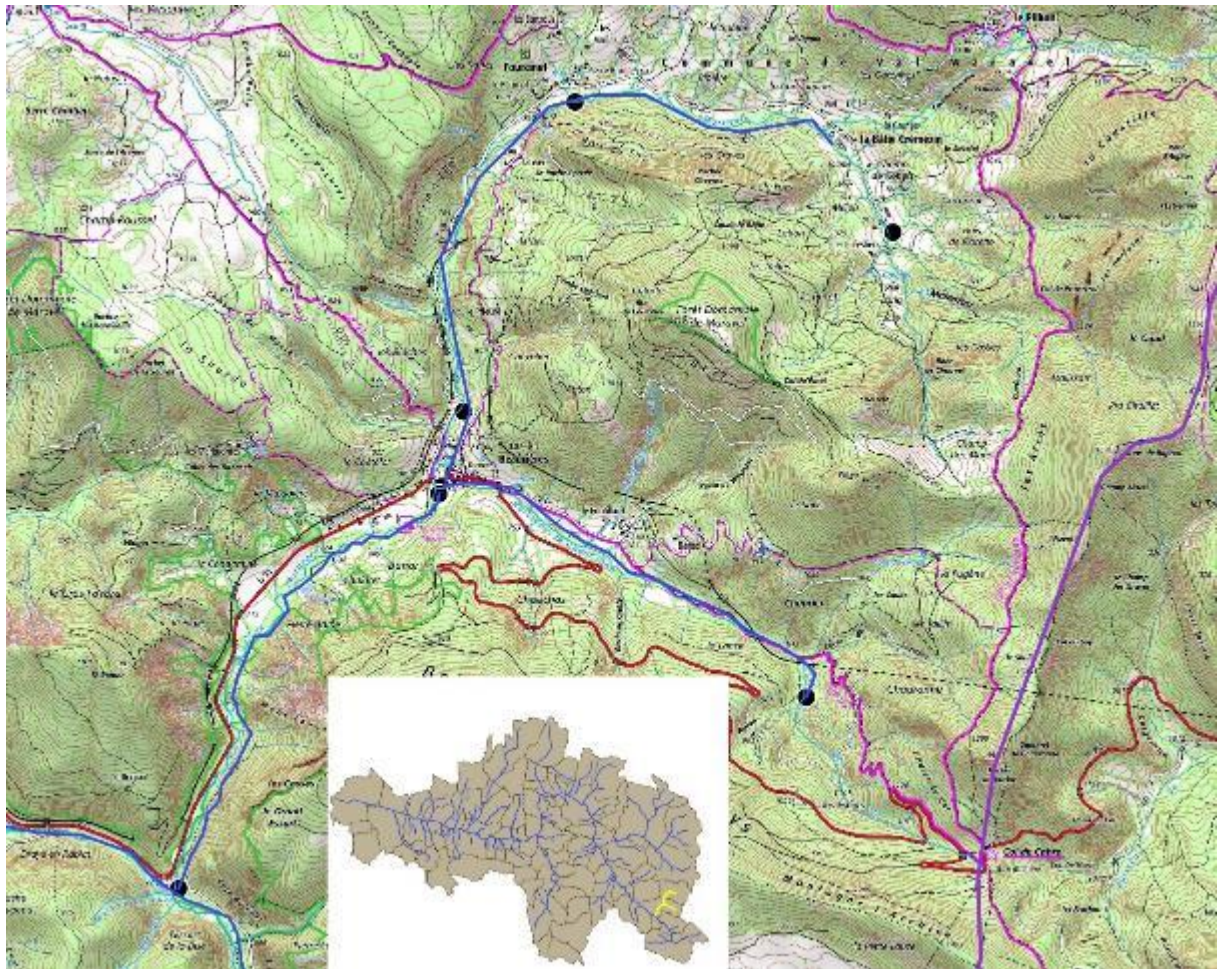
Les enjeux :

- Les infrastructures : réseaux, ponts
- Le milieu naturel

Les objectifs :

- Être attentifs aux perturbations hydrauliques au droit des ponts et infrastructures
- Aider le castor à restaurer le milieu en respectant ses habitats

Chauranne



Affluent rive gauche du Maravel, le ruisseau de Chauranne est un cours d'eau de tête de bassin en bon état général. Ses berges sont colonisées par une épaisse et large végétation d'âge mur à dominante arborée. Quelques Peupliers de gros diamètre sont observables à l'intérieur du cordon rivulaire. Les essences principalement rencontrées sont le Fresnes, l'Érable, le Peuplier ainsi que le Saule et l'Aulne mais dans une moindre mesure. Le cours d'eau sur ce tronçon ne présente pas de gros problèmes d'érosion ou d'instabilité. Ponctuellement, quelques sujets déstabilisés encombrant le cours d'eau. L'éclairage du cours d'eau, compte tenu de sa faible largeur et de la dense végétation qui colonise ses berges est faible (de l'ordre de 30 %).

Enjeux

_ Naturel/piscicole : ce cours d'eau de tête de bassin présente une bonne qualité de ses eaux et des faciès d'écoulement variés. La végétation rivulaire contribue au bon état écologique de ce cours d'eau en le protégeant du réchauffement. Quelques embâcles augmentent le potentiel écologique de ce cours d'eau

_ Naturel : présence de petites zones humides en rive du cours d'eau

_ Paysager

Objectifs sur ce tronçon

_ Maintien du biotope

_ Entretien de la végétation

_ Stabilisation des berges

_ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval

_ Valorisation paysagère

Définition des travaux

- _ Entretien extensif moins de la végétation (1er passage)
- _ Traitement sélectif du bois mort

Merlet

Vabre

Maravel 1

Le tronçon Maravel 1 s'étend de l'amont de la Bâtie Crémezin, où il est composé par la Combe Ouviaère et le ruisseau d'Aiguebeille, à l'aval du lieu-dit de Fourcinet. La ripisylve, dans son ensemble, est composée de feuillus d'âges divers en bon état sanitaire et confortablement implantés en berge. Installée sur une largeur de 2 à 4 mètres, cette végétation à dominance arborée forme un écran végétal dense protégeant le Maravel du soleil. De gros Peupliers Blancs et noirs marquent fréquemment de leur stature le reste de la végétation. Aucun véritable problème d'instabilité n'apparaît, les racines bien ancrées stabilisent correctement les rives d'un cours d'eau en équilibre. Lors des investigations de terrains, plusieurs truites ont été observées.

Enjeux

- _ Piscicole : plusieurs truites et truitelles ont été remarquées lors des investigations de terrains, notamment sur le ruisseau de l'Aiguebeille. La diversité de faciès et d'habitats conforte l'intérêt piscicole de ce linéaire de cours d'eau.
- _ Naturel : il est nécessaire sur ce linéaire de conserver une ripisylve dense, large et stable permettant d'une part de protéger les berges contre l'érosion, d'autre part de limiter l'ensoleillement du cours d'eau (réchauffement des eaux).
- _ Paysager : la végétation des rives de ce tronçon, équilibrée et proéminente, est un élément majeur du paysage de ce secteur.

Objectifs sur ce tronçon

- _ Maintien du biotope
- _ Entretien et régénération de la ripisylve
- _ Vie piscicole
- _ Stabilité des berges
- _ Valorisation paysagère

Maravel 2

Sur ce tronçon, inscrit entre l'aval du lieu-dit de Fourcinet et l'amont de Beaurières, on note l'élargissement du lit et une augmentation de la pente. Le lit s'incise alors légèrement et les berges s'élèvent. Elles peuvent atteindre 1,50 m à certains endroits. L'inertie du cours d'eau en crue est alors plus conséquente et provoque de l'érosion et du sapement de berge. La végétation, toujours bien présente et répartie, devient alors vulnérable et est déstabilisée. Les arbres de hauts de berges, partiellement déracinés, menacent d'être embarqués aux prochaines crues. La ripisylve, couvrant une bonne largeur de berge (4 à 6 mètres) est composée de Fresnes, Peupliers, Saules, Érables et quelques pins (anecdотiques). La strate arbustive est elle composée de l'Aubépine, de l'Églantier, du Cornouiller et du Sorbier. Excepté la déstabilisation des végétaux situés en haut de berge, la ripisylve est en bon état sanitaire et bien répartie dans les classes d'âges.

Enjeux

- _ Route RD 150
- _ Naturel/Piscicole : connectivité avec la partie amont
- _ Paysager
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges : l'érosion des berges de ce secteur s'explique naturellement, le cours d'eau cherche à atteindre un état d'équilibre. Compte tenu de la pente et des éléments grossiers transportés lors de crue, cet équilibre est difficile à atteindre et provoque d'importantes érosions de berges
- _ Limiter l'apport de bois au tronçon aval : afin d'éviter la formation d'embâcles au niveau du pont de Beaurières, il sera nécessaire d'agir sur les sujets instables et penchés, risquant d'être emportés aux prochaines crues
- _ Valorisation paysagère

Maravel 3

Ce court tronçon est marqué par la traversée du hameau de Beaurières et l'artificialisation du Maravel. En effet, les aménagements et travaux réalisés sur le cours d'eau ont conduit à une incision non négligeable du lit. Aujourd'hui, les berges pentues et fortement stabilisées par l'implantation d'une ripisylve dense permettent de contenir le cours d'eau, sans déséquilibre apparent. La ripisylve est majoritairement arborée : Peupliers blancs, Saules, Fresnes et Érables et présente quelques problèmes d'instabilité. Au niveau de l'entrée du village, on peut observer un tas de débris qui ont été déversés dans le ruisseau.

Enjeux

- _ Habitats : Traversée de Beaurières
- _ Route : RD 150
- _ Paysager : court d'eau observable depuis la RD 150
- _ Piscicole (connectivité avec la partie amont)

Objectifs sur ce tronçon

- _ Favoriser les écoulements
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Stabilisation des berges
- _ Obtenir une végétation rivulaire continue : valorisation paysagère

Maravel 4

Ce tronçon s'établit en sortie de Beaurières jusqu'à la confluence du Maravel avec la Drôme. Ce secteur, légèrement encaissé, est marqué par un élargissement du cours d'eau (de 8 à 10 mètres) et une légère réduction de la pente. Ces conditions favorisent la sédimentation et l'apparition d'un lit en toit contenu entre la route RD93 et le relief (faible champ d'expansion de crue). Les écoulements, dirigés préférentiellement en pied de berges par le dépôt de matériaux disposés au milieu du lit, provoquent le sapement et l'érosion des berges. La végétation, moyennement dense à clairsemée, est victime de cette érosion continue et constante. Les sujets les plus proches du cours d'eau, déracinés, sont fragilisés et tombent petit à petit dans le cours d'eau. Le lit voit alors fréquemment des arbres s'y échouer. La ripisylve est composée de Fresnes, Saules, Érables, Peupliers et de quelques Pins pour l'essentiel. D'âges assez variés, la végétation rivulaire ne présente pas de gros sujets, et est tributaire de l'importante énergie du cours d'eau sur ce secteur.

Enjeux

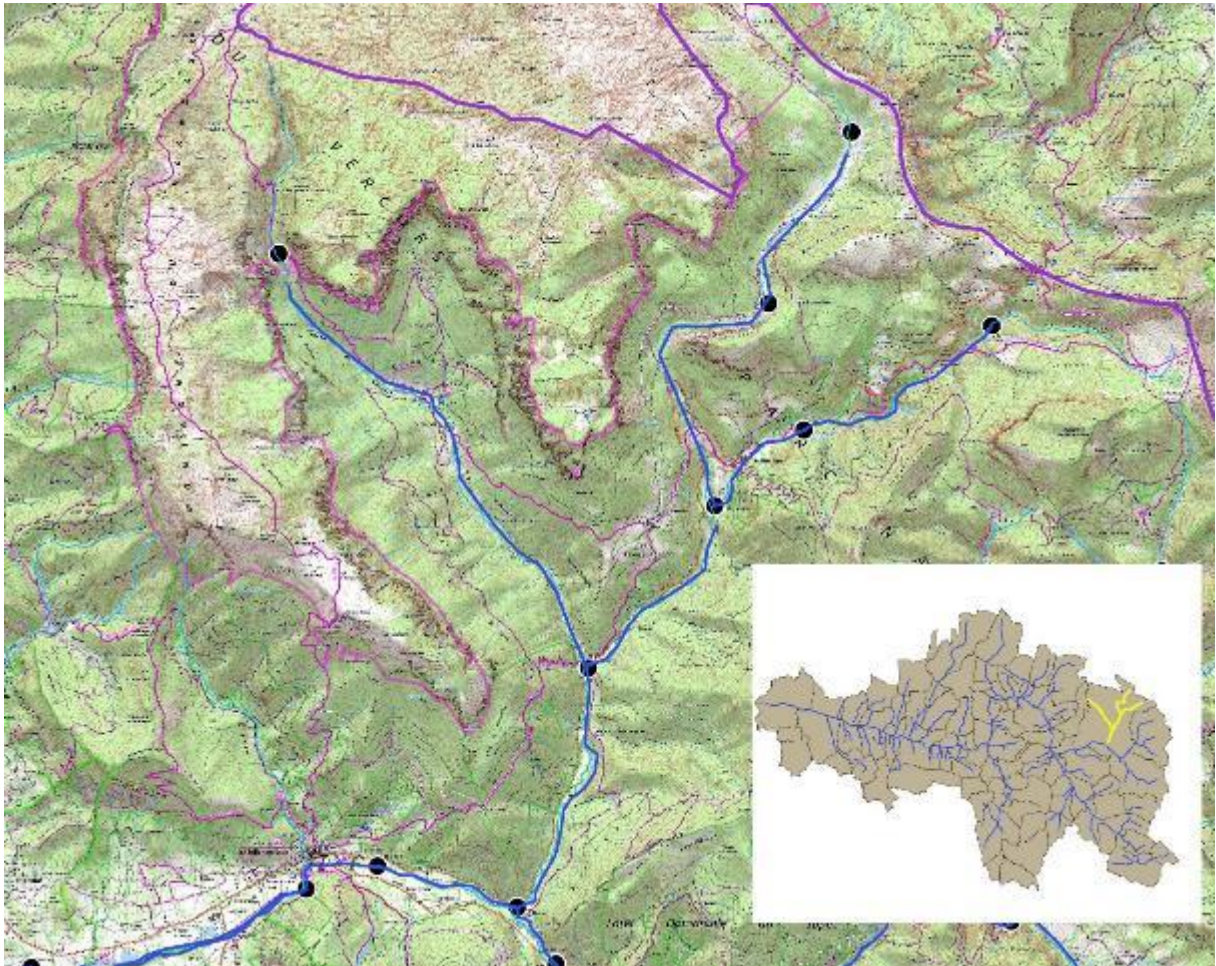
- _ RD 93 : elle a été construite dans le lit mineur du Maravel. Compte tenu de la morphodynamique du cours d'eau sur ce secteur, les berges sont fortement érodées et la menacent. Différents travaux de protection de la route en enrochement ont été réalisés.
- _ Hydraulique : éviter l'obstruction du pont de la RD 306, situé juste en amont de la confluence du Maravel avec la Drôme
- _ Naturel : excepté la route, ce tronçon s'établit dans un milieu naturel
- _ Paysager : la RD 93, route pratiquée par les estivants, longe le cours d'eau
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges : protection de la RD 93 contre l'érosion par des techniques douces

- _ Limiter la création d'embâcles (pont RD 306 - protection du pont au niveau de la confluence avec la Drôme – étude SOGREAH)
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Favoriser les écoulements
- _ Valorisation paysagère

Archiane 1



L'Archiane, sur sa partie amont comprise entre la partie aval de la Combe de l'Aubaise et la confluence avec le Combeau, est un cours d'eau large à fort intérêt piscicole. Sa richesse nutritionnelle (cours d'eau calcaire), ses débits d'étiage soutenus (provenance des réserves karstiques du Vercors), ses faciès diversifiés et son climat si particulier induit par le relief du cirque d'Archiane en font un cours d'eau à part. Sur ce tronçon, la rivière est tout d'abord bordée par les boisements de montagne, puis à l'approche d'Archiane et à son aval par les prairies. En équilibre, l'Archiane est ceinturée par une végétation dense, en bon état sanitaire, représentée par une strate arborée dominante et comportant de très beaux sujets de Frênes, Aulnes et plus rarement de Saules. Les bois morts sont quasi inexistantes et la végétation, de manière générale, ne présente pas de problèmes de déracinement ou d'instabilité. La densité de la végétation des rives induit de l'obscurité (les galets et troncs des arbres sont recouverts par des bryophytes), la rivière et sa ripysilve sont en parfait état et en équilibre.

Enjeux

_ Écologique/piscicole : l'Archiane est l'un, sinon le cours d'eau à fort potentiel piscicole sur le bassin versant de la Drôme. Ses conditions d'écoulement, la végétation des rives, le substrat en font un cours d'eau écologiquement très intéressant

- _ Paysager : l'Archiane et sa ripisylve, observables depuis la RD 224 (route très touristique), agrémentent fortement la petite vallée où il s'écoule
- _ Touristique : présence de nombreux départs de randonnées au niveau du village d'Archiane (Glandasse + hauts plateaux du Vercors) dont certains longent le cours d'eau
- _ Pisciculture d'Archiane : présence d'une pisciculture sur l'Archiane qui voit sa berge déstabilisée par des résurgences

Objectifs sur ce tronçon

- _ Maintien du biotope
- _ Vie piscicole
- _ Stabilisation des berges : cet objectif concerne particulièrement la berge érodée située au niveau de la pisciculture d'Archiane
- _ Valorisation paysagère

Archiane 2

Sur ce tronçon, compris entre la confluence de l'Archiane avec le Combeau et la confluence avec le Bez, on note un léger élargissement du lit et une réduction de sa pente. Le cours d'eau, qui s'écoule au sein d'une petite vallée occupée par des prairies de fauche, des cultures de noyers et des boisements, présente des phénomènes d'érosion et de sapements de berges. La végétation des rives, moins dense que celle précédente, présente de l'instabilité. Les essences rencontrées sont quasi identiques à celle du tronçon amont pour des diamètres moyens plus faibles. Le cours d'eau, de par sa largeur plus importante et la végétation moins prospère, est bien plus éclairé.

Enjeux

- _ Route : la RD 120 borde l'Archiane et peut être soumise à des phénomènes d'érosion
- _ Usine hydroélectrique : située dans le lit de l'Archiane elle est fortement soumise aux inondations
- _ Naturel/piscicole : tronçon à écoulements variés, qui reste sauvage et dont l'intérêt piscicole est fort
- _ Habitation : une maison, présente en aval de la confluence du ravin de Pellebit avec l'Archiane, voit son terrain fortement érodé (canalisation d'assainissement pluvial mise à nue)
- _ Hydraulique : pont de la RD 120a
- _ Touristique : la RD 120 qui longe l'Archiane est très empruntée durant l'été

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges
- _ Favoriser les écoulements
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Vie piscicole : assurer la connectivité avec le secteur amont de l'Archiane
- _ Entretien et régénération de la ripisylve

Sareymond 1 (voir archiane)

Sur ce tronçon, dont le linéaire s'établit depuis le dessous du Col de Menée jusqu'à la grande cascade du Sapet, le Sareymond est une rivière de montagne stable et sauvage. Alimentée par les karsts du Vercors, elle s'écoule au travers d'un large espace forestier. La ripisylve, diversifiée dans les essences qui la composent et dans les classes d'âge, n'a plus fait l'objet d'entretien depuis plusieurs décennies. La présence de bois morts sur pied et d'embâcles est alors fréquente. Plus ponctuellement, on observe des phénomènes d'érosion qui déstabilisent les berges et favorisent le déracinement des arbres de rive (particulièrement les résineux - forêt domaniale du Sapet).

Enjeux

- _ Naturel/piscicole : secteur sauvage à fort intérêt écologique (tête de bassin du cours d'eau)
- _ Paysager/touristique : cours d'eau visité par les randonneurs (cascades, départs de randonnées) et pêcheurs. La vallée est observable depuis la RD 120
- _ Hydraulique : en amont du lieu-dit « Les Fourneaux », présence d'un passage busé faiblement dimensionné

Objectifs sur ce tronçon

- _ Maintien du biotope
- _ Vie piscicole
- _ Entretien et régénération de la ripisylve
- _ Valorisation paysagère

Sareymond 2

Ce tronçon, qui va de la grande cascade du Sapet à la confluence du Sareymond avec le Combeau, a la particularité de traverser le hameau des « Nonnières » (commune de Tréchenu-Creyers). Sur ce secteur, où le cours d'eau est très souvent asséché en période estivale, on note une diminution de la pente et un élargissement du lit. La végétation, moins dense que précédemment, est également composée de nombreuses essences, on y observe notamment de gros Peupliers blancs. De façon générale, la végétation des berges est en moins bon état que sur le tronçon amont, quelques phénomènes de sous-cavement déstabilisent les berges favorisant le déracinement des végétaux. Ponctuellement, cette ripisylve est absente.

Enjeux

- _ Urbain : le Sareymond traverse le hameau habité des Nonnières
- _ Hydraulique : dans la traversée des Nonnières, plusieurs petits ouvrages sont présents
- _ Paysager
- _ Piscicole
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Entretien et régénération de la ripisylve : obtenir un corridor en bon état et continu

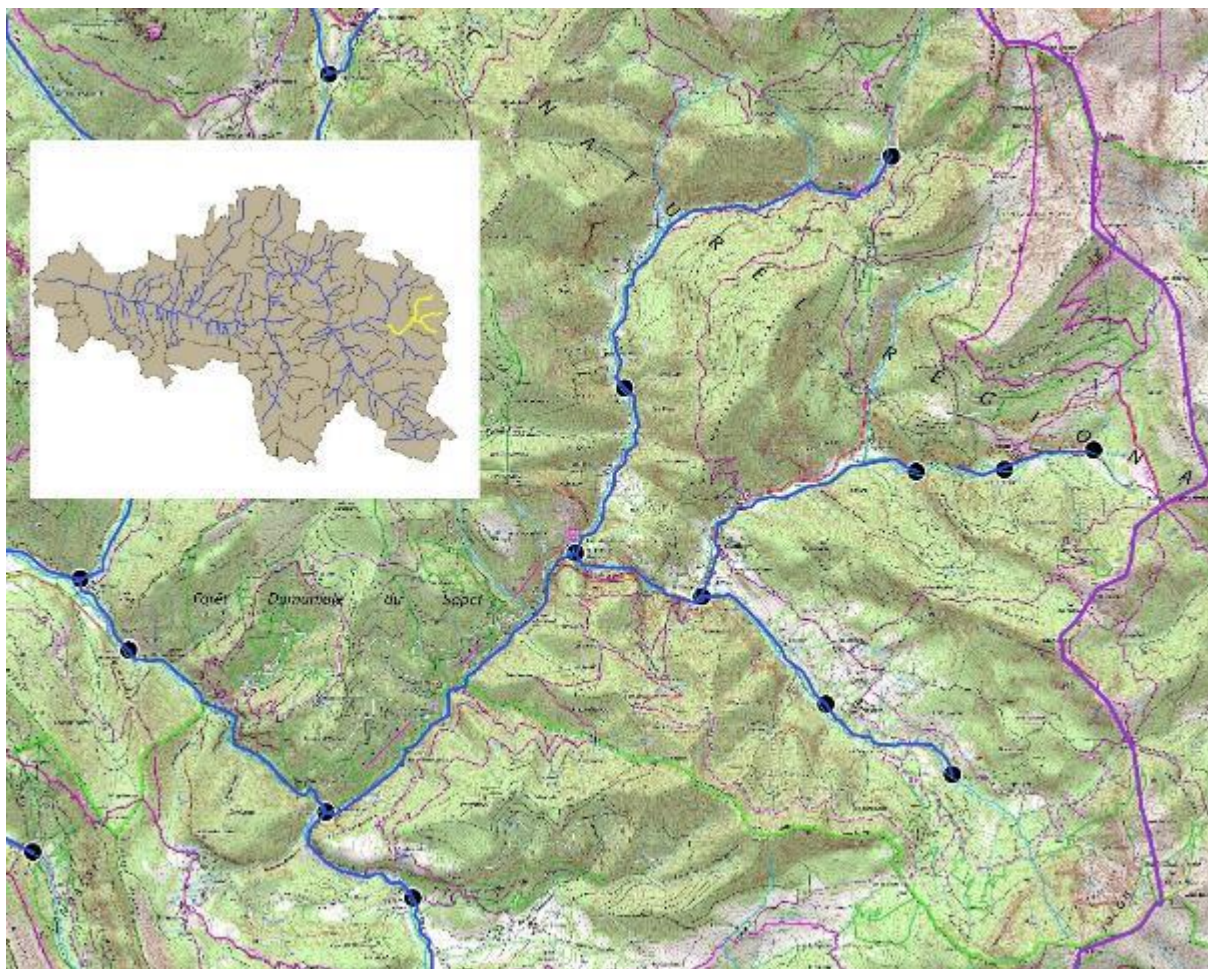
Définition des travaux

- _ Entretien extensif plus de la végétation (avec enlèvement de quelques gros sujets demandant le soutien d'une pelle mécanique)
- _ Entretien intensif en amont et dans la traversée des Nonnières
- _ Revégétalisation des berges dépourvues de ripisylve par des essences ripicoles (pose de fascines, marcottage, bouturage, etc.)
- _ Valorisation paysagère

Mode de gestion

- _ Entretien de la végétation tous les 5 ans
- _ Surveillance post-crue en amont et dans la traversée des Nonnières

Borne 1



Sur ce tronçon amont, qui va jusqu'à l'aval du hameau de Borne, la rivière d'une largeur moyenne de 2 mètres s'écoule sur une faible pente. Les terres riveraines sont essentiellement occupées par des prairies et des versants boisés. La Borne, cours d'eau qui charrie beaucoup d'éléments solides de diamètre moyen, rend difficile les conditions de stabilité de sa ripisylve et du cours d'eau. La végétation des rives, assez équilibrée dans les âges et dans les strates, est assez dense. Le régime torrentiel de la Borne et le charriage important de blocs lors de crue martèlent fortement cette végétation. Déséquilibrée, nombreux sont les bois morts et embâcles rencontrés sur ce tronçon. Les résineux, bien présents sur ce secteur, sont les premières victimes de la dynamique du cours d'eau.

Enjeux

- _ Touristique : départ de randonnée et site touristique des Sucettes de Borne
- _ Chemin : chemin d'accès au site des Sucettes de Borne et aux départs des randonnées, édifié dans le lit mineur de la Borne : forte érosion
- _ Naturel : secteur retiré, sauvage, écologiquement intéressant
- _ Piscicole
- _ Paysager

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges, notamment au niveau du chemin permettant l'accès aux Sucettes de Borne
- _ Diversité des boisements : favoriser le développement des feuillus ripicoles à celui des résineux
- _ éviter l'érosion : présence de bancs de graviers en amont de Borne qui renvoient les écoulements vers les berges
- _ Maintien du biotope
- _ Valorisation touristique et conservation du patrimoine (vieux ponts)
- _ Valorisation paysagère

Borne 2 (voir Borne 1)

Après la traversée d'un secteur de gorges, la Grimone retrouve une petite vallée encaissée où les prairies occupent principalement les terres riveraines. La ripisylve en place, dont la strate arborée domine largement, est plus développée que sur le secteur amont. On y rencontre un grand nombre de Fresnes et de Peupliers de beau diamètre. L'érosion toujours très importante et bien présente affecte la végétation des rives. De nombreux sujets déstabilisés en haut de berge sont emportés pendant les crues. Les arbres penchés et embâcles sont fréquents sur ce tronçon.

Enjeux

- _ Naturel
- _ Tourisme
- _ Paysager
- _ Piscicole
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Limiter l'apport de bois au tronçon
- _ Stabilisation des berges
- _ Favoriser les écoulements

Gâts 1 (voir Borne 1)

Ce tronçon, de plus de 5 km de linéaire, est une succession de gorges plus ou moins encaissées qui réceptionnent les eaux du Grimone, de la Borne et du Rio Sourd. Ce secteur où le relief évolue et conditionne le développement de la végétation des rives peut être découpé en deux sous-tronçons :

- 1. Les gorges minérales et encaissées du Grimone. Sur ce tronçon, les pentes fortes, la violence des écoulements et le manque de matière organique rendent difficile le développement de la ripisylve. La végétation, installée principalement en hauteur, est très fournie en résineux cultivés sur les pentes. Les feuillus, plus rares et essentiellement arbustifs (présence du Buis), sont représentés par des Fresnes, des Aulnes et des Saules.
- 2. Les gorges du ruisseau des Gâts : ces gorges, moins pentues et moins encaissées que les précédentes, laissent place à un cours d'eau plus large bordé de végétation. Ce secteur, fréquemment victime de l'érosion et du dépôt de matériaux, est marqué par la présence de la microcentrale des Gâts et de la RD 539. La végétation implantée sur les rives est moyennement dense. Essentiellement composée de Fresnes, d'Aulnes et d'Érables, elle est préférentiellement installée sur les hauts de berges. Les végétaux installés plus bas en berge subissent le martelage pendant les crues et les phénomènes d'érosion. Le développement des jeunes arbres est difficile.

Enjeux

- _ Hydraulique :
 - un vieux pont en pierre présente une ouverture moyenne et peut être mis en charge...
 - pont de la RD 148
- _ Piscicole : écoulements et substrats intéressants pour la faune piscicole
- _ Touristique/paysager : vallée encaissée très visitée et circulée : accès Col de la Croix Haute
- _ Microcentrale : un îlot boisé réduit notablement la section du cours d'eau et favorise l'inondation de la microcentrale des Gâts
- _ Routes : RD 539 et RD 148 soumises à l'érosion et aux inondations
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Favoriser les écoulements

- _ Éviter la création d'embâcles, particulièrement au niveau de l'îlot formé en aval de la microcentrale des Gâts
- _ Stabilisation des berges
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval

Gâts 2 (voir Borne 1)

Sur ce tronçon contraint par le relief et la RD 539, la pente s'affaiblit et donne lieu, à l'aval direct de la confluence du ruisseau des Gâts avec le Boulc, à d'importants dépôts de matériaux. Formant un lit en toit, ils dirigent les écoulements sur les berges et provoquent d'importantes érosions. Les berges, très souvent réduites sur ce tronçon à la morphodynamie très difficile, laissent peu de place pour la végétation des rives. En rive gauche, le pied du relief laisse place à de nombreux résineux. Quant aux feuillus, souvent plus jeunes, ils sont principalement représentés par les Fresnes, Saules et Peupliers installés de façon très éparse. Le sapement et l'érosion continue déstabilisent les sujets situés en haut de berge (particulièrement les résineux) et rendent difficile la colonisation végétale. Les bois morts et embâcles sont peu fréquents sur ce tronçon.

Enjeux

- _ Route : RD 539 située dans le lit mineur du ruisseau des Gâts et soumise à l'érosion
- _ Microcentrale : à la confluence du Boulc et du ruisseau des Gâts, la microcentrale en place est placée en zone inondable (inondée en 2003)
- _ Piscicole : tronçon intéressant du point de vue piscicole
- _ Touristique/paysager : la RD 539 qui longe et offre une vue sur le ruisseau des Gâts, est un axe très fréquenté durant la période estivale

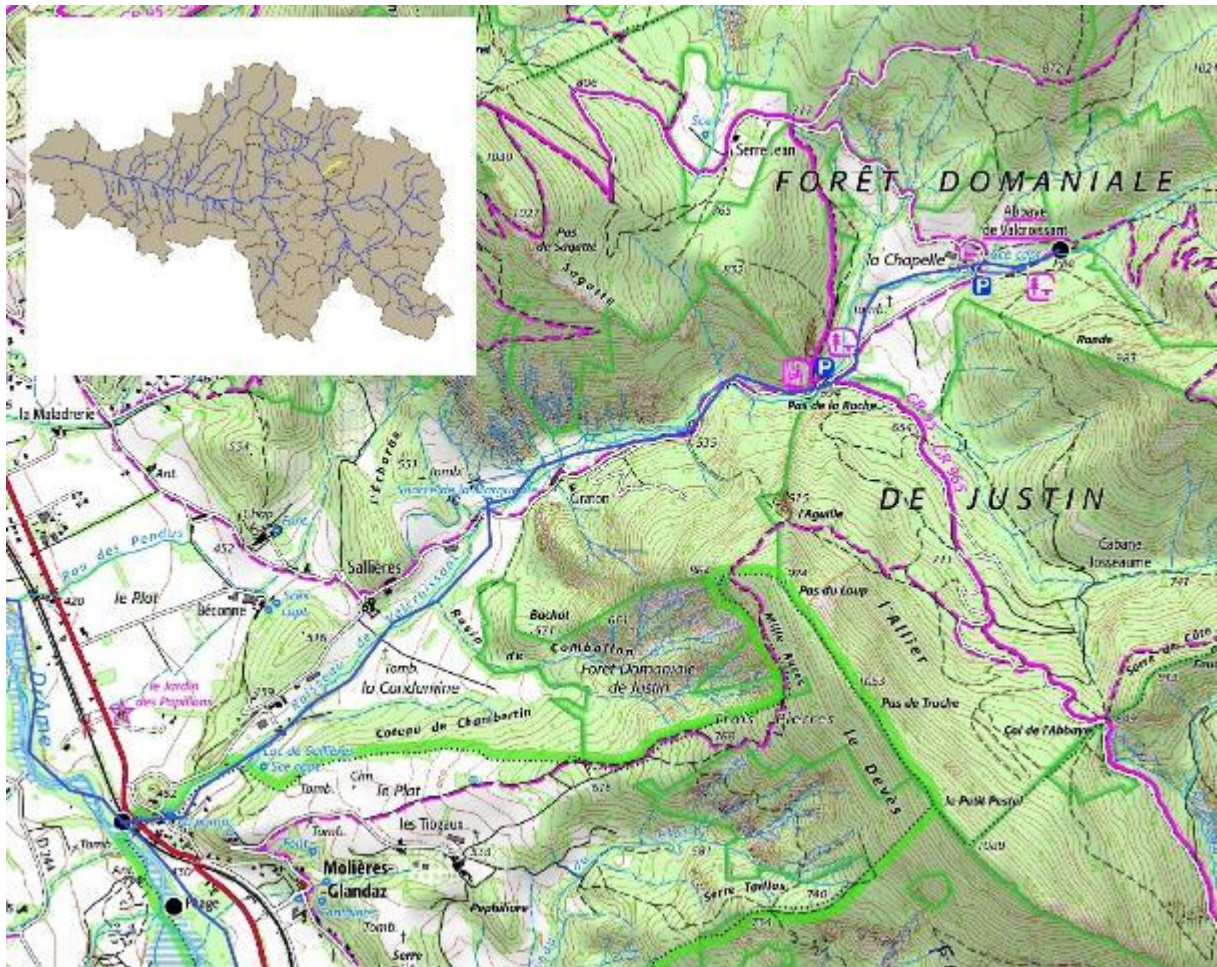
Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges
- _ Éviter l'érosion
- _ Limiter l'apport de bois mort vers le tronçon aval

Définition des travaux

- _ Entretien extensif plus de la végétation, avec enlèvement systématique des embâcles qui favorisent les dépôts et accentuent l'érosion ponctuelle. L'entretien devra favoriser les essences de feuillus ripicoles aux dépens des résineux

Valcroissant



Le Valcroissant est un cours d'eau particulièrement intéressant. Ces débits soutenus (réservoirs karstiques du Massif du Vercors), ces faciès variés et la quasi absence d'aménagement anthropique lui confèrent un intérêt écologique et piscicole notable. Relativement en bon équilibre, il ne présente pas de problème particulier de dysfonctionnement. Le cours d'eau, légèrement encaissé, s'écoule dans un système de petite vallée le menant à la Drôme interrompue momentanément par le Pas de la Roche. Sur la partie aval, avant la confluence avec la Drôme, le substratum apparaît épisodiquement. Dans la partie amont, le cours d'eau s'écoule parmi les prairies. L'espace réservé au boisement des rives est large, la végétation non entretenue y est alors très développée et forme un corridor continu et dense. A tendance vieillissante, cette végétation ferme le milieu. Dans le secteur plus encaissé du Pas de la Roche, assimilable à de petites gorges, la ripisylve s'éclaircit légèrement et devient plus équilibrée dans les âges. Elle ne présente pas de problème d'instabilité. Enfin, le Valcroissant s'écoule de nouveau dans une petite vallée où l'activité agricole s'intensifie. Cette activité joue légèrement sur la largeur du boisement rivulaire qui diminue mais reste cependant dense et équilibré.

Enjeux

- _ Naturel : le Valcroissant est un cours d'eau très naturel, riche du point de vue écologique
- _ Piscicole : présentant des faciès et substrats variés, riche du point de vue nutritionnel (cours d'eau calcaire) et à étiage non sévère, c'est un très bon cours d'eau à salmonidés
- _ Touristique : des sentiers de balade menant aux Hauts Plateaux du Vercors longent le cours d'eau. Deux gîtes d'étape et des aires de pique-nique se trouvent également à proximité du cours d'eau
- _ Valorisation paysagère
- _ Pêche

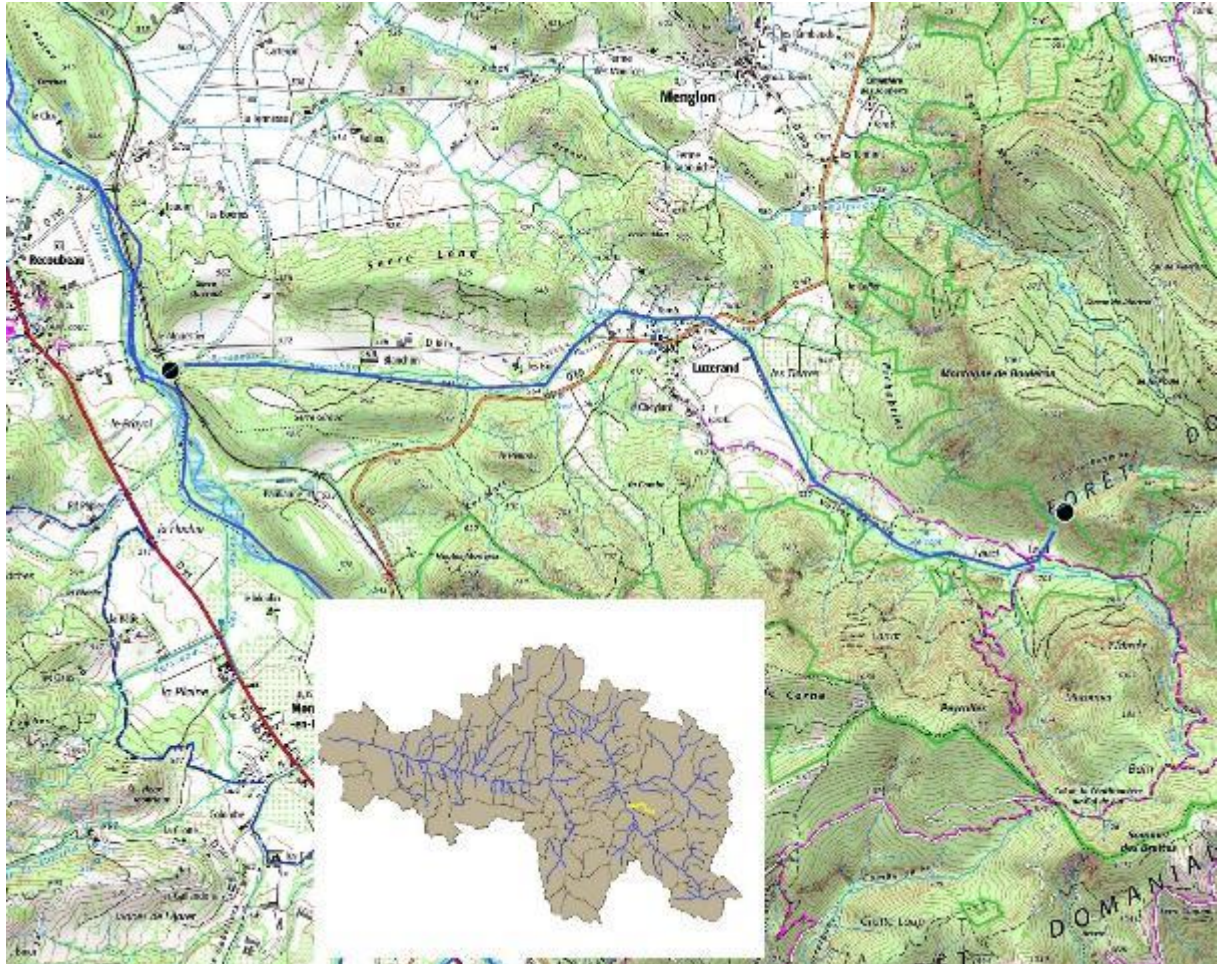
Objectifs sur ce tronçon

- _ Maintien du biotope
- _ Piscicole

Définition des travaux

- _ Non intervention sur la partie amont
- _ Entretien extensif moins sur la partie aval, avec interventions plus soutenues en amont des ouvrages transversaux (3 ouvrages supportent la route communale menant à l'abbaye de Valcroissant

Blanchon



Petit cours d'eau de piémont, le Blanchon s'écoule dans un premier temps au travers des forêts domaniales du Glandasse et du Claps. Il trouve ensuite un secteur de petite vallée cultivée en rive droite qu'il conserve jusqu'à sa confluence avec la Drôme. Le Blanchon traverse le petit village de Luzerand. Ce cours d'eau à fort charriage est marqué par des phénomènes d'incision récurrents qui provoquent une certaine érosion et déstabilisent la végétation des rives. Cette végétation diffère d'amont en aval : sur le secteur amont, de nombreux pins provenant des massifs forestiers domaniaux occupent les berges. Dans la partie aval, les résineux baissent significativement en densité pour laisser place à des essences ripicoles. Dans son ensemble, cette végétation compte des sujets vieillissants (cours d'eau non entretenu), ainsi que du bois mort et des embâcles provenant principalement des résineux déstabilisés en haut de berge.

Enjeux

- _ Jardins : des jardins situés au niveau du village de Luzerand sont en zone inondables
- _ Agricole : des terrains agricoles longent le Blanchon sur sa rive droite
- _ Paysager : le cours d'eau, qui s'établit dans une petite plaine agricole, structure le paysage

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Entretien et régénération de la végétation : favoriser le développement des essences de feuillus aux dépends des résineux et rajeunissement des boisements de rive
- _ Valorisation paysagère

Grimone 1 (voir Borne 1)

Non intervention

Grimone 2 (voir Borne 1)

Non intervention

Grimone 3 (voir Borne 1)

Ce tronçon, qui s'inscrit de la sortie des gorges du Grimone à la confluence de la Vière (rive gauche), a la particularité de traverser le village de Glandage. Le cours d'eau s'élargit légèrement et entre dans un vallon peu pentu. On observe une légère incision du lit dans la traversée de Glandage. La rive droite du Grimone est essentiellement occupée par de petites cultures, la rive gauche et les pentes de versants sont occupées par des résineux. La ripisylve est composée d'arbres de diamètre moyen à gros. Bien ancrée en berge, cette végétation dense qui recouvre en partie le cours d'eau ne présente pas de problème d'instabilité. Les embâcles et bois morts sont rares. Au niveau de Glandage, la pression anthropique affecte la ripisylve qui devient alors plus étroite.

Enjeux

- _ Hydraulique : présence d'ouvrages transversaux dans la traversée du village de Glandage
- _ Habitats : habitations à proximité du cours d'eau au niveau de Glandage, en zone inondable
- _ Paysager
- _ Piscicole
- _ Naturel : tête de bassin du cours d'eau

Objectifs sur ce tronçon

- _ Favoriser l'écoulement
- _ Stabilité des berges : pérenniser
- _ Entretien et régénération de la ripisylve
- _ Valorisation paysagère

Vièrre 1 (voir Borne 1)

La partie amont de la Vièrre, comprise jusqu'à l'aval du hameau de Vièrre, est un cours d'eau d'une largeur moyenne de 1,50 m. En relativement bon équilibre, le ruisseau ne présente pas de problème d'incision ou d'érosion notable. Les faciès y sont variés et un grand nombre de blocs répandus. La végétation riveraine, à l'image du cours d'eau, est bien implantée et en équilibre. La strate arborée légèrement dominante est principalement représentée par les Aulnes et les Saules. Cette végétation, moyennement dense, permet une luminosité de l'ordre de 50 % du cours d'eau. La présence de bois mort ou d'embâcles est quasi nulle.

Enjeux

- _ Naturel : cours d'eau s'écoulant dans un milieu très peu anthropisé
- _ Piscicole : cours d'eau à écoulements et habitats variés, très intéressants pour la faune piscicole (salmonidés)
- _ Paysager
- _ Patrimoine bâti : présence de vieux ponts en pierre

Objectifs sur ce tronçon

- _ Maintien du biotope : conserver l'état actuel de ce milieu écologiquement intéressant
- _ Vie piscicole
- _ Entretien de la végétation
- _ Valorisation paysagère

Vièrre 2 (voir Borne 1)

Le tronçon Vièrre 2 s'étend de l'aval du hameau de Vièrre à la confluence du cours d'eau avec le Grimone. La Vièrre, coincée au pied d'un flanc rocheux continu en rive gauche, incise son lit. En rive droite, ce sont les prairies de fauche et quelques jardins qui occupent l'espace. Les phénomènes d'érosion et de sous-cavement sont très fréquents. La végétation présente le long de la Vièrre est contrainte par le relief et l'activité agricole. Assez dense mais peu large en rive droite, elle est bien souvent absente en rive gauche. Les essences rencontrées sont pour l'essentiel arborées, de nombreux résineux bordent le cours d'eau. L'instabilité de cette végétation est assez fréquente, que ce soit en rive gauche ou en rive droite. Fréquemment des embâcles se forment sur ce linéaire. On note la présence de sujets de gros diamètre (Peupliers).

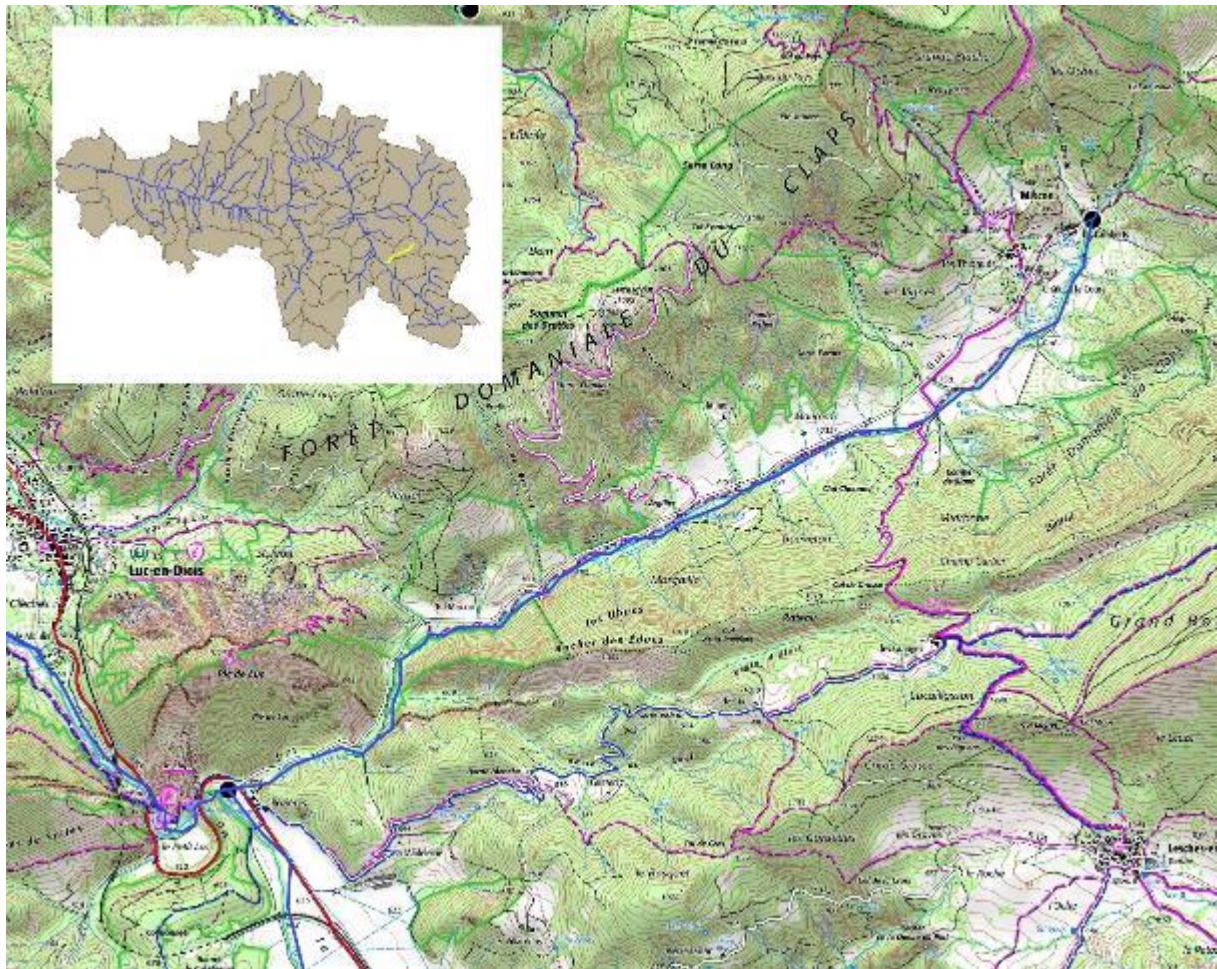
Enjeux

- _ Piscicole
- _ Paysager
- _ Agricole
- _ Naturel : tête de bassin du cours d'eau

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Entretien et régénération de la ripisylve : privilégier les essences de feuillus ripicoles aux résineux _
- Valorisation paysagère

Rif Miscon



Le Rif de Miscon est un petit ruisseau légèrement encaissé, très investi par la végétation des rives. Il est principalement bordé dans sa partie amont par les prairies et cultures (noyers), et les boisements de pentes à l'aval. La végétation des rives est une végétation dense où peu d'arbres de gros diamètre sont présents (hormis quelques Peupliers noirs). Les strates arborée et arbustive sont équitablement représentées et très denses. On note la présence de nombreux résineux dans la partie aval du cours d'eau (forêt domaniale du Claps). Cette végétation, qui ne fait vraisemblablement plus l'objet d'entretien depuis plusieurs dizaines d'années, est fortement installée et vieillissante (mortalité des Peupliers noirs). Sur l'amont, elle a tendance à fermer le milieu (formation (d'un tunnel végétal)).

Enjeux

- _ Agricole dans la partie amont
- _ Naturel dans la partie aval
- _ Paysager sur l'ensemble du cours d'eau
- _ Tourisme : en rive droite du cours d'eau, la commune de Miscon a créé un sentier de balade (piéton)

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval : Verrou du Claps
- _ Entretien et régénération de la végétation :
 - o plantation à envisager en protection de berges
 - o favoriser les essences de feuillus aux dépens des résineux
 - o ouverture raisonnée du cours d'eau
- _ Valorisation paysagère

AFFLUENTS RIVE GAUCHE AMONT

BREZES ET ROSSAS

BEOUX

RIF CHAREL

BARNAVETTE

CHAPIAS (HOULETTES)

Barnavette 1

Sur ce tronçon qui s'étend jusqu'au hameau de Barnave, la Barnavette légèrement encaissée s'écoule parmi la forêt domaniale de Solaure. Sur sa partie amont, ce tronçon réceptionne de nombreux matériaux provenant de différents cônes d'érosion. Parfois légèrement incisé, on note quelques phénomènes d'érosion augmentant les hauteurs de berges. La ripisylve en place, à dominante arbustive, est très influencée par les écoulements torrentiels de la Barnavette. Cette végétation, absente du lit mineur dans la partie amont, est installée sur les hauts de berge. Il est fréquent de retrouver des souches dans le cours d'eau, restes d'arbres brisés par les blocs transportés lors de forts débits. Quelques vieux arbres déconnectés du cours d'eau sont en mauvais état sanitaire. De nombreux résineux issus des parcelles gérées par l'ONF sont présents sur les berges. La présence de petits embâcles est fréquente.

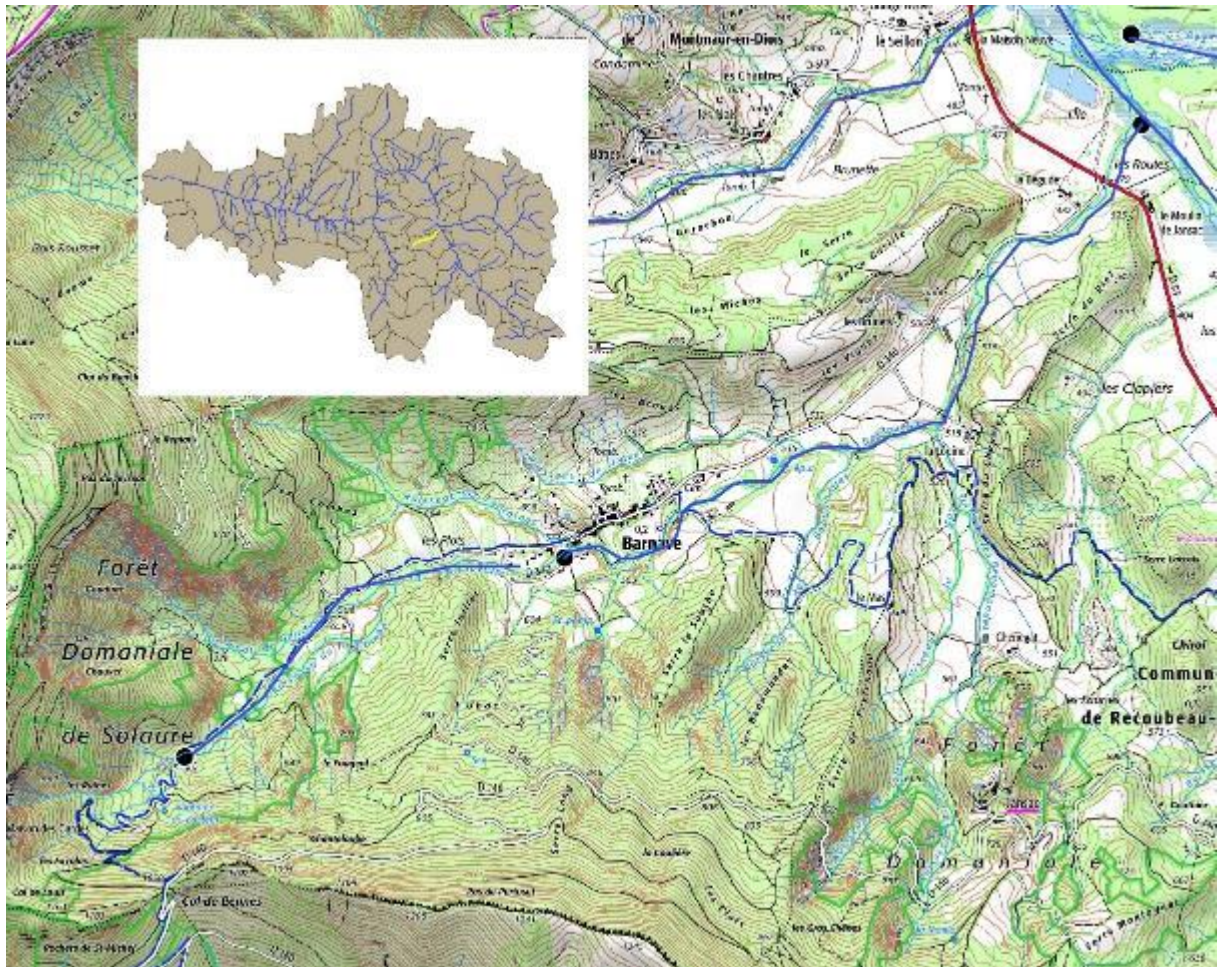
Enjeux

- _ Naturel : secteur naturel comprenant d'importants dépôts de matériaux
- _ Ouvrage : en amont de Barnave un pont supporte la RD 340

Objectifs sur ce tronçon

- _ Amélioration du biotope

Barnavette 2



Sur ce second tronçon, la Barnavette entre dans une petite plaine occupée par des champs de lavande, des noyers et des prairies. Les berges présentent fréquemment des signes d'érosion (sous-cavements) qui s'intensifient avec les phénomènes d'incision sur la partie aval. Les berges peuvent alors atteindre plus de 4 mètres de haut. Les écoulements présents sur ce tronçon sont assez uniformes. La végétation, à tendance vieillissante et assez dense, est influencée par l'activité agricole qui la réduit. De nombreux sujets de gros diamètre et en bon état bordent le cours d'eau. Sur le secteur aval, la végétation soumise à l'érosion et déconnectée du lit est souvent en mauvais état sanitaire et fournit du bois mort (déracinement). Peu après le hameau des Brunets, le cours d'eau élargi favorise la sédimentation et la mise en place d'une saulaie/phragmitaie. Celle-ci réduit la section du cours d'eau et joue le rôle de peigne (piège à embâcles).

Enjeux

- _ Route : sur la partie aval incisée, la Barnavette est bordée par la RD 340
- _ Paysager : la Barnavette structure le paysage de la petite plaine qu'elle traverse
- _ Agricole

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges
- _ Limiter l'apport de bois au tronçon aval
- _ Entretien et régénération de la ripisylve
- _ Valorisation paysagère

Béoux 1

La partie amont du torrent de la Béoux, successivement composée par l'Amenlière et le ruisseau du Bourdiolle, est un secteur de gorges assez larges, plus ou moins encaissées. Les boisements et cultures de résineux occupent principalement les pentes (forêt domaniale du Claps). Le cours d'eau, qui passe en contrebas du village de Jonchères, longe à plusieurs reprises la RD 61. Sur le linéaire visité, la Béoux ne présente pas de problème morphodynamique particulier. De manière générale, la ripisylve présente sur ce secteur est une végétation arborée, à tendance vieillissante. Dense, excepté dans les secteurs où les cultures de résineux sont en rive, elle rend souvent le cours d'eau difficilement accessible. Non entretenue elle procure beaucoup d'ombrage au cours d'eau. Assez fréquemment de grands arbres (Peuplier noir, Pins sylvestre, Fresnes) sont morts sur pied.

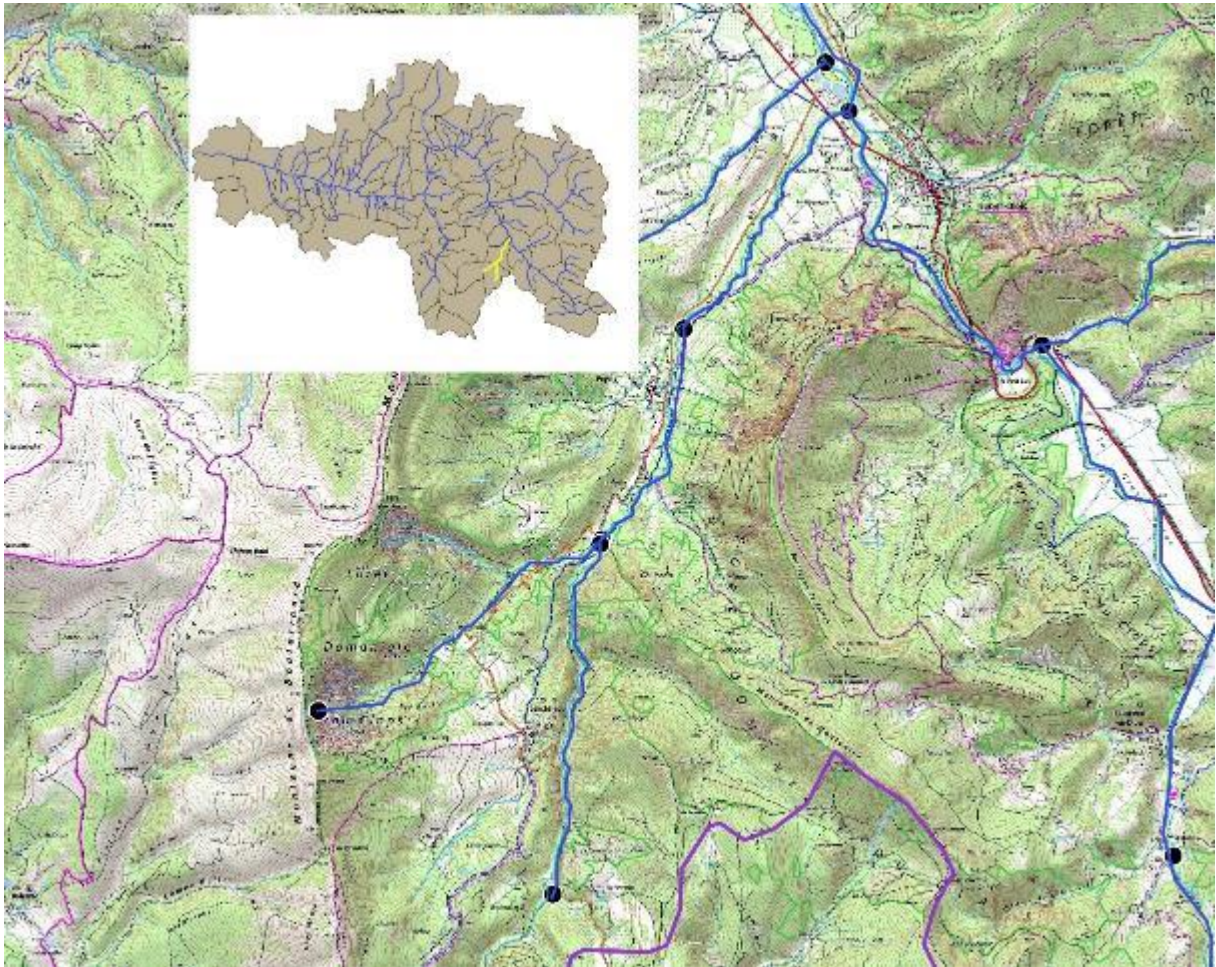
Enjeux

- _ Milieu naturel : ce secteur amont de la Béoux présentant des secteurs de gorges et des milieux variés forme un tronçon écologiquement intéressant à préserver
- _ Piscicole : la Béoux, sur ce tronçon, est une excellente rivière salmonicole
- _ Hydraulique : plusieurs ouvrages de ce tronçon présentent des risques d'obstruction, notamment le pont amont Jonchère + RD 61
- _ Paysager : la Béoux, visible depuis la RD 61 (route touristique), forme un secteur de gorges plus ou moins encaissées paysagèrement intéressant

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilité des berges
- _ Entretien et régénération de la ripisylve
- _ Éviter la création d'embâcles au niveau des ouvrages
- _ Valorisation paysagère

Béoux 2



Ce tronçon est marqué par l'arrivée de la Béoux dans une petite vallée et l'apport important de matériaux grossiers du ravin de Trescherène. La Béoux s'élargit et comprend, au niveau de cette confluence, un important secteur de dépôt. On note également une légère divagation latérale du cours d'eau qui implique des phénomènes d'érosion fréquents. La rive droite de la Béoux suit le bas des pentes de massifs occupés par la forêt domaniale du Claps. La rive gauche est également occupée par des boisements et plus épisodiquement par des cultures et par la RD 61. L'espace alloué à la ripisylve est large. La ripisylve associée à ce tronçon est une végétation à dominance arbustive, moyennement dense. Sous l'influence du débit solide de la Béoux et du charriage important de blocs, la végétation est très souvent martelée. Les phénomènes d'érosion fréquents déstabilisent et déracinent la végétation. Quelques bois morts, couchés dans le cours d'eau ou encore sur pied, sont remarqués.

Enjeux

- _ Naturel : ce secteur, éloigné des activités anthropiques, présente un intérêt écologique certain
- _ Route RD 61

Objectifs sur ce tronçon

- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval

Béoux 3

La partie aval de la Béoux, qui s'étend de l'aval du hameau de Poyols à la confluence avec la Drôme, est marquée par une incision notable du lit, notamment dans sa partie extrême aval (érosion régressive liée à la Drôme). Les berges s'élèvent et s'érodent en conséquence. Pour contrer le déséquilibre et rehausser le fond du lit, plusieurs seuils de calage ont été mis en place. Sur ce tronçon, la Béoux

s'écoule au travers d'espaces boisés (forêt domaniale du Claps) puis est bordée de quelques cultures, éloignées cependant du lit, avant de rejoindre la Drôme. L'espace réservé au boisement rivulaire reste tout comme à l'amont important, cependant la végétation en place devient majoritairement arborée. Elle compte de gros sujets (Fresnes, Peupliers, Pins). Dense et stable en amont des seuils de calage, elle devient plus clairsemée et instable sur les secteurs érodés (arbres de haut de berge déconnectés du lit et déstabilisés).

Enjeux

_ Naturel : les activités anthropiques sont éloignées du cours d'eau. Ce dernier évolue alors dans une ambiance naturelle

_ Routes et ouvrages : la RD 61a se trouve ponctuellement au bord de la Béous (érosion). Deux ponts supportant la RD 61a et la RD 93 sont présents sur ce tronçon

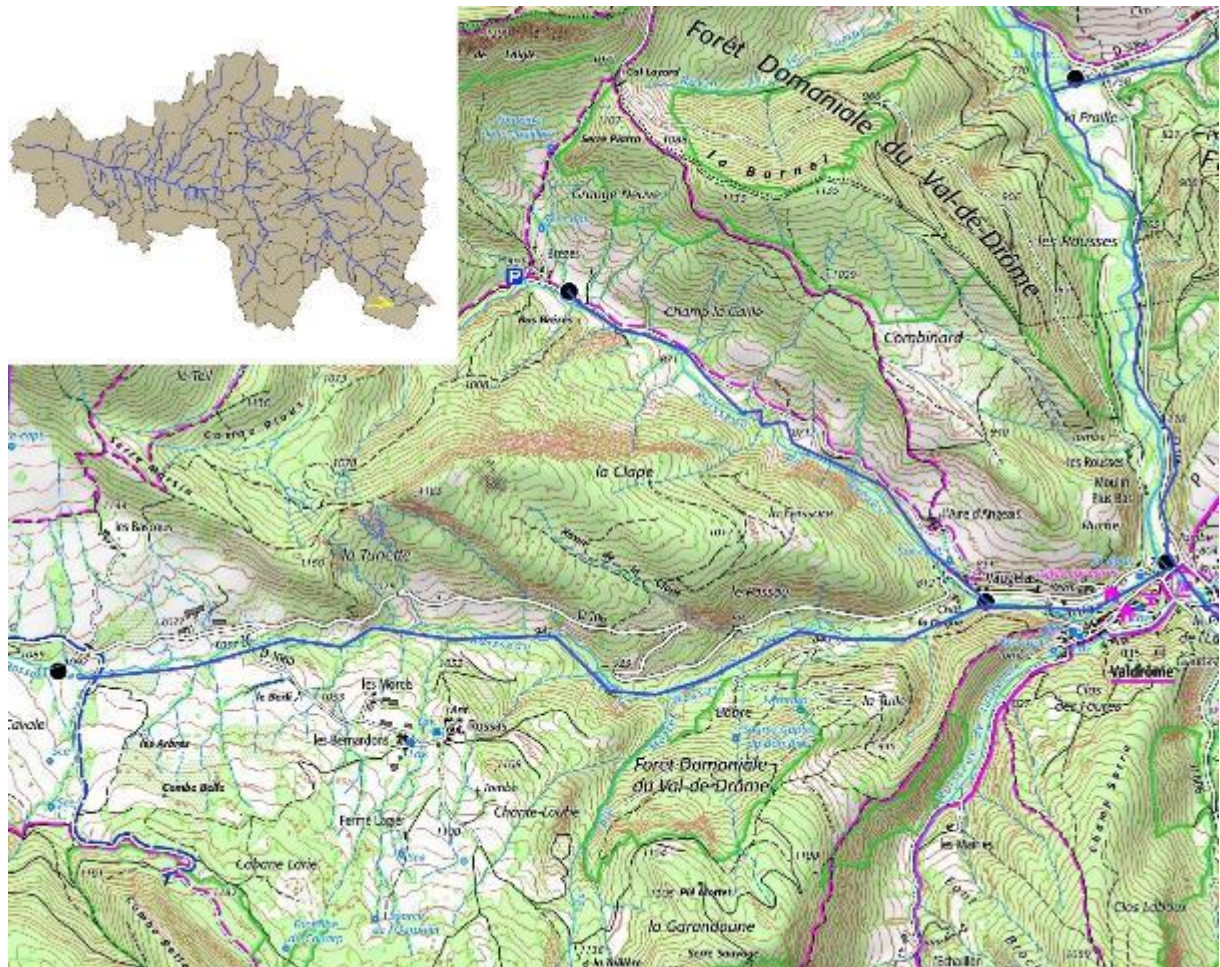
_ Incision du lit : sur ce tronçon, on note une forte incision du lit et d'importants phénomènes d'érosion

Objectifs sur ce tronçon

_ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval

_ Éviter la création d'embâcles au niveau des ouvrages

Rossas



Le ruisseau de Rossas présente une ripisylve diversifiée dans les âges, en très bon état et dense. Fréquemment de gros Peupliers, Fresnes, Tilleuls ou Saules s'établissent en bordure des cours d'eau de faible largeur (1 à 1,50 mètre de moyenne). Cette végétation stable joue un rôle prépondérant dans ce paysage de basse montagne et assure par son recouvrement une protection certaine contre le réchauffement de l'eau. Le bois mort et les embâcles sont rares.

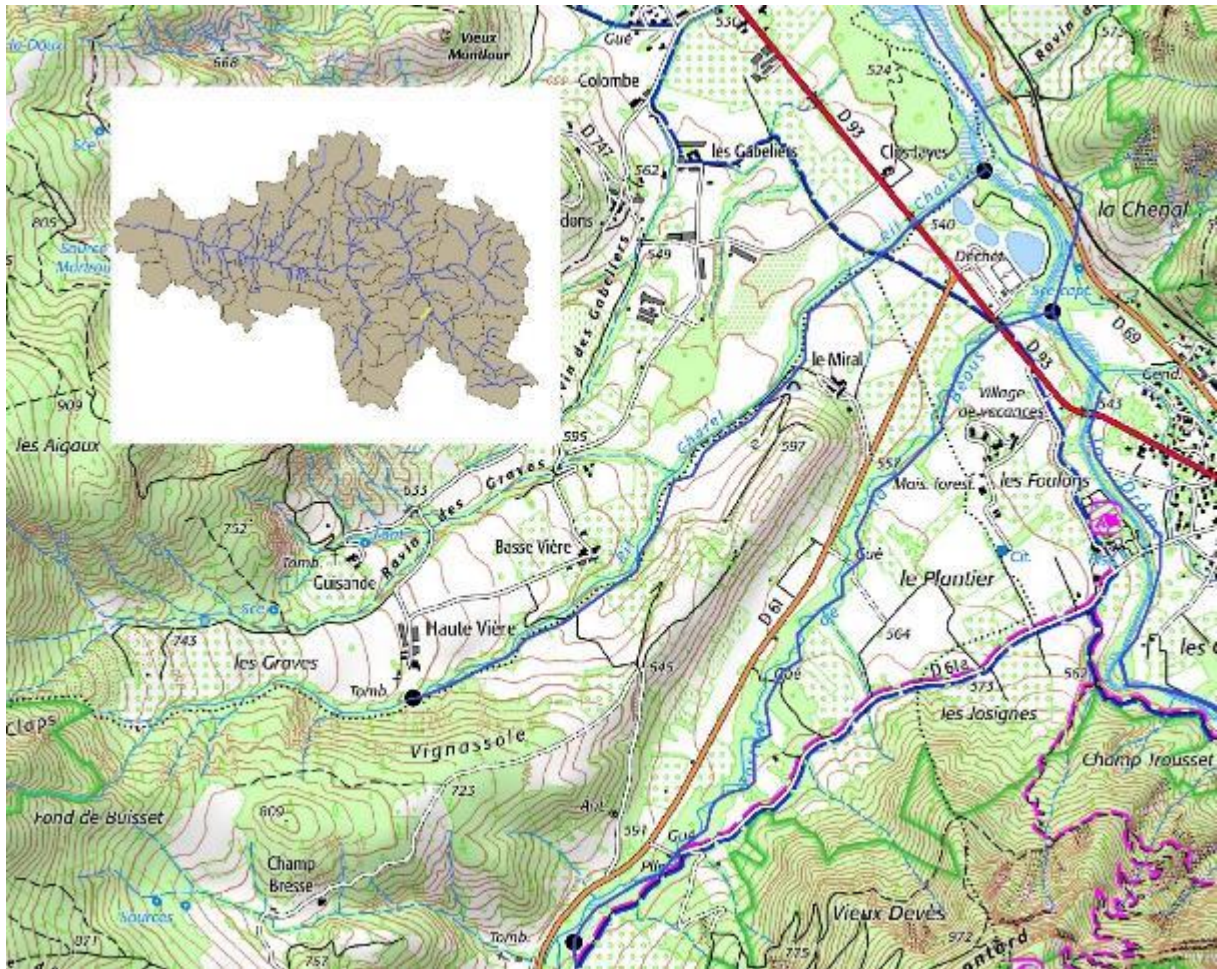
Enjeux

- _ Naturel : cours d'eau de tête de bassin à intérêt écologique notable (alt. 850 m)
- _ Piscicole : cours d'eau à écoulements variés et bonne qualité de l'eau, intéressant pour la faune piscicole, notamment les salmonidés
- _ Route et habitat diffus : à plusieurs endroits, les cours d'eau sont longés par des routes. De la même manière, quelques habitations se trouvent à proximité des cours d'eau
- _ Hydraulique : quelques ouvrages transversaux permettant l'accès à des propriétés riveraines peuvent facilement créer des barrages,
- _ Paysager : ces petits cours d'eau et leur ripisylve agrémentent le paysage de ce secteur

Objectifs sur ce tronçon

- _ Maintien du biotope : la végétation des berges, bien installée et en équilibre, joue un rôle primordial sur le fonctionnement écologique et l'état de ce ruisseau. D'une part, le couvert végétal assure l'ombrage du cours d'eau et évite un réchauffement radical des eaux, d'autre part cette végétation bien installée assure la stabilité des berges qui ne présentent pas de signe d'érosion ou de problème de sapement particulier
- _ Stabilité des berges : pérenniser la stabilité actuelle des berges
- _ Entretien et régénération de la ripisylve
- _ Valorisation paysagère

Rif_Charel



Le ruisseau s'étant des flancs Nord Est de la montagne d'Aucelon jusqu'à la rivière Drôme en aval de Luc en Diois. La partie amont à forte pente subit peu de pression anthropique. La partie aval qui se situe dans la plaine agricole a été contrainte et rectifiée. Le ruisseau est rectiligne jusqu'à la Drôme et s'écoule dans ce qui s'apparente à priori à des merlons de curage végétalisés. Les parcelles agricoles s'étendent jusqu'au pied de ces merlons ce qui rend toute intervention mécanique difficile voire impossible (débardage/câblage). L'aval du ruisseau est traversé par la RD93 (Valence/Gap)

Enjeux

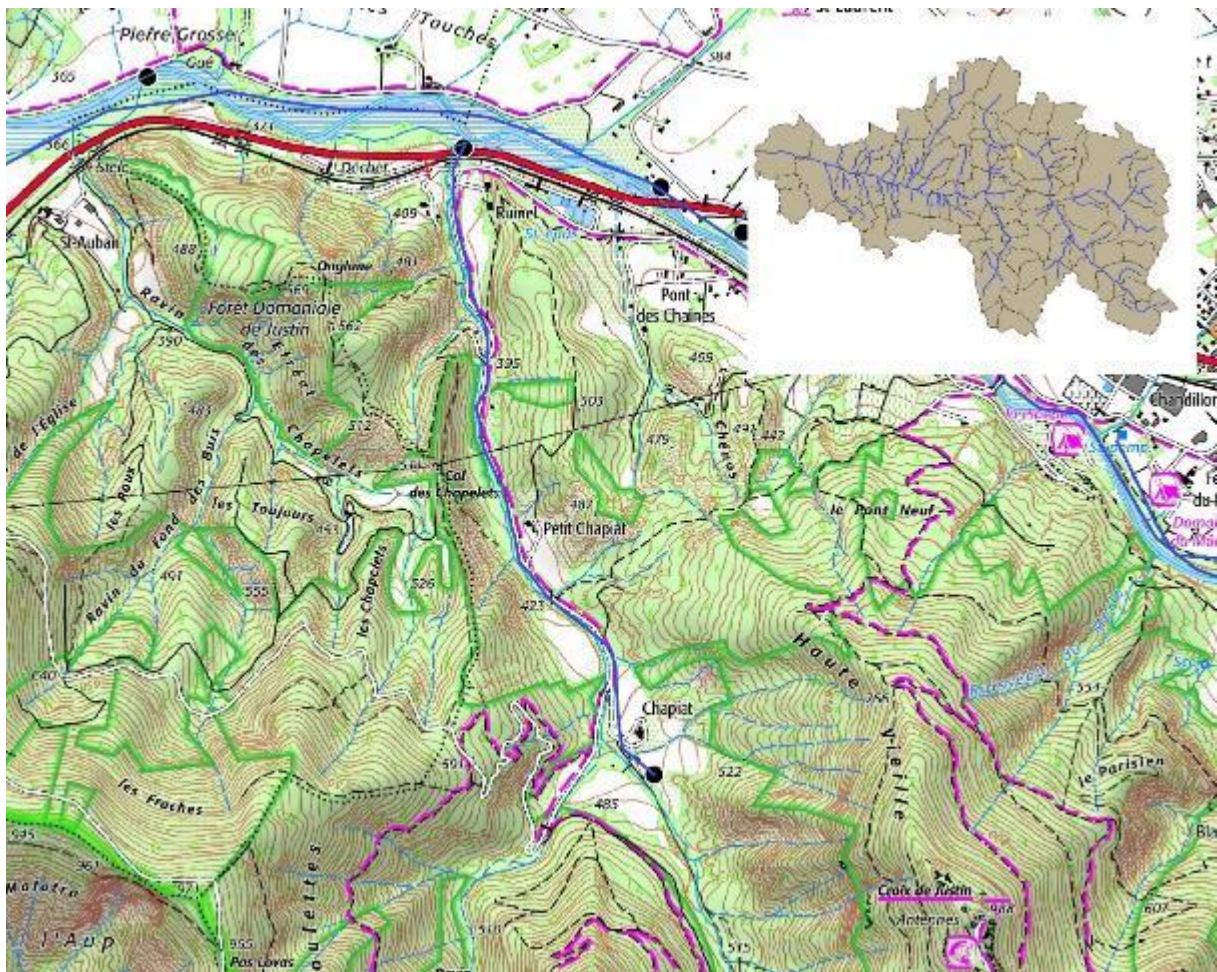
- _ Naturel : partie amont
- _ Agricole et habitat diffus

_ Route

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval

Chapias



Le Chapias ou ruisseau des Houlettes, est un petit cours d'eau légèrement encaissé, faisant souvent apparaître le substratum rocheux. Il traverse dans un premier temps un secteur forestier (forêt domaniale de Justin) puis rejoint une petite vallée occupée par quelques cultures où il s'écoule au pied de pentes boisées (rive droite – forêt domaniale de Chapiat). Dans son ensemble, le cours d'eau stable ne présente pas de problème morphodynamique particulier. La ripisylve en place est une végétation dense et assez large qui a tendance à fermer le milieu. Arbustive et arborée, elle compte de nombreux résineux provenant des massifs cultivés.

Enjeux

- _ Naturel : le Chapias reste à l'abri des activités anthropiques. Il présente alors un aspect naturel à préserver
- _ Hydraulique : pont de la RD 93
- _ Route : le cours d'eau est longé par une petite route communale qui a connu quelques inondations en partie dues au manque d'entretien du cours d'eau

Objectifs sur ce tronçon

- _ Maintien du biotope
- _ Éviter la création d'embâcles
- _ Favoriser les écoulements sur le secteur aval amont

AFFLUENTS RIVE GAUCHE AVAL

ROANNE

PEMYA

LANCE

COLOMBE

CRISTIN

LIONETON

TRACHETIEU

SAINT SAUVEUR

SARAILLON

BRANDINS

BLAYNE

LAUSENS

MILLASOLE

SAINT FERREOL

GARDETTE

LAMBRES

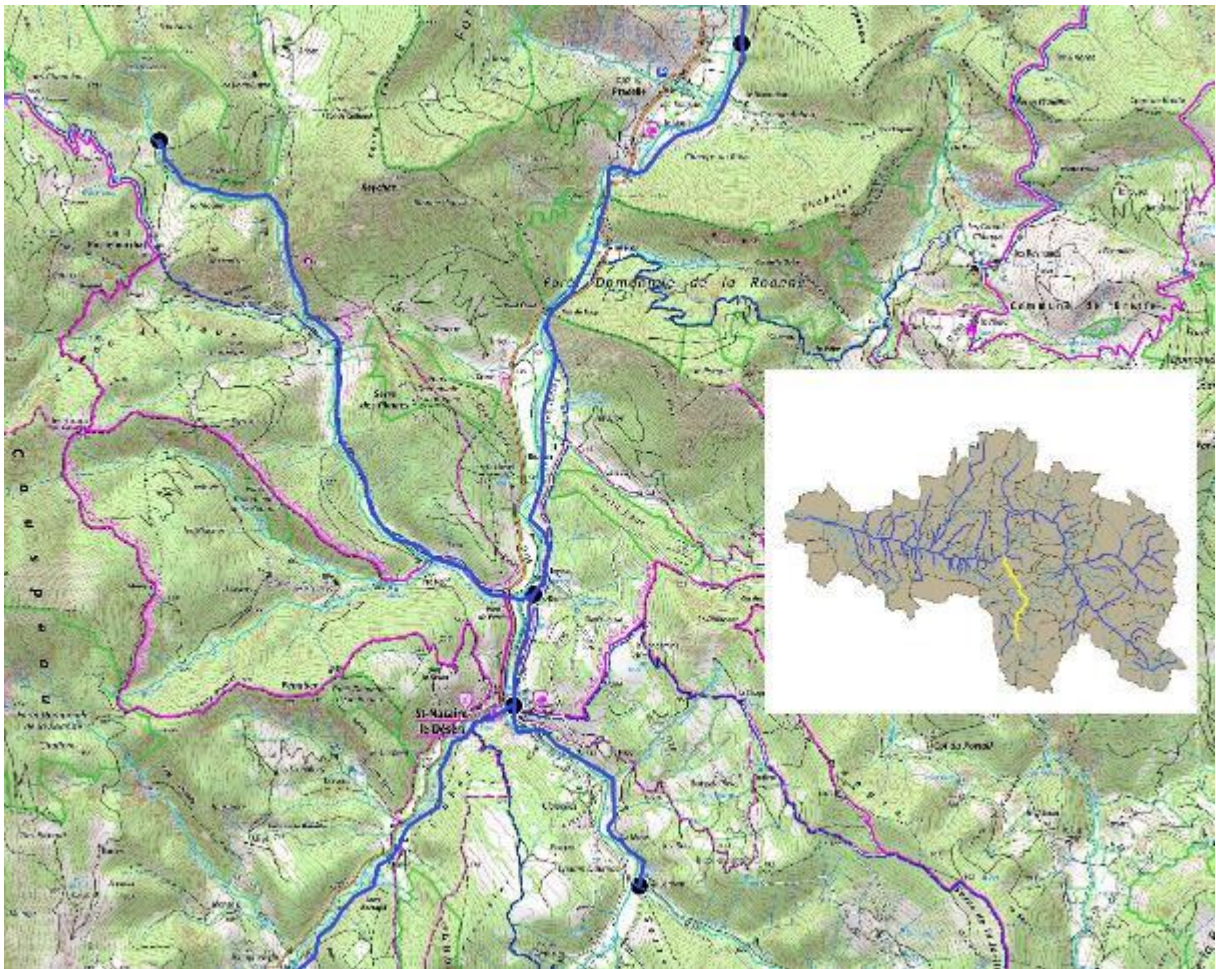
RIF NOIR

SAINT PIERRE

VILLENEUVE

GRENETTE

Roanne 1



Sur ce secteur amont de la Roanne marqué par la traversée du village de Saint- Nazaire-le-Désert (secteur entièrement recalibré et réaménagé) et s'étendant jusqu'au Pas du Loup, on note la présence d'un cours d'eau à charriage important traversant une vallée agricole assez étroite. Le lit de la Roanne, qui s'appuie en partie sur des pentes boisées (rive droite), présente de nombreuses zones d'incision et d'érosion. Souvent les berges ont fait l'objet d'aménagements en enrochement pour protéger les terres agricoles et la route départementale. Plusieurs ouvrages transversaux à ce tronçon présentent des dimensionnements faibles ou des enjeux hydrauliques importants (traversée de Saint-Nazaire-le-Désert). La ripisylve de la Roanne, à dominance arbustive, évolue souvent. Elle peut être assez dense et large, puis très éclaircie ou absente. Son état sanitaire général est assez médiocre, la chute d'arbres, parfois de gros diamètre, entraîne des phénomènes d'érosion ponctuels.

Enjeux

- _ Inondation : dans le village de Saint-Nazaire-le-Désert, des habitations se trouvent en zone inondable
- _ Agricole : les terres agricoles bordent la Roanne, certains secteurs sont soumis à l'érosion (aval de Saint-Nazaire)
- _ Paysager : la Roanne fait l'objet d'un attrait notable pour les touristes, même sur sa partie haute. De plus, la RD 335 qui la borde et permet d'accéder aux Baronnie (Rémuzat) est un axe très fréquenté pendant la période touristique
- _ Piscicole : cette partie amont de la Roanne présente des écoulements et substrats très intéressants pour la faune piscicole (salmonidés)
- _ Routes départementales 335 et 135 : ces infrastructures se trouvent à plusieurs endroits en rive de la Roanne
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Favoriser les écoulements : particulièrement pendant la traversée du village de Saint-Nazaire-le-Désert
- _ Stabilisation des berges
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval : secteur urbanisé de Saint-Nazaire de-Désert
- _ Favoriser le développement de la strate arborée

Définition des travaux

- _ Entretien extensif moins de la végétation sur tout le linéaire, excepté la traversée de Saint-Nazaire-le-Désert (action légèrement plus soutenue en amont des ouvrages présentant un dimensionnement faible)
- _ Entretien intensif de la végétation en amont et dans la traversée de Saint-Nazaire le-Désert

Roanne 2,3 et 4

Après la traversée d'une petite vallée interrompue par le Pas du Loup, la Roanne encaissée traverse un secteur de gorges de fond de vallée, jusqu'à sa confluence avec la Drôme. Elle y connaît une alternance de rapides, méandres et plaines alluviales. Au niveau de la confluence avec la Drôme, son lit s'élargit notablement et laisse place à de grands atterrissements en cours de végétalisation. On note des phénomènes d'incision marqués dans la plaine aval (Aurel, Espenel). La ripisylve, influencée par les successions de milieux, est une alternance de végétation de gorges et de plaines. Dans les secteurs de gorges, la végétation influencée par les régimes torrentiels est clairsemée et auto-entretenu. Dans les secteurs de petites plaines, la végétation à dominante arborée et plus dense présente des zones d'instabilité (érosion des berges).

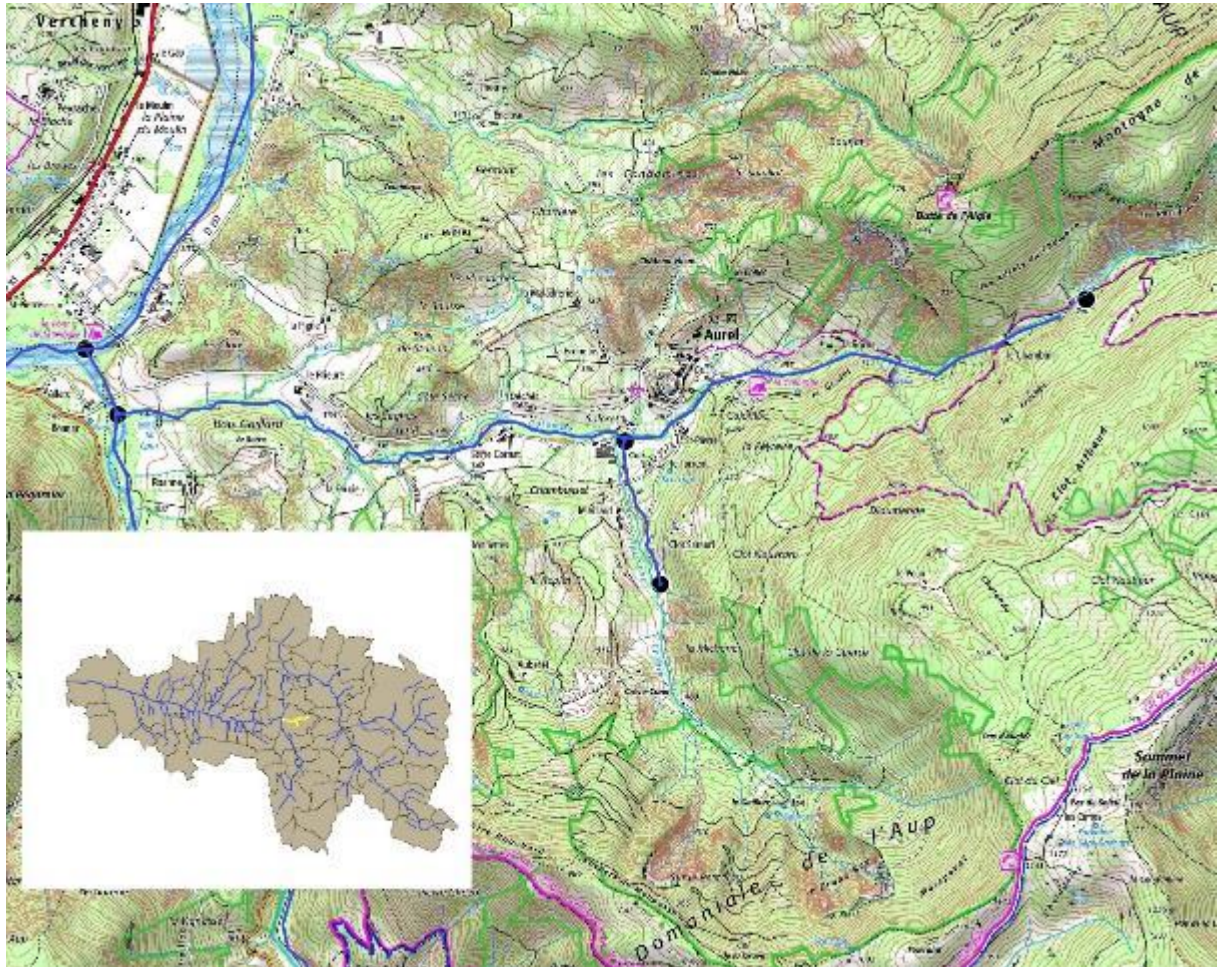
Enjeux

- _ Camping le Pradelle Cabardes : forte érosion aggravée par la mise en place d'un atterrissement
- _ Naturelle : secteur de gorges naturelles (accès difficile)
- _ Piscicole : succession de faciès et de substrats intéressants pour la faune piscicole
- _ Route : la RD 135 borde la Roanne en rive gauche
- _ Touristique : secteur de gorges convoité par les touristes
- _ Baignade : de nombreux secteurs de baignade, très visités pendant l'été, sont présents sur ce secteur
- _ Paysager : la RD 135 offre de nombreux points de vue sur les gorges de la Roanne
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Maintien du biotope et de la valeur piscicole

Colombe



Le Colombe est un petit affluent rive droite de la Roanne qui parcourt sur sa partie amont les pentes boisées de la forêt domaniale de Solaure. Après la traversée du petit village d'Aurel, il retrouve une petite vallée agricole qui s'élargit pour rejoindre la plaine de la Drôme. Le Colombe est un petit cours d'eau relativement stable. Dans la traversée d'Aurel, on note la présence de passages busés facilement submersibles. La végétation des rives est de deux types : dans le secteur amont, elle est la finalité des pentes boisées de la forêt domaniale. En aval d'Aurel, influencée par l'activité agricole lorsque le cours d'eau ne traverse pas d'espaces boisés, elle devient étroite mais reste dense et stable.

Enjeux

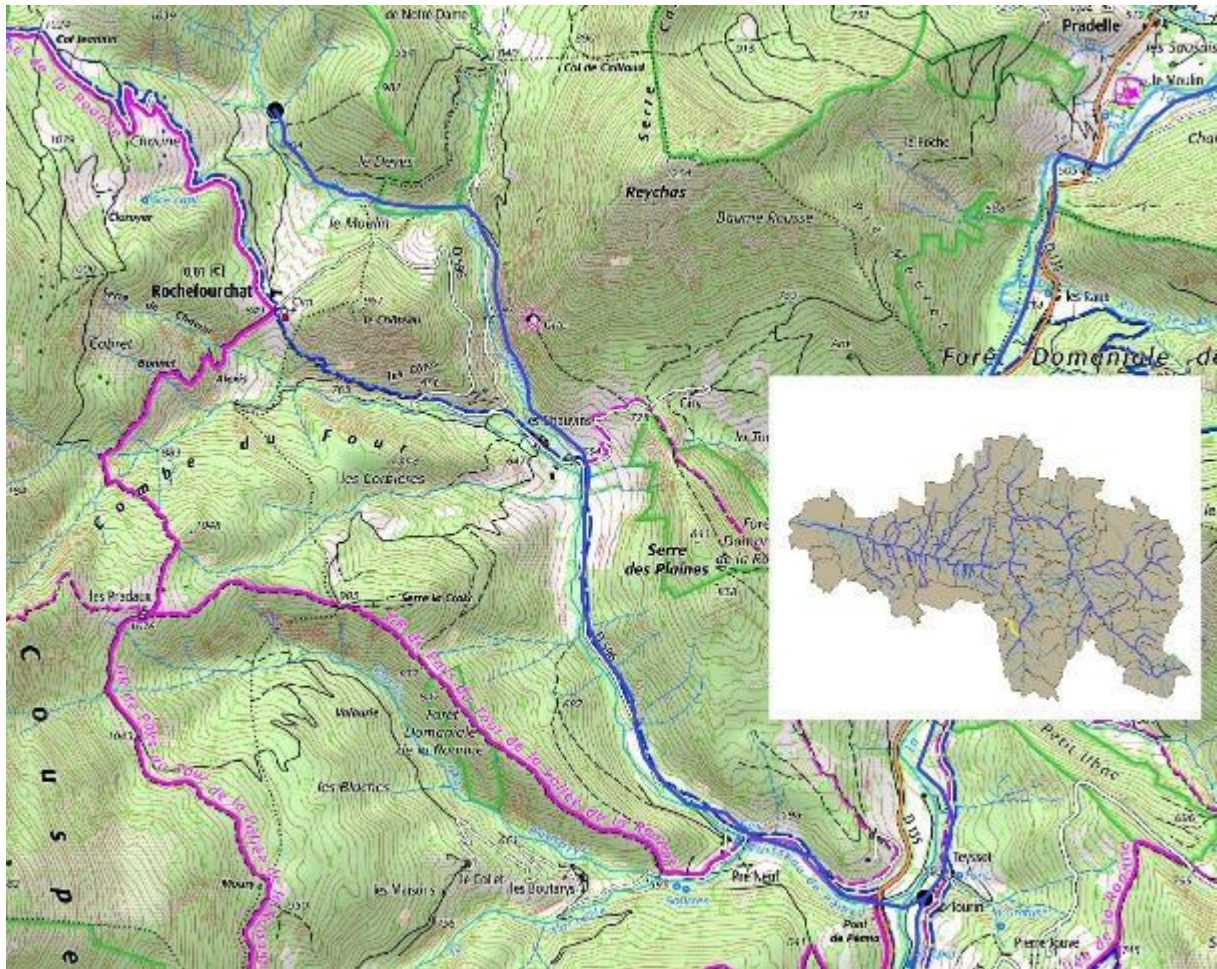
- _ Naturel sur le secteur amont
- _ Habitats : risque d'inondation au niveau du village d'Aurel
- _ Camping : présence d'un camping au bord du Colombe au niveau d'Aurel (camping municipal)
- _ Agricole dans le secteur aval
- _ Paysager dans le secteur aval

Objectifs sur ce tronçon

- _ Maintien du biotope pour la partie amont
- _ Favoriser les écoulements, particulièrement au niveau du village d'Aurel
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Entretien et régénération de la ripisylve

Cristin (voir Colombe)

Pémya



Petit affluent rive gauche de la Roanne, le Pémya s'écoule en intermittence au fond d'une petite vallée boisée très encaissée, comparable à de petites gorges. Torrent à fort charriage, le Pémya présente de nombreuses zones incisées et érodées, qui déstabilisent fortement la végétation des rives. Cette ripisylve, non entretenue et vieillissante, présente des sujets déstabilisés qui créent de nombreux embâcles.

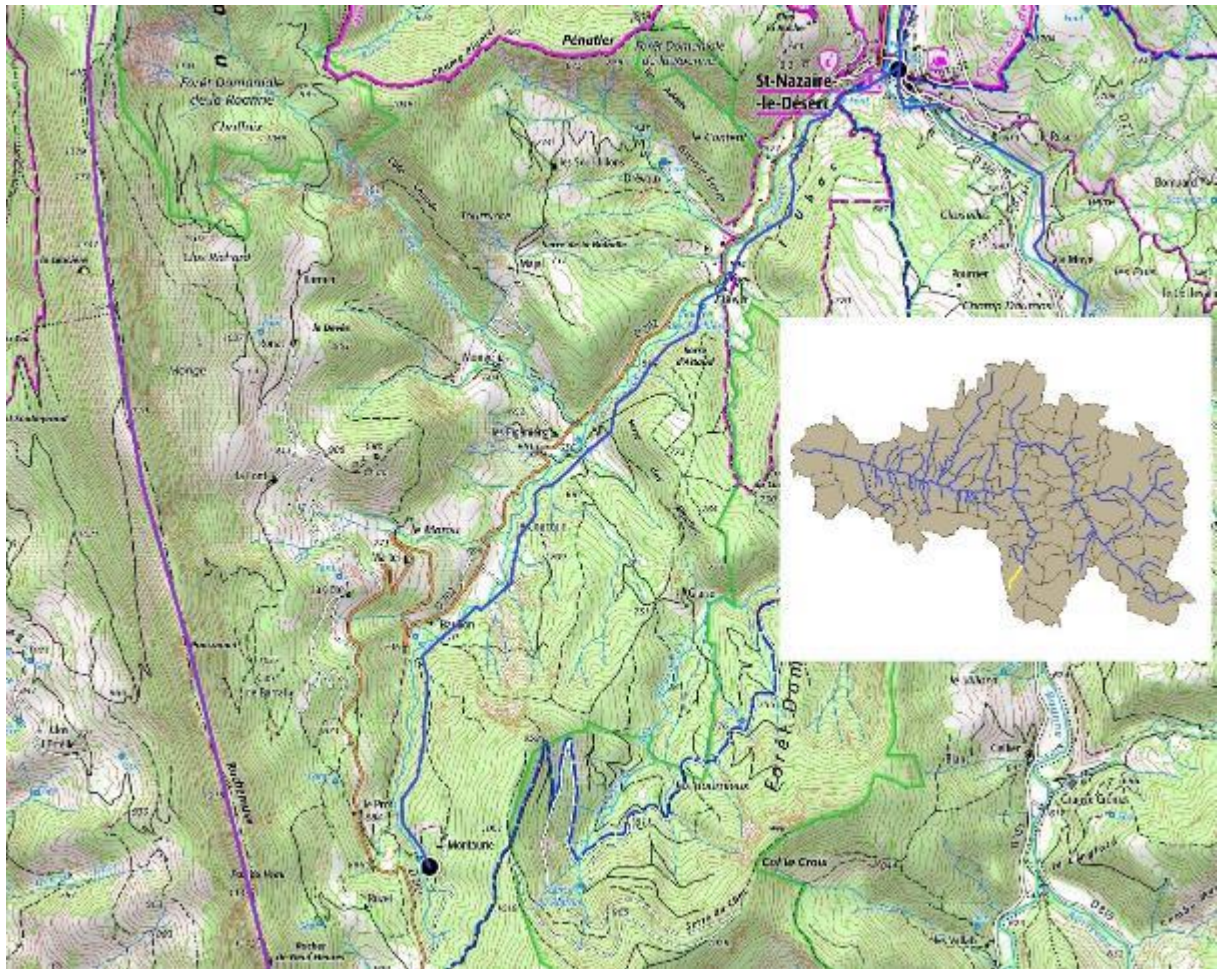
Enjeux

- _ Naturel/piscicole : cours d'eau non touché par les activités anthropique, à fort intérêt naturel
- _ Captage AEP
- _ Route RD 596
- _ Pont RD 135

Objectifs sur ce tronçon

- _ Maintien du biotope : secteur naturel
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Stabilisation des berges
- _ Entretien et régénération de la ripisylve
- _ Pérennisation du pont de la RD 135

Lance



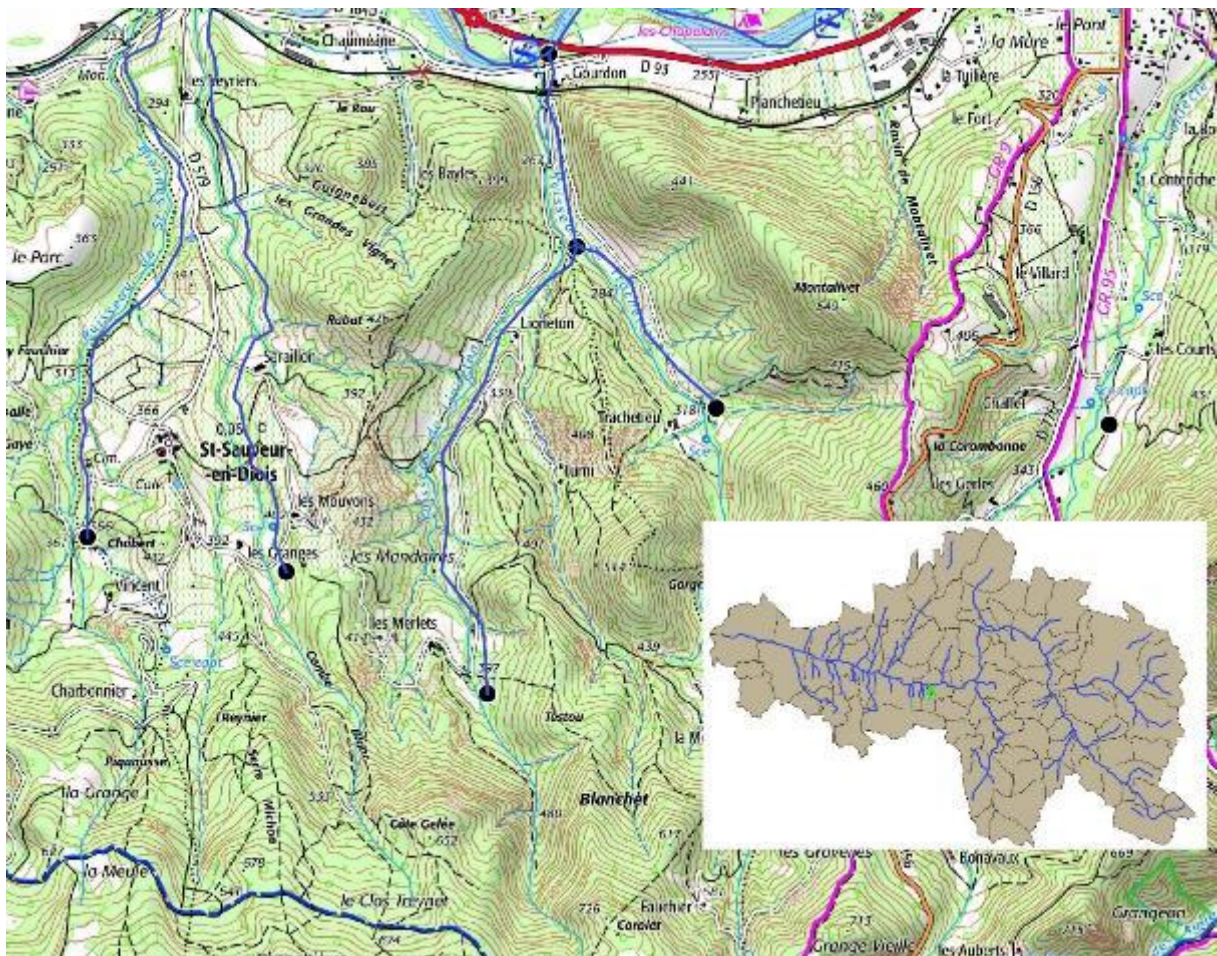
Petit affluent rive gauche de la Roanne, la Lance est un cours d'eau s'écoulant au pied de pentes boisées naturelles appartenant à la forêt domaniale de la Roanne. Après avoir traversé un long secteur encaissé naturel, la Lance rejoint une petite vallée très étroite avant de confluer avec la Roanne, au niveau de Saint-Nazaire-le- Désert. La végétation des rives est représentée par les strates arborées et arbustives. Assez dense et bien implantée, cette végétation présente des signes d'instabilité dans sa partie aval, en partie provoqués par le manque d'entretien.

Enjeux

- _ Inondation : la confluence de la Lance avec la Roanne se fait juste au niveau de Saint-Nazaire le désert. Village soumis aux inondations
- _ Naturel/piscicole : le ruisseau de la Lance, situé loin des activités humaines, est un cours d'eau à fort intérêt naturel
- _ Agricole : quelques terrains agricoles, soumis à l'érosion, bordent le cours d'eau dans sa partie basse
- _ Route : la RD 202 borde la Lance dans sa partie aval

Objectifs sur ce tronçon

- _ Maintien du biotope : tout secteur à l'abri de pression anthropique forte doit être conservé
- _ Stabilité des berges
- _ Limiter l'apport de bois au tronçon aval : le but est de limiter les risques de création d'embâcles au niveau du village de Saint-Nazaire le Désert
- _ Vie piscicole : ce secteur est très intéressant du point de vue piscicole, l'entretien promulgué ne doit pas réduire cette qualité
- _ Valorisation paysagère



Ces 5 cours d'eau s'écoulent selon un axe sud/nord et sont tous affluents directs de la Drôme en rive gauche sur le versant nord de la combe de Saou. Ils sont plutôt préservés du fait de leur éloignement des axes principaux de communication sauf sur leurs parties aval qui croisent la route départementale ainsi que la ligne SNCF. La sécurisation des ouvrages de franchissement de la voie ferrée et de la RD a créé des seuils infranchissables par la faune piscicole ce qui a pour conséquence la déconnexion de ces cours d'eau avec la Drôme. La ripisylve est parfois développée et bien diversifiée mais parfois totalement absente notamment en présence de parcelles agricoles (vignes, prairies, noyers, plantes aromatiques).

Dans sa partie amont, le ruisseau des Brandins est court-circuité par le captage d'eau potable dont le réservoir se situe au village, soit très loin du point de captage. Cela peut poser problème en période d'étiage. Comparé à d'autres secteurs du bassin versant, les pressions qui s'exercent sur ces ruisseaux peuvent sembler minimes, cependant, ces milieux sont fragiles et peu résiliants face à des pollutions et pressions chroniques.

Enjeux

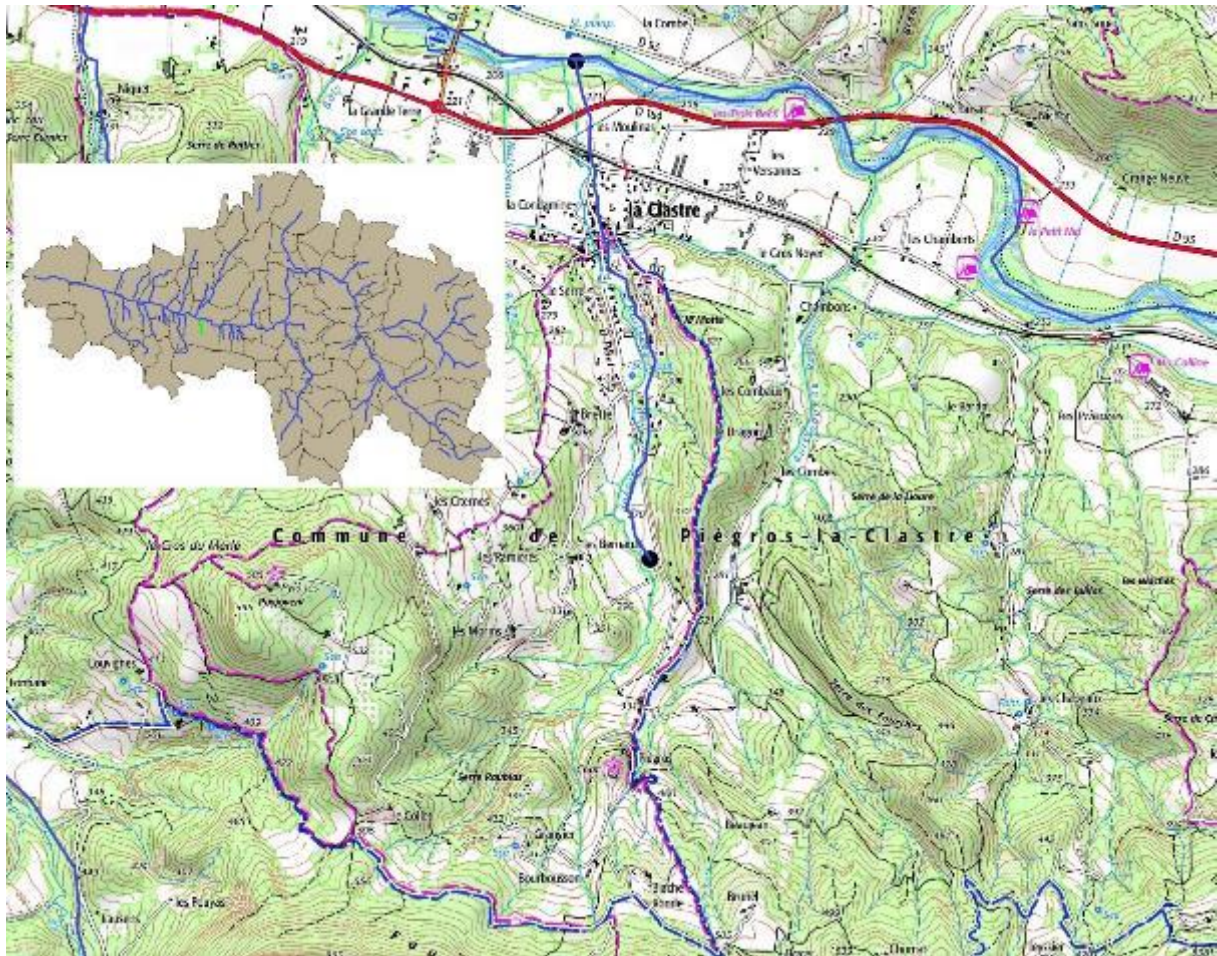
- _ Secteur amont : naturel
- _ Secteur amont et moyen : agricole et paysager
- _ Secteur aval : paysager et inondation (Routes départementales et habitations)

Objectifs sur ce tronçon

- _ Favoriser les écoulements
- _ Stabilisation des berges
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval

_ Valorisation paysagère

Blayne



La Blayne est un petit ruisseau s'écoulant essentiellement au travers d'une petite plaine agricole et traversant le village de la Clastre, peu avant sa confluence avec la Drôme.

Sur l'ensemble du linéaire du cours d'eau, la pression anthropique forte (agriculture, route RD 738, secteurs habités de la Clastre) réduit notablement la végétation présente sur les rives. Arborée, étroite et non continue, la végétation rivulaire ne présente pas de problème particulier et est en bon état. A plusieurs endroits, les ronces couvrent le cours d'eau.

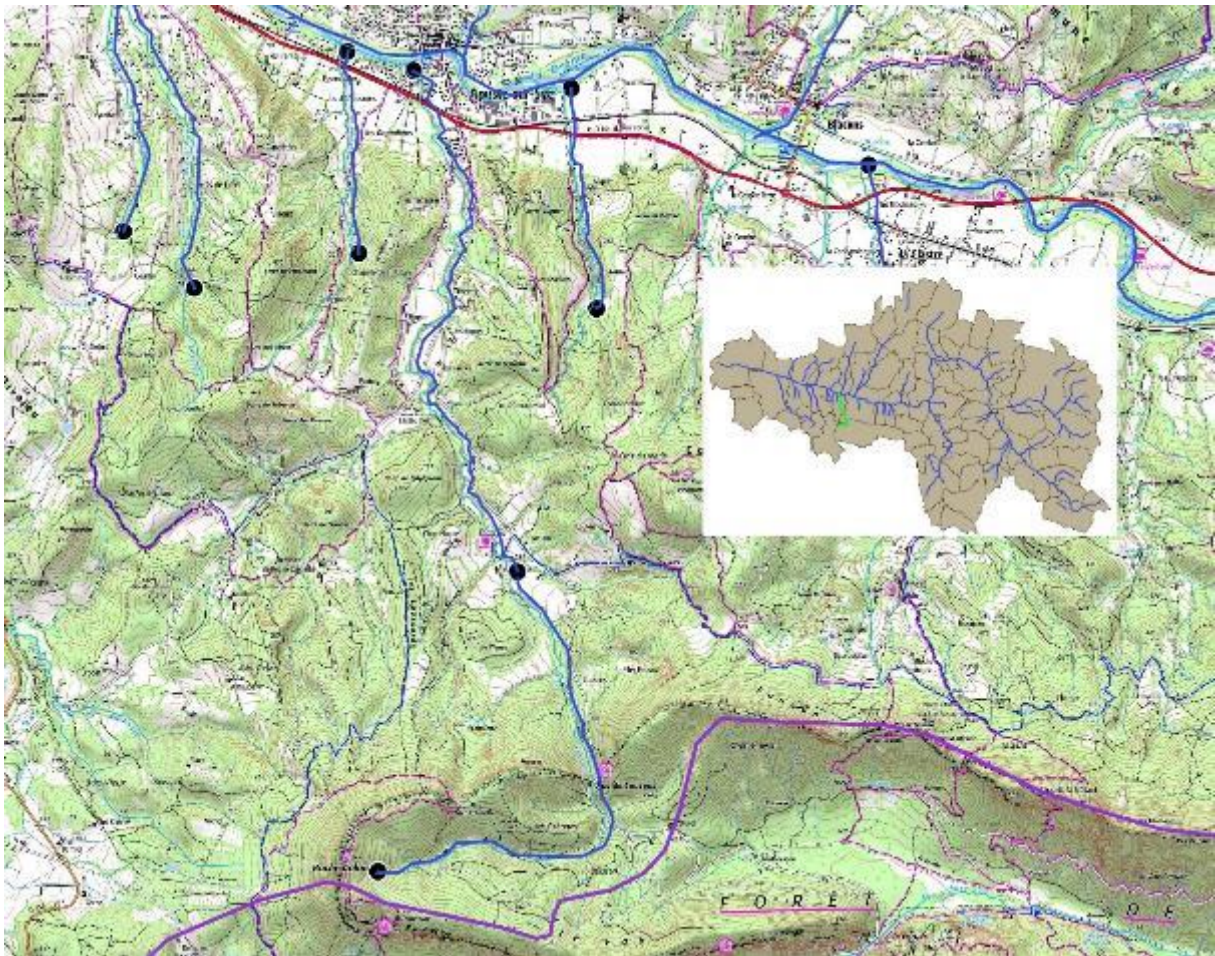
Enjeux

- _ Secteur amont : naturel
- _ Secteur amont et moyen : agricole et paysager
- _ Secteur aval : paysager et inondation (RD 738, RD 164 et habitations de la Clastre)

Objectifs sur ce tronçon

- _ Favoriser les écoulements
- _ Stabilisation des berges
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Entretien et régénération de la ripisylve pour reconstituer un corridor continu
- _ Valorisation paysagère

Lausens



Après son parcours au pied de pentes boisées (petit secteur de gorges), le Lausens retrouve une pente plus douce au travers d'un large espace forestier, dans son secteur amont. Il traverse ensuite la plaine agricole jusqu'à sa confluence avec la Drôme face à Aouste-sur-Sye. Le Lausens, dans sa partie amont (boisements en rives), est bordé d'une ripisylve arborée et arbustive assez dense. Celle-ci, stable, compte des sujets de gros diamètre (Fresnes et Aulnes). Des embâcles y sont fréquemment remarqués. Dans la partie moyenne et aval, la végétation des rives, sous la pression agricole, est considérablement réduite. Peu large et parfois absente, elle est essentiellement arborée. Elle ne présente cependant pas de problème d'instabilité ou de mauvais état sanitaire, mais des sujets vieillissants. A proximité du centre d'Aouste-sur-Sye, on note la présence d'aménagements contre l'érosion et une végétation non mise en valeur.

Enjeux

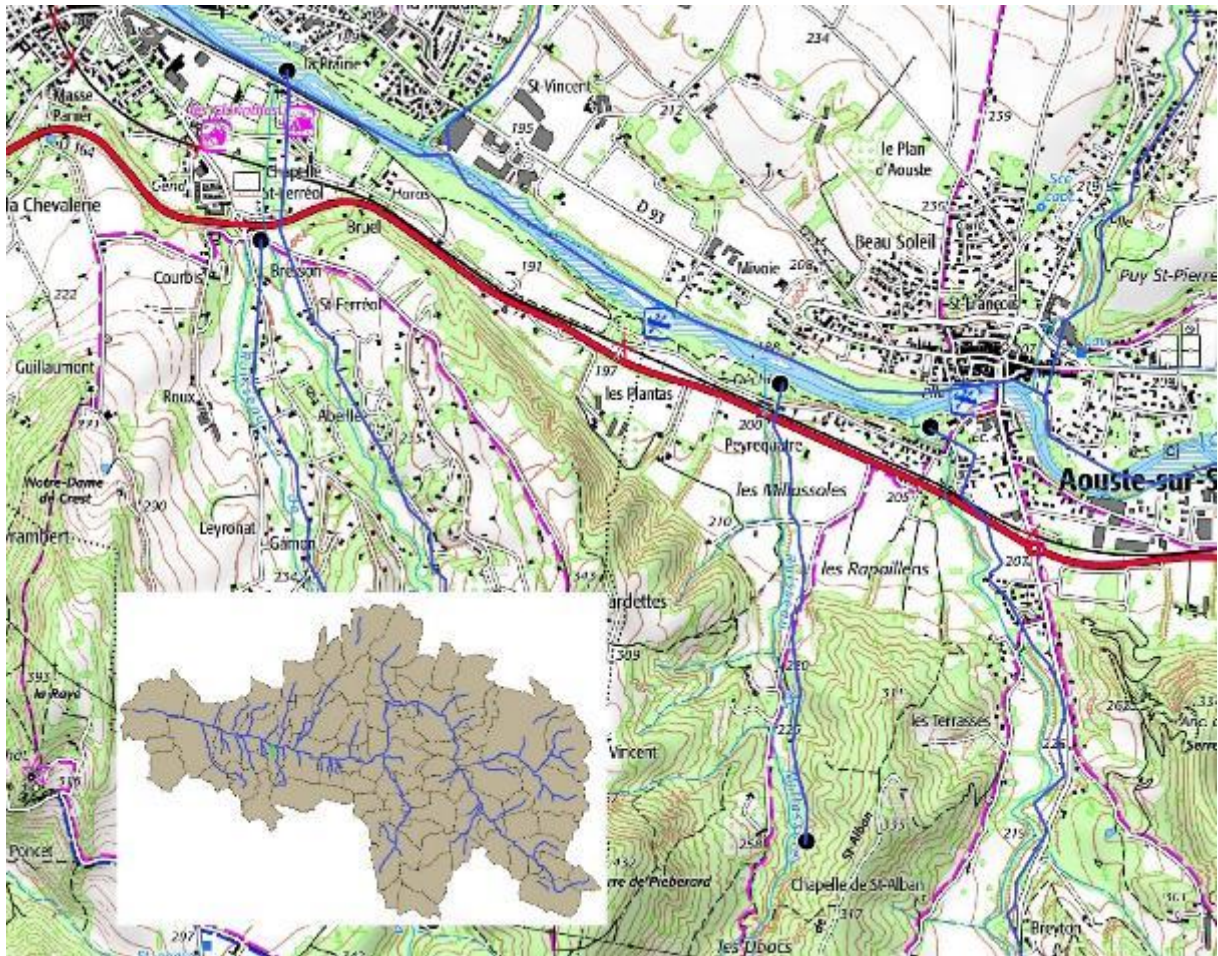
- _ Naturel : le secteur amont est un secteur à préserver pour son aspect naturel
- _ Piscicole : présence de petites truites remarquée pendant les investigations de terrain
- _ Agricole : Dans toute sa partie aval, le Lausens est bordée de terres agricoles (céréales essentiellement)
- _ Tourisme/baignade : Aouste-sur-Sye est une petite ville visitée, de nombreux baigneurs et promeneurs s'y arrêtent. La confluence du cours d'eau avec la Drôme, situé à proximité de la salle polyvalente du village et d'un espace vert communal, mérite d'être mise en valeur

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Favoriser les écoulements : partie aval présence de secteurs urbanisés (Aouste-sur-Sye)

- _ Entretien et régénération de la ripisylve
- _ Valorisation paysagère du cours d'eau
- _ Prendre en compte les plantes envahissantes : un foyer de Renouée du Japon a été remarqué au niveau de la zone de confluence du Lausens avec la Drôme
- _ Pêche
- _ Valorisation paysagère

Millasole



Dans sa partie amont, le ruisseau est intermittent et subit peu de pression anthropique. Le secteur aval présente plus de contrainte notamment du fait de la traversée de la RD 93, de la voie ferrée et des terrains agricoles.

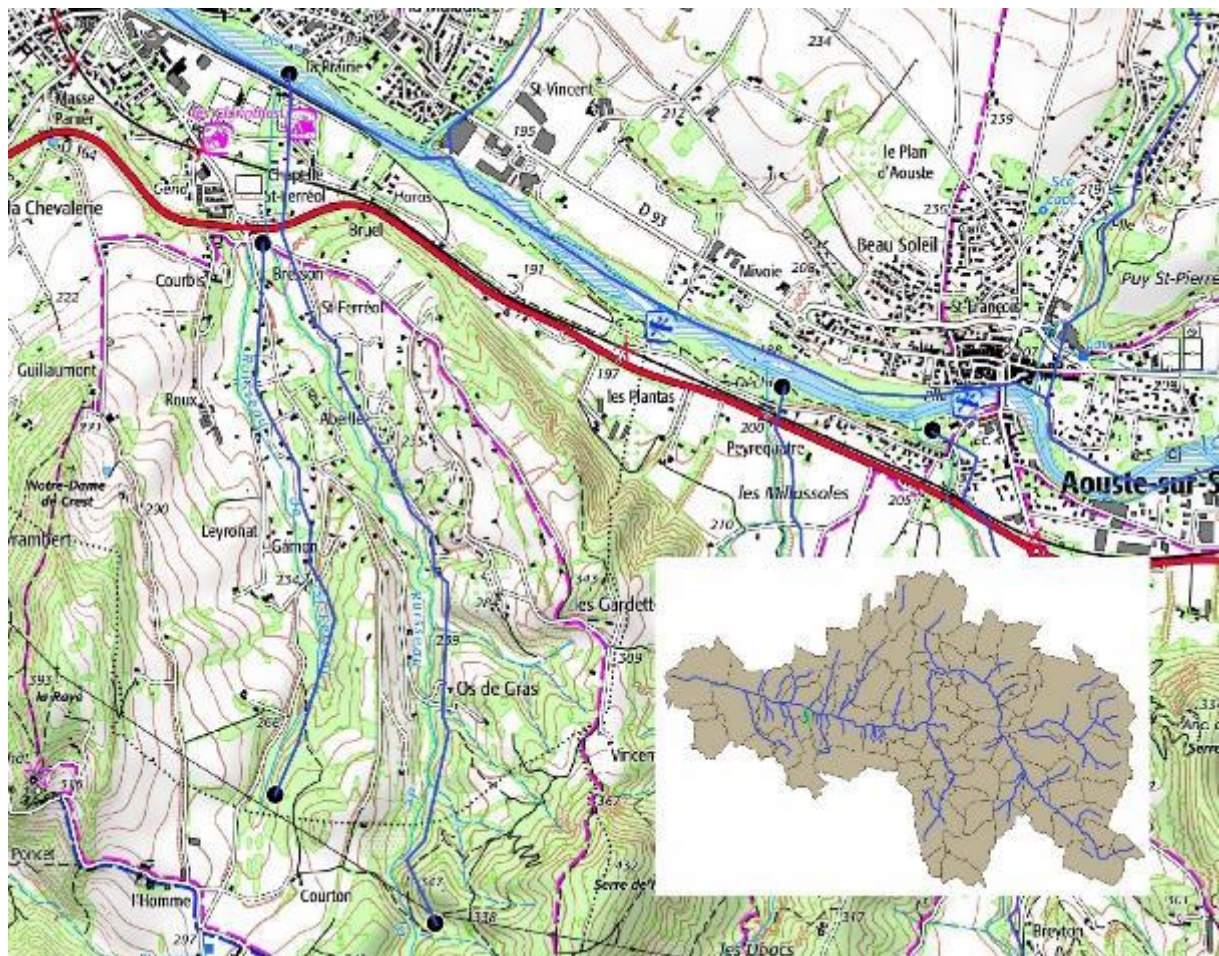
Enjeux

- _ Naturel : le secteur amont est un secteur à préserver pour son aspect naturel
- _ Agricole : Dans toute sa partie aval, le ruisseau est bordé de terres agricoles
- _ Route et voie ferrée

Objectifs sur ce tronçon

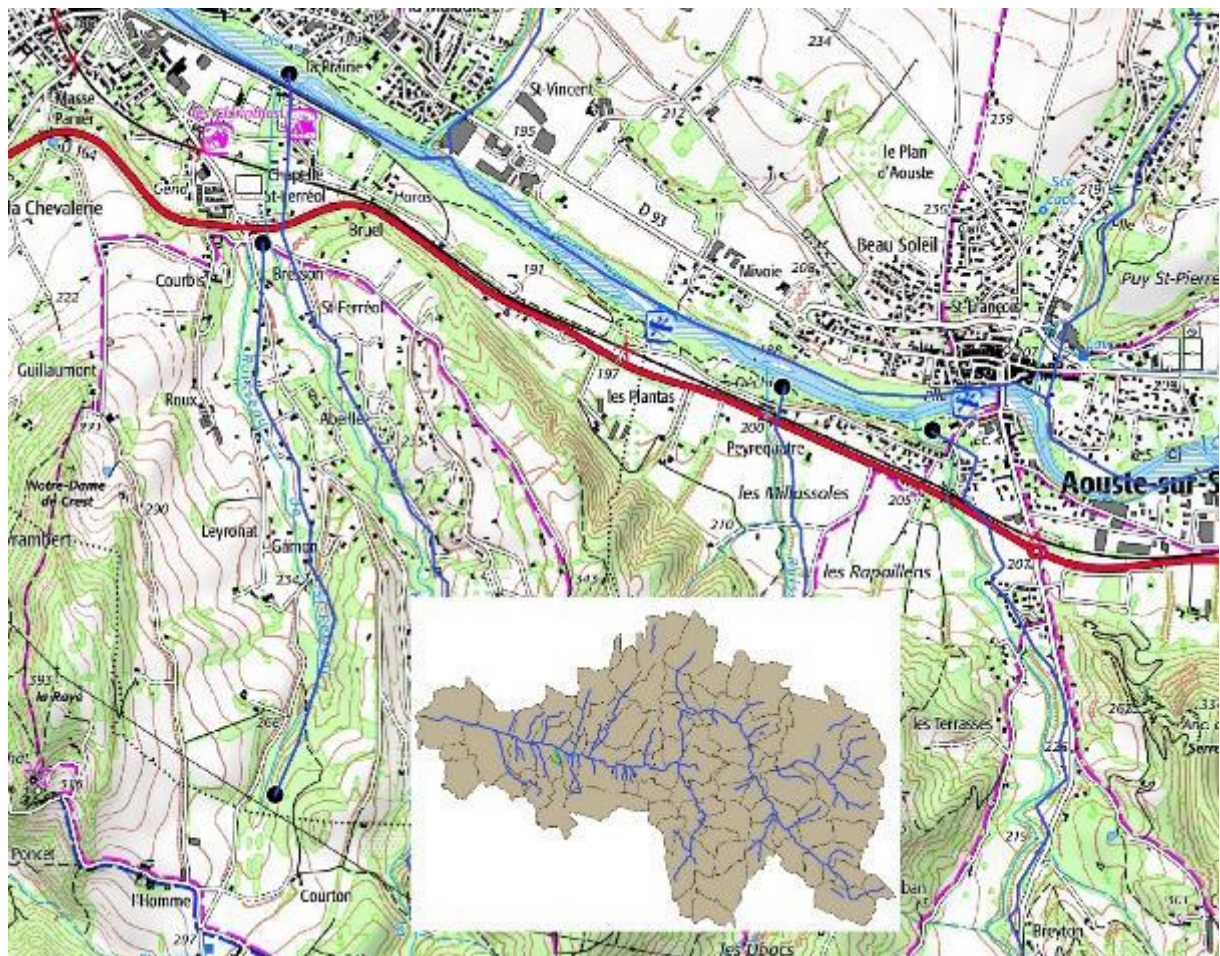
- _ Stabilisation des berges
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval

Gardette



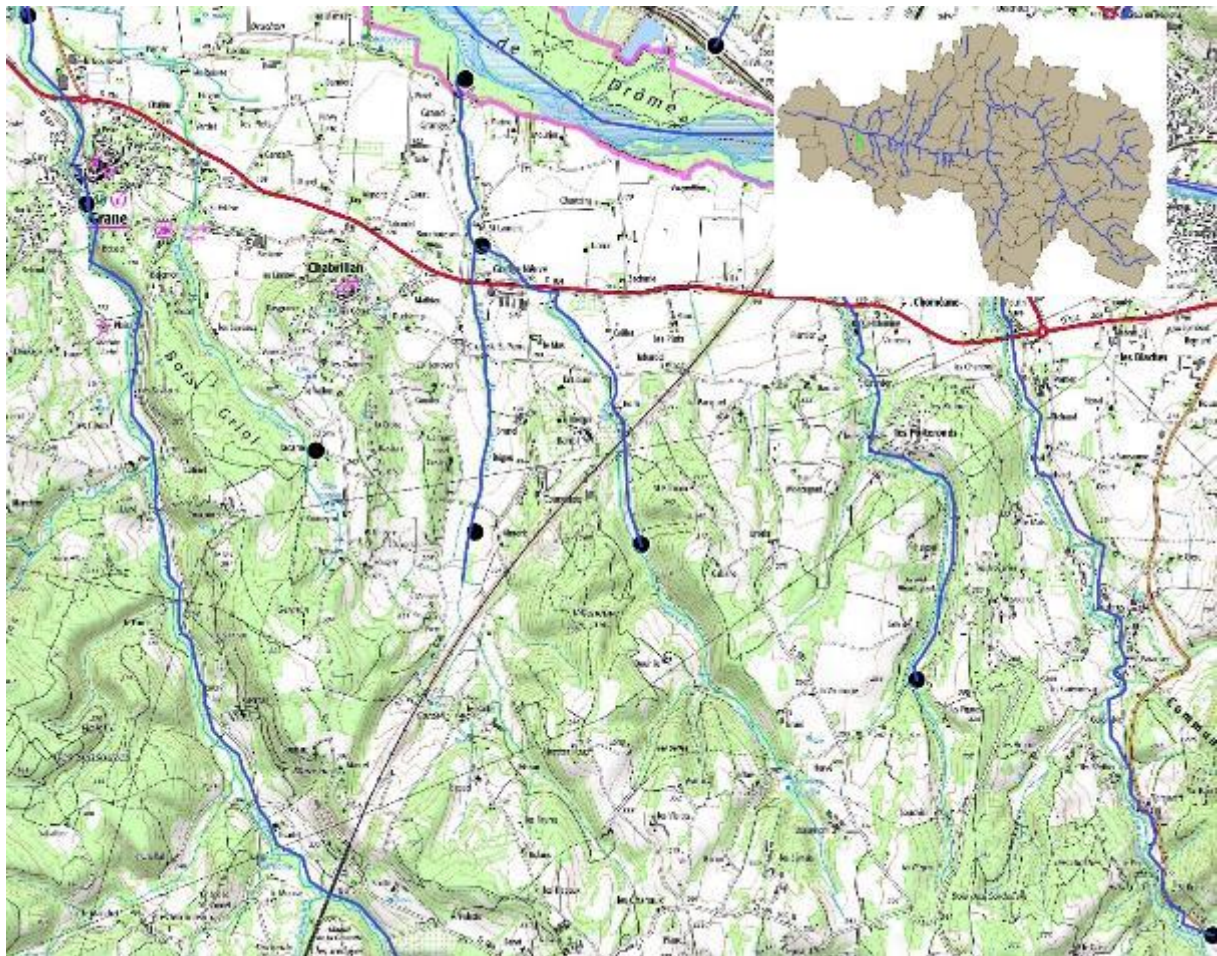
Développer rapidement

Saint Ferreol



Développer

Villeneuve



Le ruisseau de Villeneuve, proche du Ruisseau de Saint Pierre, s'écoule dans une vallée naturelle avant de rejoindre une petite plaine céréalière. Ruisseau en équilibre, il est également marqué par la présence de l'infrastructure ferroviaire du TGV. Son boisement de rive, dense dans la partie amont, a la particularité d'être essentiellement composé de grands Peupliers plantés sur la majeure partie du linéaire. Le ruisseau de Villeneuve, qui fournit un débit constant, présente un potentiel piscicole à préserver voire à favoriser. En aval de la ligne TGV, le ruisseau est fortement contraint et la ripisylve réduite à sa plus simple expression voire absente.

Enjeux

- _ Naturel : partie amont
- _ Agricole
- _ Piscicole
- _ Paysager

Objectifs sur ce tronçon

- _ Favoriser les écoulements
- _ Stabilisation des berges
- _ Diversification des essences ripicoles et régénération de la ripisylve
- _ Valorisation piscicole
- _ Valorisation paysagère

Saint Pierre

Petit cours d'eau d'un secteur vallonné, il s'écoule au travers d'une zone naturelle puis rejoint une petite plaine céréalière. Il a la particularité, non loin du hameau des Moniers, de supporter l'infrastructure ferroviaire du TGV. La ripisylve qui le borde n'est pas continue. Principalement arborée et étroite, elle est très souvent absente. Elle compte des sujets de gros diamètre, essentiellement des peupliers. Dans sa partie aval, le ruisseau est totalement recalibré. Des merlons de curage anciens sont végétalisés

Enjeux

- _ Naturel sur la partie amont
- _ Agricole
- _ Paysager

Objectifs sur ce tronçon

- _ Favoriser les écoulements
- _ Reconstituer une ripisylve continue (corridor)
- _ Valorisation paysagère

Saint Laurent

Le Saint Laurent résulte de la réunion du ruisseau de Villeneuve avec le Saint Pierre. Le Saint-Laurent s'écoule au sein d'une plaine agricole où il est très souvent bordé par des Peupliers plantés. Dans sa grande majorité, la ripisylve en place, influencée par l'activité agricole et essentiellement arborée, est assez dense et étroite. Le cours d'eau ne présente pas de problèmes particuliers d'instabilité ou d'érosion.

Enjeux

- _ Agricole
- _ Naturel : secteur de ramière
- _ Résidentiel diffus
- _ Paysager
- _ Piscicole
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Diversification des essences ripicoles pour un meilleur maintien des berges et une valorisation paysagère du cours d'eau
- _ Stabilisation des berges
- _ Favoriser les écoulements
- _ Valorisation piscicole (meilleure connectivité avec l'amont)
- _ Valorisation paysagère

Définition des travaux

- _ Entretien extensif plus de la végétation

Beaunette

Affluent rive droite de la Grenette, la Beaunette traverse une petite vallée agricole encaissée puis rejoint la plaine agricole de la Drôme où elle est fortement canalisée dans son cours moyen et réduite à un fossé après la RD 104. Dans sa partie amont, jusqu'à la RD 104, la ripisylve en place, essentiellement arborée et plutôt étroite, ne présente pas de problème particulier, sinon la présence de gros sujets. Dans la seconde partie, où l'agriculture s'exerce de façon intensive, le boisement des rives est inexistant. La traversée de la RD 104 représente un point noir hydraulique. L'ouvrage (buse métallique) présente d'importants risques d'obstruction, à proximité de la Maison Familiale Rurale des Buffières La ripisylve de la Grenette a fait l'objet d'un entretien en 2003.

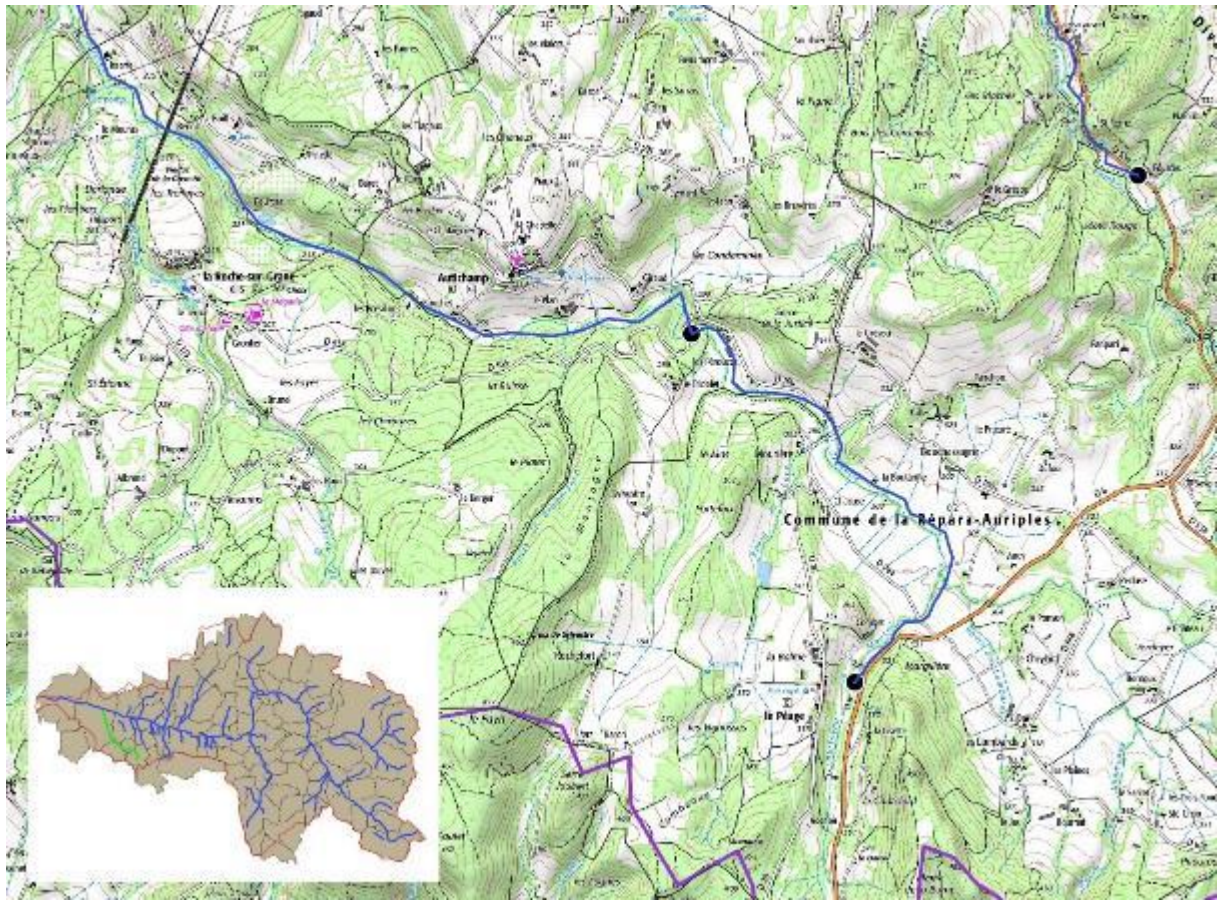
Enjeux

- _ RD 104 (stabilité et inondation)
- _ Maison Familiale Rurale de Grâne (hameau des Buffières) et autres habitations éparses
- _ Agricole
- _ Paysager : cours d'eau facilement observable dans sa partie moyenne et aval
- _ Naturel : partie aval connectée au secteur de ramières de la Drôme

Objectifs sur ce tronçon

- _ Limiter les risques d'inondation, notamment dans la partie basse (RD 104)
- _ Favoriser les écoulements
- _ Stabiliser les berges
- _ Valorisation paysagère

Grenette 1



Sur sa partie amont, la Grenette s'écoule au travers d'une grande plaine agricole céréalière, parfois réduite par le relief en rive gauche (boisements). A l'aval d'Autichan, elle traverse un bref secteur de gorge. La végétation des rives, qui a fait l'objet d'un entretien en 2002/2003, est fortement réduite par l'activité agricole présente. Très étroite et essentiellement représentée par la strate arborée, elle est en bon état et stable.

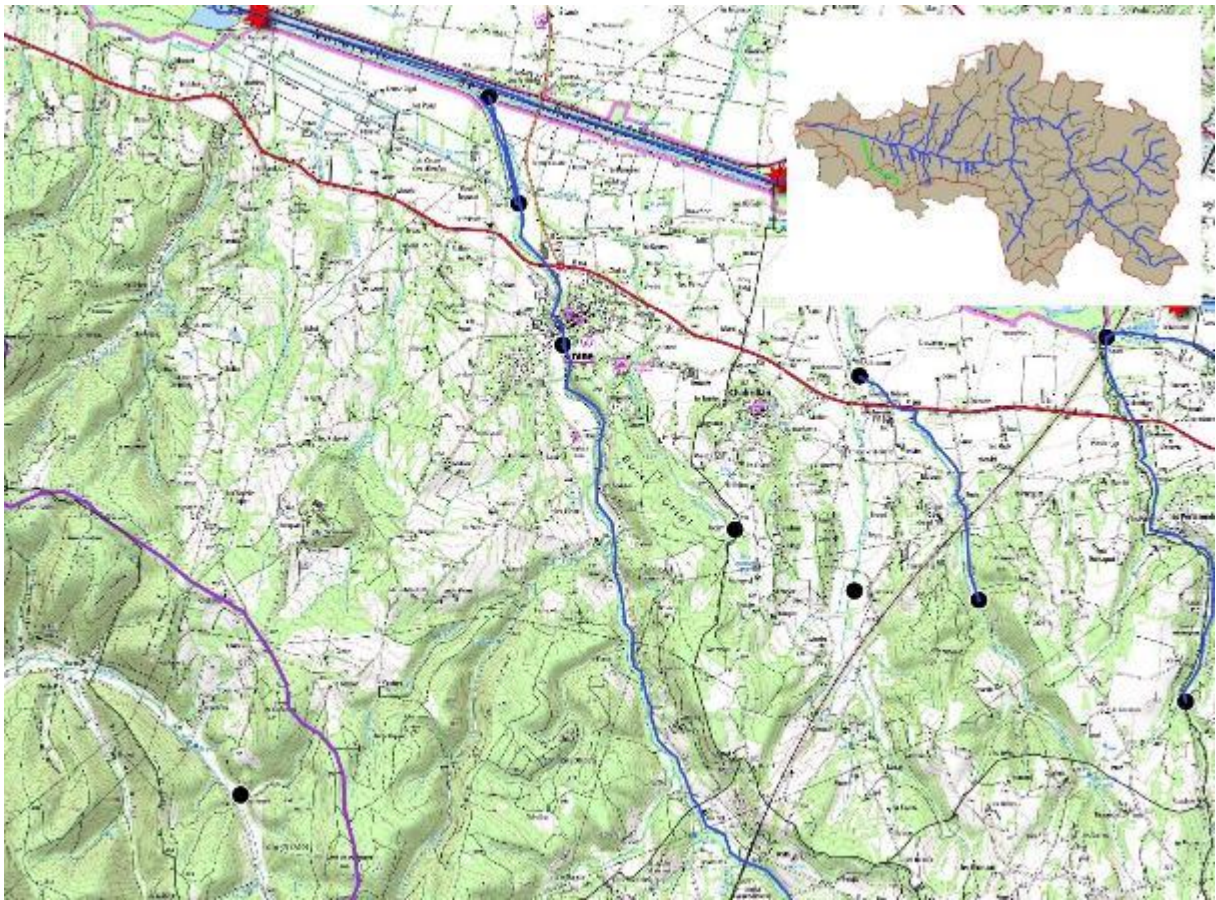
Enjeux

- _ Piscicole et écologique : milieu réduit par la pollution liée à l'élevage mais à fort potentiel écologique
- _ Naturel
- _ Paysager

Objectifs sur ce tronçon

- _ Favoriser les écoulements
- _ Stabilisation des berges
- _ Retrouver une ripisylve plus large et continue en rive des terres agricoles
- _ Valorisation paysagère

Grenette 2



Sur ce secteur compris entre le hameau de Maraude et la confluence avec la Drôme, la Grenette s'écoule dans une plaine assez étroite, dont le fond de vallée est essentiellement occupé par des terres agricoles. Le cours d'eau traverse le village de Grâne et est endigué dans sa partie aval (après la RD 204). La végétation des rives, qui a fait lieu d'un entretien en 2002/2003, est une végétation arborée bien plus dense que celle rencontrée sur le secteur amont. Des gros sujets de Peupliers sont fréquents. Le cours d'eau est très eutrophisé (pollution agricole importante liée à l'élevage)

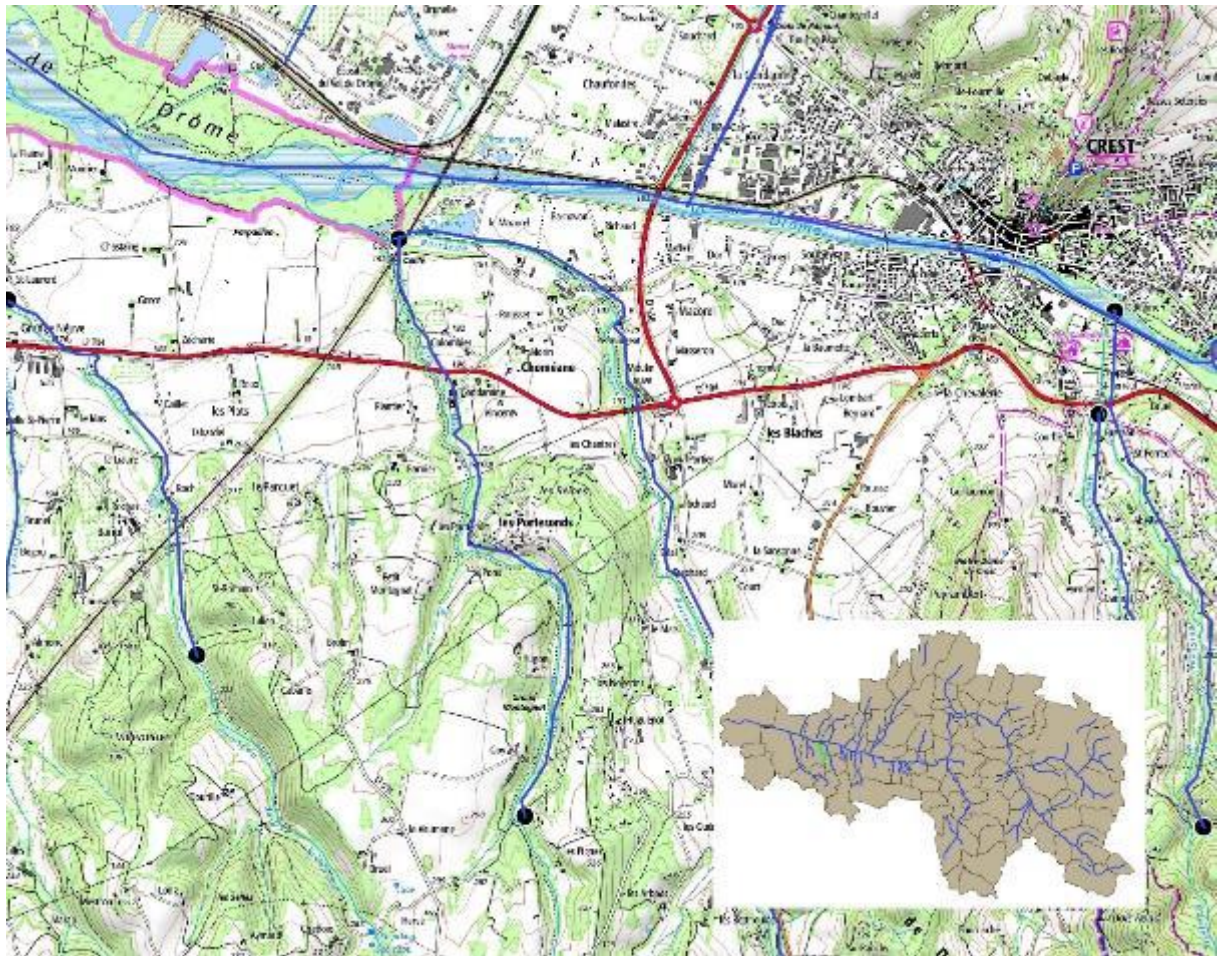
Enjeux

- _ Inondation : Village de Grâne par création d'embâcles au niveau des ouvrages
- _ Dignes : présence de digues sur la partie aval du cours d'eau (plaine alluviale de la Drôme)
- _ Agricole : terres agricoles en fond de vallée
- _ Naturel
- _ Piscicole
- _ Pêche

Objectifs sur ce tronçon

- _ Favoriser les écoulements
- _ Valorisation paysagère
- _ Stabilisation des berges
- _ Stabilisation des digues

Rif Noir



Le Rif Noir, très encaissé dans sa partie amont, ressemble beaucoup au ruisseau de Lambres. Il s'écoule également dans sa partie moyenne et basse, dans une petite vallée agricole. La végétation des rives, entretenues en 2005, est à dominance arborée. Très étroite, elle est stable et en bon état. Présence d'écrevisses.

Enjeux

- _ Naturel : partie amont et secteur des ramières de la Drôme
- _ Agricole et habitat diffus
- _ Piscicole : intérêt piscicole du cours d'eau, ainsi que présence d'écrevisses
- _ Pêche

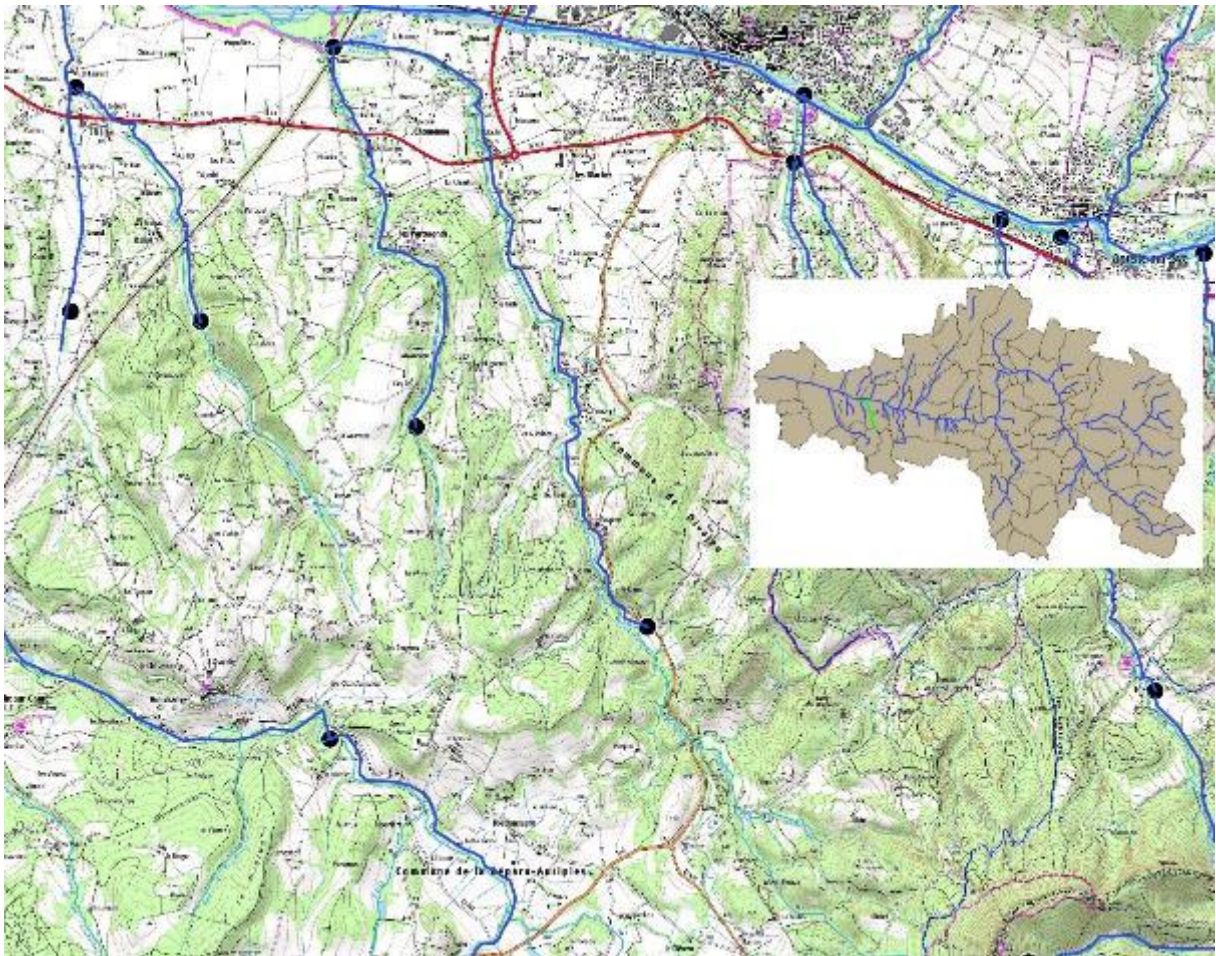
Objectifs sur ce tronçon

- _ Favoriser les écoulements
- _ Stabilisation des berges
- _ Valorisation piscicole
- _ Valorisation paysagère

Définition des travaux

- _ Entretien extensif moins de la végétation sur le secteur amont, traitement sélectif des embâcles et du bois mort
- _ Entretien extensif plus sur le secteur aval urbanisé

Lambres



Dans sa partie amont, ce cours d'eau, sec et encaissé, s'écoule au pied de pentes boisées. Puis le relief s'ouvre légèrement : il devient alors pérenne et poursuit son cours dans un fond de vallée agricole. Enfin, il rejoint la zone naturelle des ramières avant sa confluence avec la Drôme.

Relativement peu soumis aux phénomènes d'incision et d'érosion, le Ruisseau de Lambres connaît des problèmes d'inondation dans sa partie moyenne, notamment au niveau de la Maison Familiale et Rurale de Divajeu.

Sa végétation a fait l'objet d'entretien en 2005, dans le cadre du second contrat de rivière et en 2019 dans le cadre du dernier PPE. Dans son ensemble, la végétation, à tendance vieillissante, est assez dense ; en rive des parcelles agricoles et bâties, elle est parfois absente.

On note la présence de quelques embâcles.

Enjeux

- _ Patrimoine naturel (secteur amont et zone de ramière) : présence du Castor dans sa partie aval.
- _ Agricole et résidentiel diffus (Maison Familiale Rurale)
- _ Piscicole

Objectifs sur ce tronçon

- _ Favoriser les écoulements
- _ Stabilisation des berges
- _ Limiter les risques d'inondation
- _ Valorisation paysagère

AFFLUENTS RIVE DROITE AVAL

SURE

RIOUSSET

RIEUSSEC

GERVANNE

ROMANE

SYE

LOZIERE

SALEINE

MERDARIE

RIAILLE

Sure 1

Sur ce tronçon amont, la Sure s'écoule au pied de pentes boisées (résineux) et reçoit un affluent important en rive gauche : le ravin de Buchiller. La Sure est essentiellement bordée de petits boisements, de prairies d'élevage ou de fauche et de petites cultures. En aval du lieu-dit de Merclan se forment quelques plages de dépôts, ainsi qu'au niveau de la confluence avec le Buchiller. On note également des phénomènes d'incision et d'érosion, plus marqués en aval du Chatelar. La végétation des rives, dans la partie amont très naturelle, est principalement composée de Saules arbustifs stables. Sur la partie basse, la végétation devient arborée mais plus discontinue.

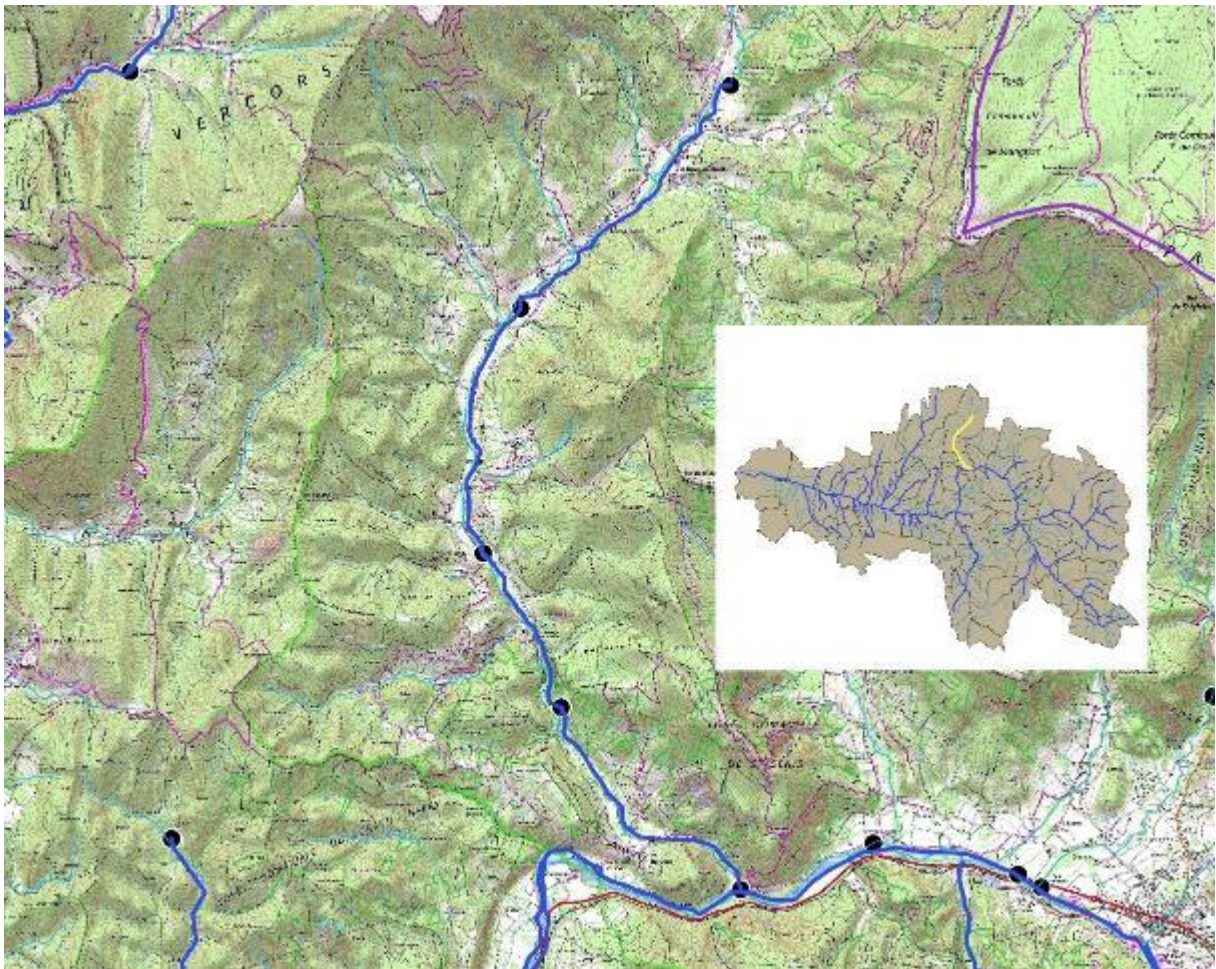
Enjeux

- _ Naturel : secteur amont sauvage renfermant un écosystème particulier (ZNIEFF 2603-4709 et ENS n°11). Présence de castors
- _ Piscicole : sur ce secteur amont, des truitelles ont été observées pendant les investigations de terrain
- _ Ouvrages : présence d'ouvrages transversaux supportant des routes communales et chemins

Objectifs sur ce tronçon

- _ Maintien du biotope
- _ Éviter la création d'embâcles au niveau des ouvrages

Sure 2



Sur ce secteur qui s'étend jusqu'au hameau des Touzons, le cours d'eau est contraint par la présence de calcaires marneux qui réduisent sa mobilité latérale. En rive gauche, le cours d'eau est essentiellement bordé de boisements, en rive droite par des cultures. L'incision du lit est fréquente notamment en amont de Saint-Julien-en-Quint, le substratum rocheux forme des marches d'escalier. Ponctuellement, des phénomènes d'érosion sont observables. La ripisylve en place sur ce tronçon est généralement assez étroite et moyennement dense. Bien souvent instable, elle présente fréquemment des sujets de gros diamètre qui menacent de tomber et de fournir du bois mort au cours d'eau. Compte tenu de l'occupation du sol, la végétation des rives est plus importante en rive gauche.

Enjeux

- _ Urbain : traversée de Saint Julien en Quint
- _ Hydraulique : risque fort d'obstruction et/ou de dommage d'ouvrages transversaux, notamment le pont de Touzons
- _ Chemin d'exploitation et terres agricoles
- _ Habitat diffus
- _ Camping du Rivet : érosion de berge en rive droite du pont du Rivet
- _ Paysager : la Sure et son boisement de rive agrémentent la petite plaine agricole
- _ Conduite AEP : au niveau du hameau de la Carde, une conduite AEP est à nu

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges/éviter l'érosion
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Éviter la création d'embâcles
- _ Entretien et régénération des berges

_ Valorisation paysagère

Sure 3

Le lit de la Sure s'élargit et poursuit son chemin dans un fond de vallée essentiellement occupé par des terres cultivées (céréales). En aval des Touzons, on observe un petit secteur en tresse (cf. photo ci-dessus) comprenant de grandes plages de dépôts. Par la suite, le lit de la Sure reste large (environ 20 mètres), les dépôts de matériaux sont fréquents mais moins importants : plusieurs épis ont été mis en place pour limiter la divagation latérale de la Sure. Les zones d'érosion de berge sont nombreuses et réparties sur l'ensemble de ce tronçon. Le cordon rivulaire en place le long de la Sure est assez régulier. De manière générale, assez dense et en bon état, la ripisylve large forme de petits boisements alluviaux. La végétation compte de nombreux sujets de gros diamètre. Les sujets à risques sont cependant peu nombreux.

Enjeux

- _ Agricole : le cours d'eau est bordé de terres agricoles
- _ Hydraulique : au niveau des lieux-dits le « Replat » et les « Museres », présence de ponts présentant un important risque d'obstruction (niveau élevé).
- _ Naturel : la Sure et sa végétation de rive forment un biotope écologiquement intéressant : atterrissements + boisements alluviaux, petit secteur de tresse. Présence du Castor
- _ Route : La RD 129 se trouve en bordure de la Sure à différentes reprises
- _ Paysager : la Sure et son boisement de rive agrémentent la petite plaine agricole, observable depuis la RD 129

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des berges/éviter l'érosion : cet objectif est valable au droit des terres agricoles sous la contrainte de l'érosion
- _ Éviter la création d'embâcles
- _ Maintien du biotope
- _ Limiter l'apport de bois mort
- _ Valorisation paysagère

Définition des travaux

- _ Entretien extensif plus de la végétation : cet entretien doit être léger afin de conserver le potentiel écologique de ce secteur tout en réduisant les phénomènes et risques d'érosion des terres agricoles : enlèvement des arbres penchés ou affouillés susceptibles de déstabiliser les berges ou de créer des embâcles au niveau des terrains agricoles (érosion)
- _ Entretien intensif en amont des ouvrages afin d'éviter la création d'embâcles à leur niveau. Le but est d'enlever systématiquement les arbres penchés, affouillés ou déstabilisés susceptibles de fournir du bois mort, sur 300 mètres en amont des ouvrages
- _ Interventions localisées (prescriptions du PPE de la Sure) :
 - o Érosion de berge en bordure de route et ancienne décharge de Saint-Andéol en- Quint : éperon à purger
 - o Chemins d'exploitation et terres agricoles :
 - _ Serre des Eaux : purge de gros arbres dans la traversée,
 - _ Le Replat : végétation à couper,
 - _ Ancienne décharge : abattage de gros arbres déstabilisés,
 - _ Sur l'ensemble du tronçon : abattage de gros arbres déstabilisés
 - _ Travaux nécessitant le soutien d'une pelle mécanique

Sure 4

La Sure, calée en rive droite sur les calcaires durs du Berriasien, est bordée de champs de céréales en rive droite. Sur cette partie amont, elle ne présente pas de problème particulier. Puis le relief se

resserre et le cours d'eau s'installe dans un secteur de gorges assez larges : « les gorges des Tourettes ». En fin de tronçon, on observe un comblement important du lit par de grands dépôts de matériaux. En fin de gorges, on note la présence de nombreux atterrissements non végétalisés. Sur l'ensemble de ce secteur, la ripisylve est réduite à quelques sujets installés de façon éparse. Seul, en amont rive gauche (bordure de culture), un cordon rivulaire moyennement dense et continu persiste.

Enjeux

- _ Naturel : présence du Castor en amont de la confluence avec le ruisseau de Vachères-en-Quint et secteur de gorges

- _ Agricole : rétrécissement du lit et érosion des berges (chemin d'exploitation et terres agricoles) au niveau du lieu-dit des Clots

- _ Habitat : l'habitation située au lieu-dit les « Clots » est au bord du cours d'eau

- _ Paysage

Objectifs sur ce tronçon

- _ Maintien du biotope

- _ Entretien et régénération de la ripisylve

- _ Valorisation paysagère

Définition des travaux

- _ Entretien extensif plus de la végétation : passage rapide afin d'enlever les sujets de gros diamètre déstabilisés, affouillés ou penchés qui pourraient fragiliser la berge rive gauche

- _ Intervention plus soutenue en amont des ponts : RD 129 et D740

- _ Nécessité du soutien d'une pelle mécanique

Sure 5

En sortie de gorges, la Sure, bordée de terres agricoles (vignobles – Clairette), de boisements et de friches, retrouve un fond de vallée au niveau de Sainte-Croix. En sortie de village, le relief se resserre et la Sure retrouve un petit secteur de gorges étroit, où les affleurements rocheux discontinus sont fréquents. Sur la partie amont de ce tronçon, les zones d'érosions sont nombreuses ainsi que les atterrissements. Plus en aval, dans la traversée de Sainte-Croix, le cours d'eau contraint par divers aménagements reste stable avant de rejoindre les gorges et enfin la Drôme. Sur l'ensemble de ce tronçon la ripisylve est composée de boisements rivulaires continus moyennement denses. Très fréquemment, des arbres, dont certains de gros diamètre, présentent des signes d'instabilité.

Enjeux

- _ Agricole : des vignobles et autres cultures sont situés en zone inondable

- _ Hydraulique : présence de deux ouvrages présentant des risques importants d'obstruction au niveau de Sainte-Croix et du lieu-dit « Le Bourg »

- _ Piscicole : présence de trois anciens captages (dont un en fonction) et leurs seuils non franchissables

- _ Paysager : la Sure, visible depuis la RD 129, agrmente le paysage

- _ Qualité du cours d'eau : présence d'une ancienne décharge située en rive gauche, en amont de la Fabrique

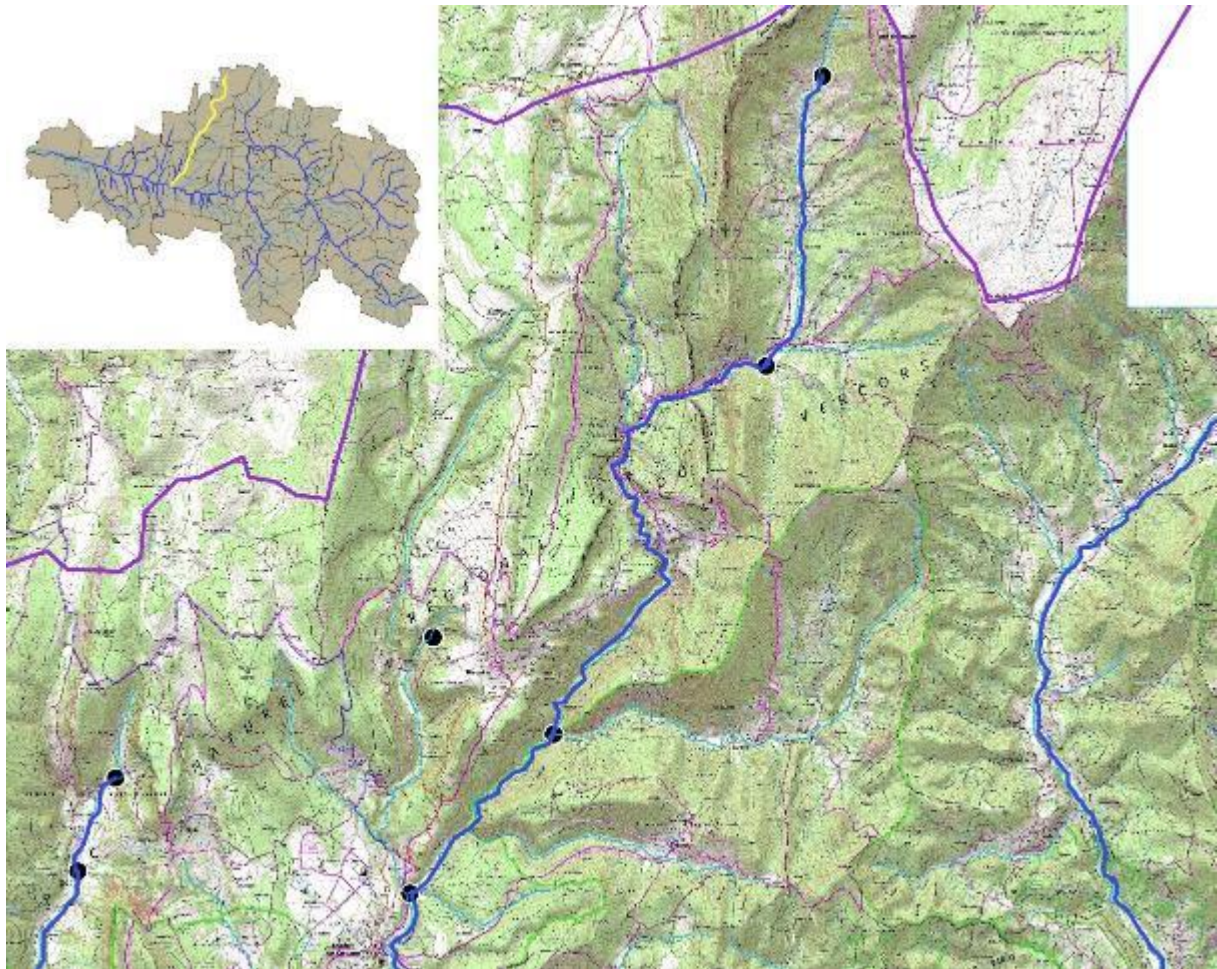
Objectifs sur ce tronçon

- _ Éviter la création d'embâcles

- _ Entretien et régénération de la ripisylve

- _ Valorisation paysagère

Gervanne 1



Cours d'eau au profil stable, le débit d'étiage est soutenu par un réseau hydrogéologique karstique à l'amont du bassin. Ses propriétés lui confèrent un fort intérêt piscicole, lié à la présence et à la gestion patrimoniale de truites fario méditerranéennes autochtones. Dans ce cadre, de nombreux seuils rustiques ont été aménagés depuis le premier Contrat de Rivière.

La crue de 2002/2003 a généré des contraintes importantes sur ces ouvrages (risques de déchaussement).

La ripisylve est dense, diversifiée et présente un état sanitaire satisfaisant :

- le dernier entretien sur le secteur de la Gervanne date de 2002 ;
- l'Ardenne ne figurait pas dans le précédent plan de gestion.

Enjeux

- _ Agricole et résidentiel à l'amont
- _ Naturel : secteur de gorges
- _ Piscicole : nombreux accès au cours d'eau, parcours "No Kill"

Objectifs sur ce tronçon

Gervanne (amont des gorges) :

- _ Favoriser l'écoulement et stabiliser les berges
- _ Pérenniser les aménagements
- _ Valorisation piscicole

L'Ardenne :

- _ Favoriser l'écoulement
- _ Limiter les apports de bois mort dans les gorges d'Omlèze
- _ Stabiliser les berges

Gervanne 2

Beaucoup de bois mort transite dans le secteur des gorges : la partie du cours d'eau située de l'exutoire des gorges jusqu'en amont du village de Beaufort-sur-Gervanne est donc caractérisée par la présence importante d'embâcles après chaque crue.

A l'aval, la rivière méandre dans une plaine agricole. Cet écoulement est ponctué par la présence de campings et de zones habitées (résidentiel + hameaux de Mirabel-et-Blacons).

Tendance à l'incision du secteur avec présence d'un seuil infranchissable sur le cours moyen de la Gervanne.

Suite aux crues de 2003, un recalibrage d'un tronçon de 300 m a été nécessaire pour sécuriser une construction : le milieu est donc homogène avec absence de ripisylve.

Les derniers travaux d'entretien de la végétation rivulaire datent de 2002 (amont pont de Montclar) et de 2005 (pont de Montclar jusqu'à la confluence avec la Drôme).

Enjeux

- _ Naturel et protection des ouvrages d'art en sortie des gorges
- _ Piscicole sur l'intégralité de la rivière
- _ Agricole/résidentiel sur le reste du linéaire

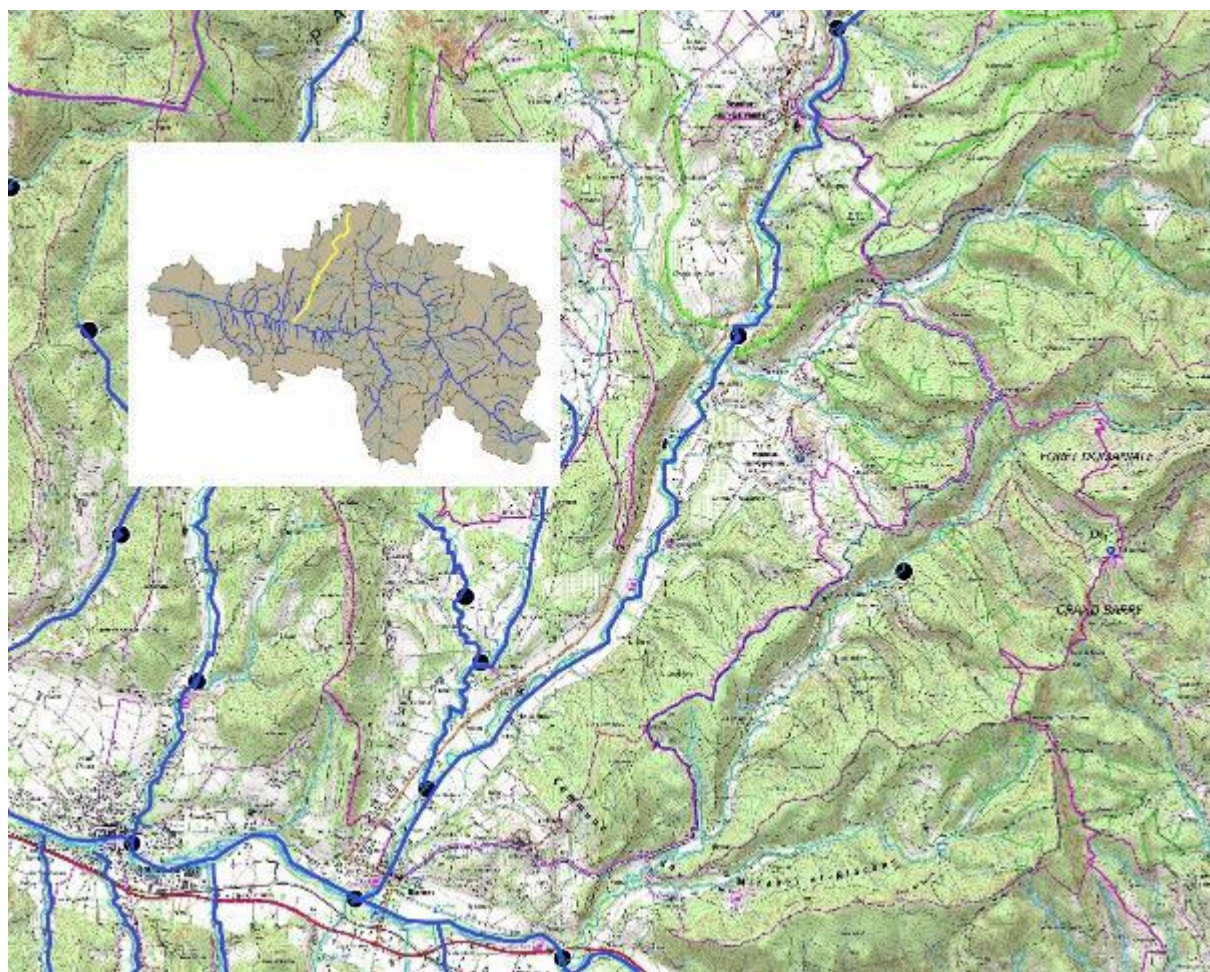
Objectifs sur ce tronçon

- _ Valorisation piscicole
- _ Favoriser l'écoulement
- _ Stabilisation des berges

Définition des travaux

- _ Entretien ponctuel : enlèvement systématique des embâcles sur la partie amont
- _ Entretien extensif plus de la végétation sur tout le tronçon
- _ Entretien extensif plus sur la traversée de Blacons

Gervanne 3



Merdarie 1

Après la traversée d'un petit secteur de forêt et d'une petite vallée agricole, le Merdarie rejoint la vallée alluviale de la Drôme. Dans sa partie amont, le cours d'eau stable ne présente pas de problème morphodynamique particulier. La végétation en place, dense et large, à tendance à fermer le milieu. Dans son secteur moyen, en contrebas et en aval du village de Eurre, le Merdarie, incisé, présente fréquemment des berges abruptes soumises à l'érosion. La végétation des rives, sous l'influence de l'activité agricole et de l'érosion, est fortement réduite voire absente, et généralement instable. Son état sanitaire se détériore. Au droit de Eurre, les travaux de confortement de berge réalisés en technique végétale en 2003 par la CCVD portent leurs fruits. Un bandeau de Saule colonise les pieds de berge. Enfin, dans le secteur aval (après RD 111) le Merdarie endigué se retrouve perché par rapport aux terrains agricoles riverains (plus de 2 mètres – cf. photo). La végétation des rives, principalement arborée et assez dense, a colonisé ces digues. Sur les secteurs moyen et aval, on note une domination du boisement de rive par le Robinier faux-acacia.

Enjeux

- _ Habitat : présence d'habitations à proximité du Merdarie au niveau du village de Eurre, ainsi que dans la partie aval endiguée (habitat diffus)
- _ Agricole : secteur moyen et aval, fortement agricole
- _ Naturel : secteur amont
- _ Piscicole : substrats et faciès variés sur le secteur amont procurant au cours d'eau un intérêt piscicole notable
- _ Route : à plusieurs endroits, le cours d'eau est longé par des voies communales
- _ Paysager : le Merdarie, sur l'ensemble de son cours moyen et aval, structure la plaine agricole
- _ Digue : la rupture des digues pourrait engendrer l'inondation de terres agricoles et d'habitations sans retour vers le lit

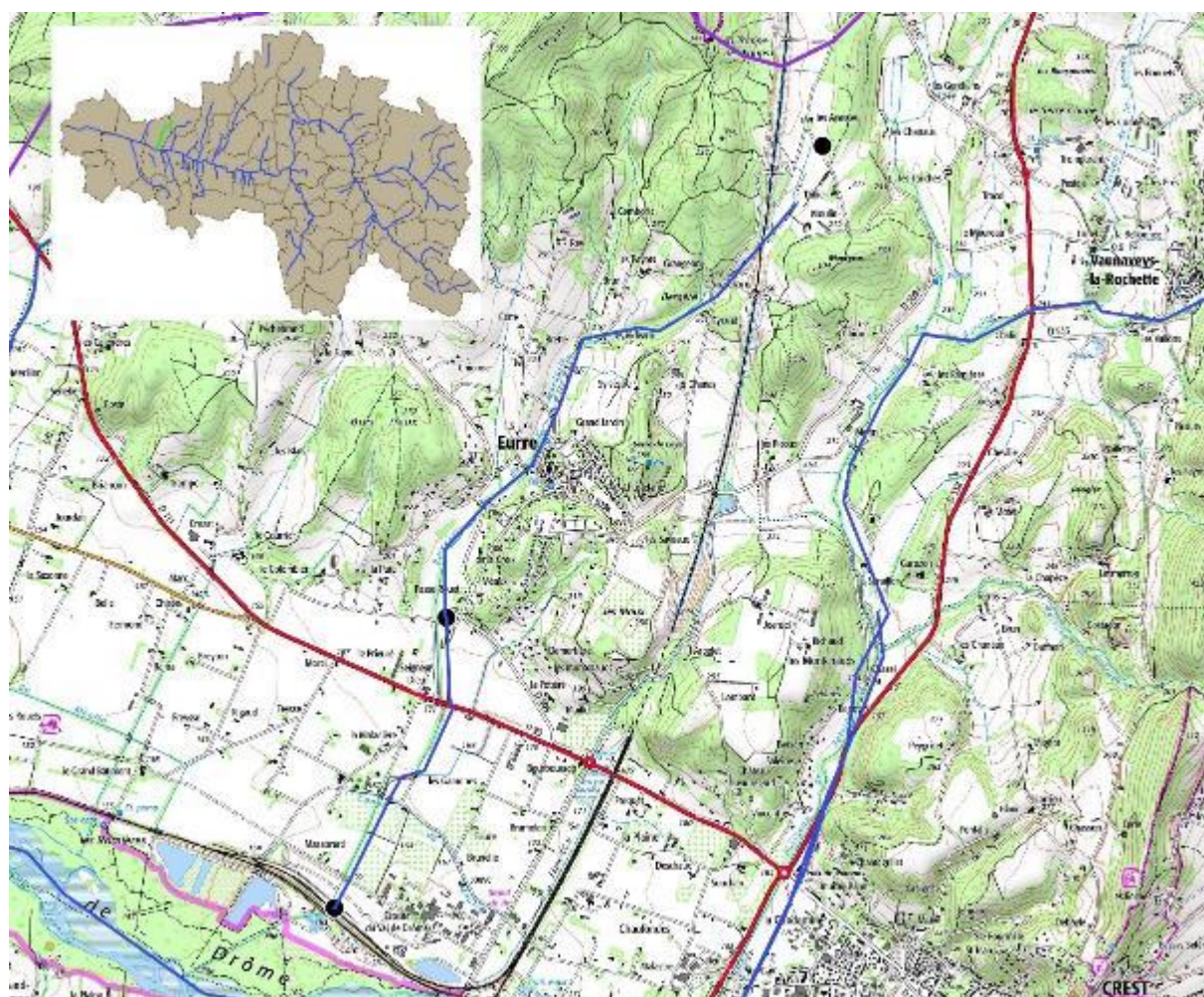
Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des digues
- _ Stabilisation des berges
- _ Favoriser les écoulements
- _ Entretien et régénération de la végétation
- _ Diversification des essences
- _ Valorisation paysagère

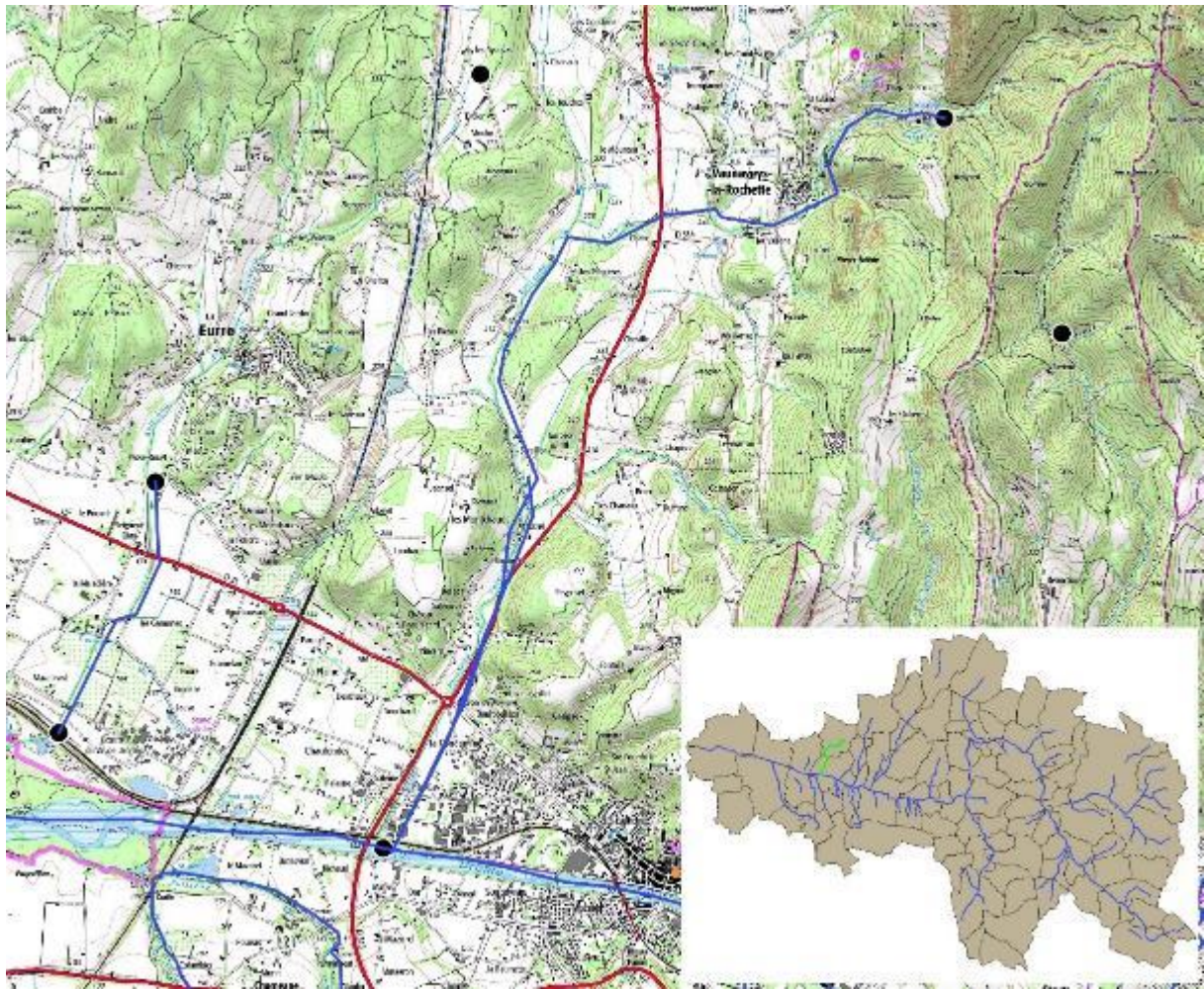
Définition des travaux

- _ Entretien extensif plus sur le secteur de Eurre et moyen, avec diversification des essences
- _ Entretien intensif de la végétation des digues : enlèvement systématique des végétaux présents dans le corps de digues et des végétaux à enracinement superficielle
- _ Revégétalisation : pose de fascines et bouturage au droit des secteurs dépourvus de ripisylve, essentiellement face au village de Eurre
- _ Non intervention sur le secteur de ramière (aval)

Merdarie 2



Saleine



Le Saleine est un petit affluent rive droite de la Drôme, qui, après s'être écoulée sur les versants pentus des contreforts ouest du Vercors, rejoint une petite vallée agricole. Sur son secteur amont, ce cours d'eau, qui s'écoule au pied du village de Vaunaveys-la-Rochette, ne présente pas de problème particulier du point de vue hydraulique. Par contre, son cours moyen/aval, installé au coeur de l'activité agricole puis longeant la zone industrielle de Crest et localement la RD 538 (passage sous un rond-point) a fait l'objet de nombreux aménagements qui ont conduit à son artificialisation et au rehaussement de son lit (lit perché). Toute sa partie aval est endiguée (après traversée de la RD 93) La dégradation de la qualité des eaux de la Saleine en partie due à la présence d'élevages porcins. La végétation des rives évolue de l'amont à l'aval. Elle est peu dense et entretenue au niveau de Vaunaveys, avec quelques gros peupliers en fin de vie dépérissent. Dans la traversée de la plaine agricole (partie médiane), la végétation assez dense mais étroite est stable dans son ensemble. De nombreux chênes vieux de plus d'un siècle bordent le cours d'eau. Enfin, à proximité de la zone industrielle de Crest, la végétation à dominance arborée et comportant de nombreux Robiniers faux-acacias, s'est fortement implantée sur les digues.

Enjeux

- _ Hydraulique : passage de la Saleine sous le rond point RD93/538
- _ Inondation : les digues présentes sur la partie aval de la Saleine protègent la zone d'activité de Crest
- _ Paysager : sur le secteur médian et aval, le cours d'eau et sa ripisylve structurent le paysage et apportent une touche de verdure (Z.I.)
- _ Naturel : en amont de Vaunaveys-la-Rochette
- _ Agricole sur l'ensemble de la partie médiane

_ Route : la voie communale située à hauteur du hameau de « Saraillon » longe la Saleine (cf. photo)

Objectifs sur ce tronçon

_ Limiter l'apport de bois au tronçon aval

_ Limiter le risque de création d'embâcles : particulièrement au droit du rond point

RD93/538

_ Limiter l'érosion

_ Stabilisation des digues : secteur aval

_ Entretien et régénération de la ripisylve

_ Valorisation paysagère

Définition des travaux

_ Entretien extensif moins visant à enlever les arbres penchés et déstabilisés sur le cours amont et médian, ainsi que :

- L'enlèvement de quelques peupliers en mauvais état sanitaire susceptibles de déstabiliser la berge
- L'entretien des secteurs ayant fait l'objet de revégétalisation (secteur médian)

_ Entretien intensif des digues : enlèvement systématique des sujets installés à l'intérieur des digues, en particulier des essences à enracinement superficiel

_ Interventions localisées : de gros saules installés en amont du giratoire RD93/RD538, bien implantés et de bonne valeur patrimoniale, mériteraient d'être élagués.

Lozière 1

Le ruisseau de la Lozière est un petit cours d'eau encaissé qui traverse dans sa partie amont un secteur naturel de pentes boisées. Sur sa partie moyenne, il s'écoule au pied d'un petit versant boisé (rive gauche) et des terres agricoles en rive droite. Enfin il rejoint la plaine de la Drôme avant de se jeter dans cette dernière. La ripisylve est une végétation généralement assez dense et large lorsque l'activité agricole en rive ne l'a pas radicalement réduite. Sur certains secteurs, on note une dégradation de cette végétation qui n'a pas été entretenue depuis plusieurs dizaines d'années (arbres morts). Ce cours d'eau ne présente pas de déséquilibre majeur même si on observe ponctuellement de petites zones d'érosion. Dans sa partie aval, des petites digues de terre ainsi que des murets ont été dressés.

Enjeux

- _ Agricole : partie moyenne et aval
- _ Habitats diffus et industriel : partie aval
- _ Paysager : sur le secteur moyen et aval
- _ Naturel : partie amont
- _ Réseau : une conduite présente au niveau du pont de la RD 93 est très vulnérable à la détérioration par des flottants

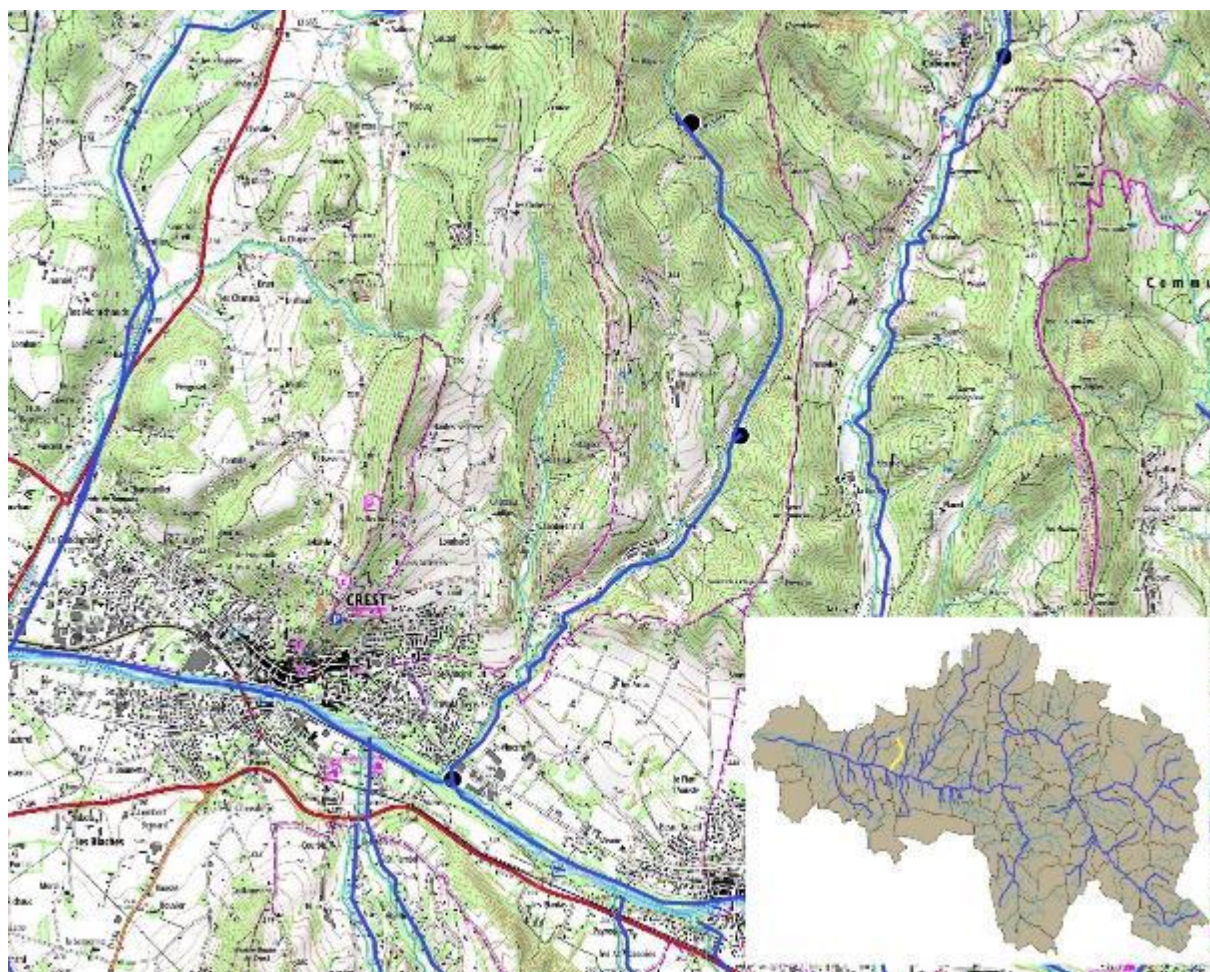
Objectifs sur ce tronçon

- _ Favoriser les écoulements
- _ Réduire les risques de création d'embâcles au niveau des ouvrages, notamment dans les secteurs habités (aval)
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval : retrait sélectif des arbres penchés et déstabilisés
- _ Entretien et régénération de la ripisylve
- _ Mise en valeur du patrimoine : le petit pont de pierre supportant la route communale qui longe le ruisseau est envahi par la végétation. Afin de le mettre en valeur et de réduire le risque de création d'embâcles à son niveau, il est nécessaire de dégager cet ouvrage
- _ Valorisation paysagère

Définition des travaux

- _ Secteur amont : non-intervention (secteur naturel)
- _ Entretien extensif moins sur le secteur moyen (secteur agricole)
- _ Entretien extensif plus sur le secteur aval (secteur agricole, urbanisé, industriel, digues) avec attention particulière en amont des ouvrages
- _ Aide nécessaire d'une pelle mécanique pour l'enlèvement des gros sujets

Lozière 2



Idem que 1 mais plus urbanisé

Riousset 1

Après avoir longé le pied de pentes boisées (Forêt domaniale du Grand Barry), le Riousset rejoint le petit secteur de vallée de Château Vieux, où il reste encaissé. Ses rives sont occupées par des petites cultures bien souvent fourragères. Le cours d'eau, sur ce secteur, ne présente pas de problème particulier et semble être en équilibre. La végétation des rives, bien implantée, est représentée par la strate arbustive et la strate arborée : Peupliers, Fresnes, Aulnes, Érables, Noisetiers, Pins, Cornouillers, Alisiers, etc. Assez dense et large, elle est en bon état et stable.

Enjeux

- _ Agricole : le cours d'eau est longé par des parcelles agricoles
- _ Paysager : Le Riousset est facilement observable depuis la route départementale RD 530
- _ Naturel : secteur amont du cours d'eau présentant des écoulements variés

Objectifs sur ce tronçon

- _ Limiter le risque de création d'embâcles au niveau des ouvrages
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Favoriser le développement des essences ripicoles
- _ Conserver et pérenniser le bon état des berges
- _ Valorisation paysagère

Définition des travaux

- _ Non intervention sur le secteur amont
- _ Entretien extensif moins sur le secteur aval : enlèvement des arbres penchés et déstabilisés, ainsi que des résineux proches du haut de berge. En amont des ouvrages, l'entretien de la végétation des rives devra être plus soutenu

Riousset 2

Après la traversée de la petite vallée de Château Vieux, le Riousset s'écoule au travers d'un secteur de gorges très encaissées. Ce milieu, très minéral (substratum affleurant) et difficile d'accès, implique des conditions de vie très difficiles pour la végétation des rives. Celle-ci, souvent martelée et déstabilisée par les crues violentes, manquant de terre végétale et de lumière pour se développer, est très réduite.

Enjeux

- _ Naturel : les secteurs de gorges diversifient le milieu du cours d'eau (écoulements variés, minéral, ombragés, etc.) et représentent un intérêt écologique certain
- _ Paysager : les gorges du Riousset sont observables depuis la route départementale RD 580

Objectifs sur ce tronçon

- _ Maintien de l'écosystème des gorges

Définition des travaux

- _ Non intervention

Riousset 3

Sur ce tronçon, le Riousset s'écoule de nouveau au sein d'un petit vallon cultivé comportant quelques élevages avicoles. Le cours d'eau, à l'image du vallon de Château Vieux, est en relativement bon équilibre. Les érosions de berges sont rares. La végétation des rives, arborée et arbustive, est également bien implantée. Dense et assez large, même en bordure de la RD 530, elle présente des sujets de gros diamètre (Fresnes, Peupliers). Ponctuellement apparaissent des arbres morts sur pied.

Enjeux

- _ Paysager
- _ Route : RD 530
- _ Agricole

Objectifs sur ce tronçon

- _ Limiter le risque de création d'embâcles au niveau des ouvrages
- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Conserver et pérenniser le bon état des berges
- _ Valorisation paysagère

Définition des travaux

- _ Entretien extensif moins de la végétation visant à enlever les arbres penchés et quelques arbres de gros diamètre en fin de vie ou morts pouvant déstabiliser les berges. Entretien plus poussé de la végétation au droit des ouvrages
- _ Traitement sélectif des embâcles et du bois mort (rôle écologique)
- _ Soutien d'une pelle mécanique nécessaire

Riousset 4

Le Riousset retrouve un secteur de gorges très encaissées et minérales, quasi similaire à celui décrit plus en amont. De la même manière, la végétation en place connaît des conditions de vie particulièrement difficiles, induites par les milieux de gorges minérales.

Enjeux

- _ Inondation à l'aval : ce tronçon est celui qui précède la traversée de la ville de Saillans, où sont présents divers ouvrages et habitations en zone inondable
- _ Naturel : les secteurs de gorges diversifient le milieu du cours d'eau (écoulements variés, minéral, ombragés, etc.) et représentent un intérêt écologique certain
- _ Paysager : les gorges du Riousset sont observables depuis la route départementale RD 580
- _ Pêche

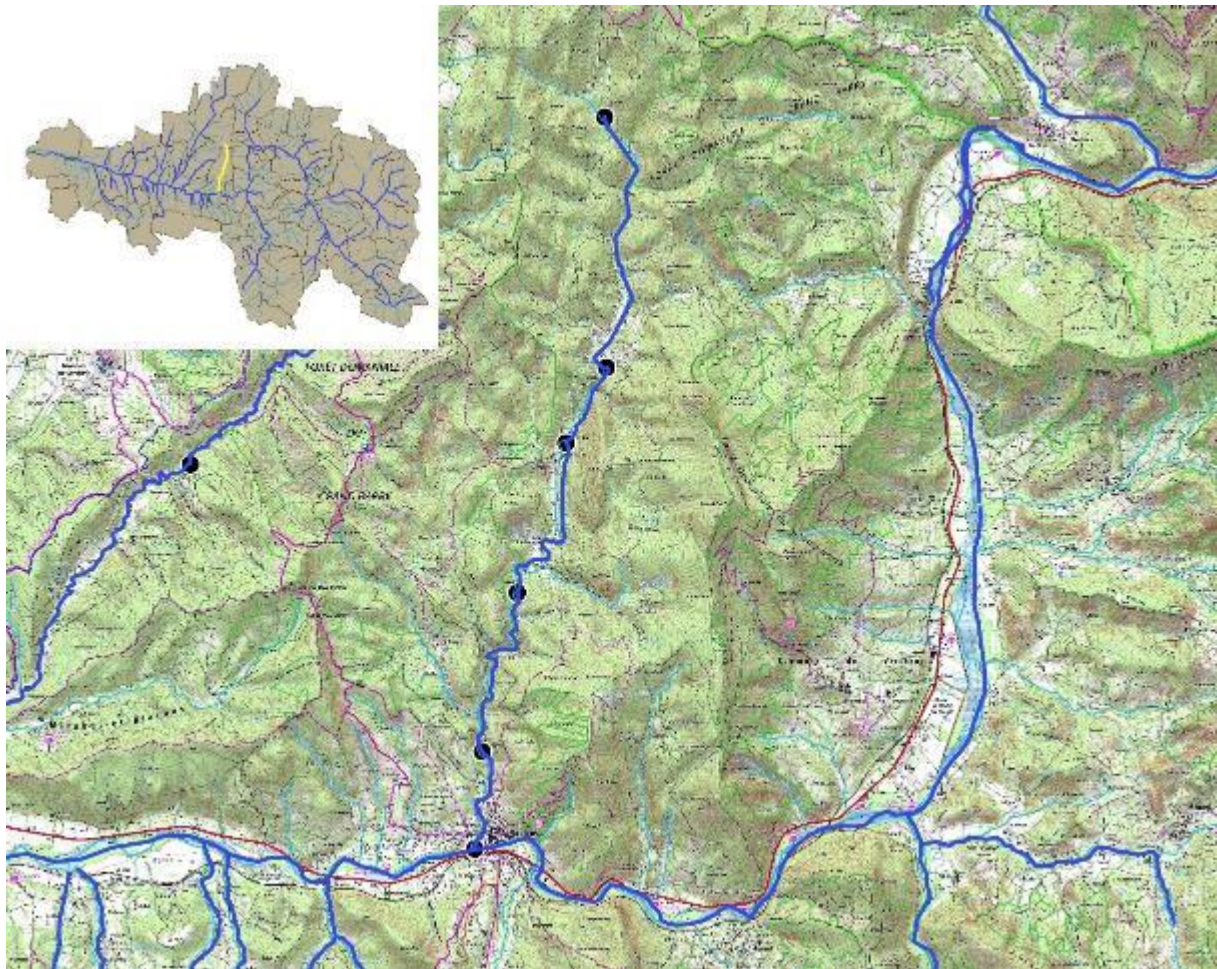
Objectifs sur ce tronçon

- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval (ville de Saillans)
- _ Limiter la création d'embâcles : éviter les phénomènes de vague par rupture d'embâcle
- _ Maintien de l'écosystème gorges

Définition des travaux

- _ Traitement ponctuel de la végétation et des embâcles

Riousset 5



Sur ce tronçon, le Riousset traverse une petite vallée marquée par la présence de la ville de Saillans. La zone inondable du cours d'eau concerne différents secteurs habités de Saillans. Sur la partie amont de ce secteur, pas ou peu urbanisée, la végétation en place, arborée et arbustive, moyennement dense, présente quelques sujets de gros diamètre, en mauvais état sanitaire. Dans la traversée de Saillans, on compte de nombreux aménagements qui contraignent le cours d'eau dans ses déplacements latéraux et induisent une importante incision. On observe fréquemment des secteurs de berge érodée, dont un important, à l'aval de la traversée de la RD 93 : érosion aggravée par un dépôt de matériaux en rive droite (cf. photo). La végétation sur ce secteur est très clairsemée à absente. Cependant, quelques gros sujets sont présents (Peupliers).

Enjeux

- _ Inondation : Le Riousset traverse le centre de la ville de Saillans. De nombreuses maisons sont installées en rive du cours d'eau
- _ Paysager : la végétation non entretenue et l'érosion très fréquente dans la traversée de Saillans dégradent sensiblement le paysage de cette petite ville
- _ Collecteur eaux usées et canalisation :
 - o dans la traversée de Saillans, en rive gauche, une encoche d'érosion menace un collecteur d'eaux usées
 - o En aval du pont de la RD 93, une canalisation traversant le cours d'eau (cf. photo) favorise la création d'embâcles et est elle-même exposée à des risques d'arrachement lors de crue.

Objectifs sur ce tronçon

- _ Limiter le risque de création d'embâcles
- _ Stabilisation des berges

- _ Revaloriser l'aspect paysager du cours d'eau

Définition des travaux

- _ Entretien intensif de la végétation avec enlèvement systématique des embâcles
- _ Revégétalisation : plantation d'essences ripicoles sur les secteurs qui en sont dépourvus ainsi que sur les berges dégradées
- _ Nécessité du soutien d'une pelle mécanique

The figure is a detailed topographic map of the Gers region in France. The main map shows the Garonne river (Garonne) flowing through the center, with the Gers-Naturel Natural Park (Gers-Naturel) highlighted in green. The map includes various geographical features such as mountains, valleys, and towns. An inset map in the top left corner shows the location of the study area within the Gers department.

Cruces de faible intensité

Qualité du milieu très perturbé par un bassin marneux :

- réduction des habitats, colmatage des frayères, augmentation de la mortalité piscicole.

— Naturel en amont

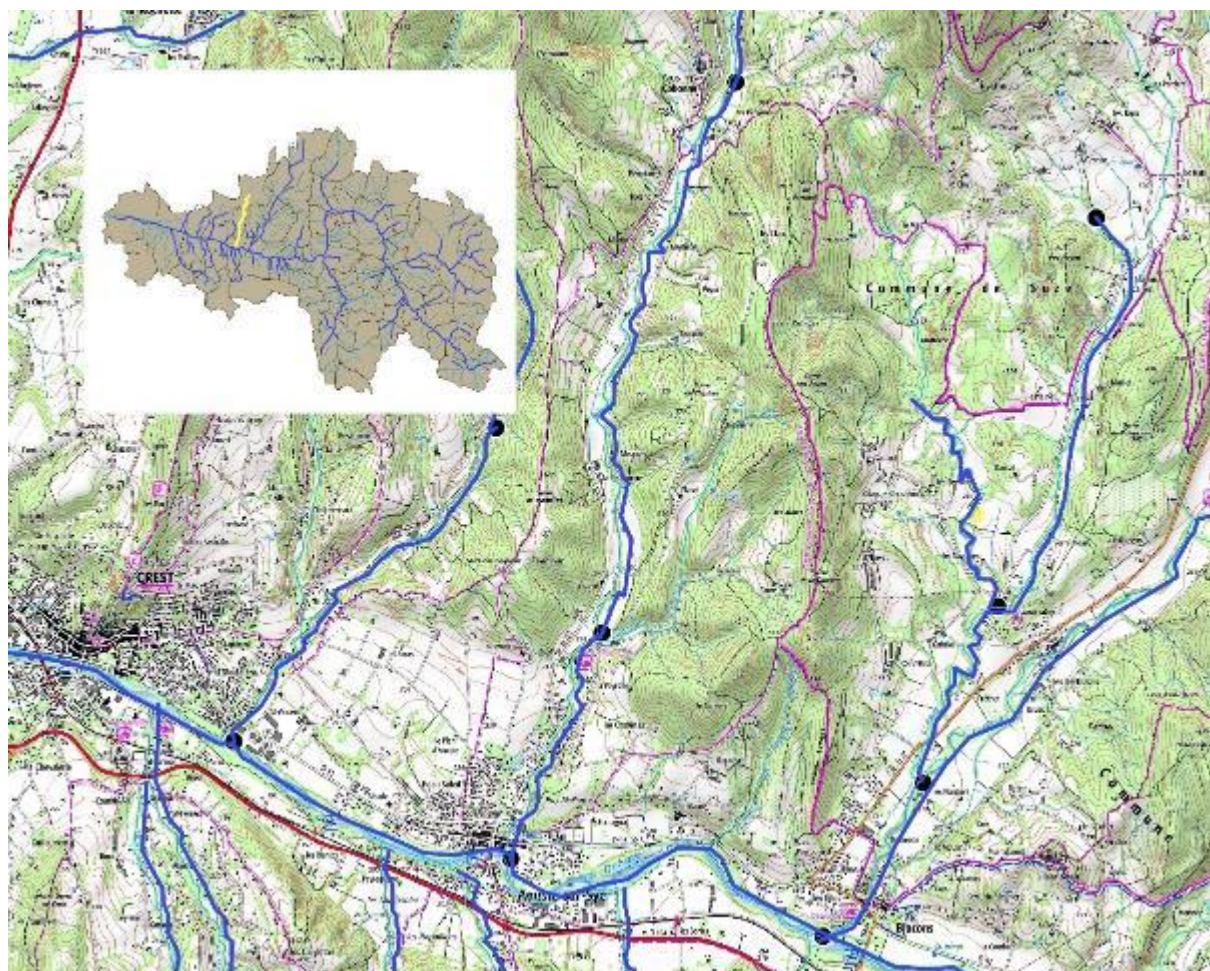
— Agricole et résidentiel sur la majeure partie du linéaire

— Favoriser l'écoulement

- Stabilisation des berges

- Valorisation piscicole

Sye 3

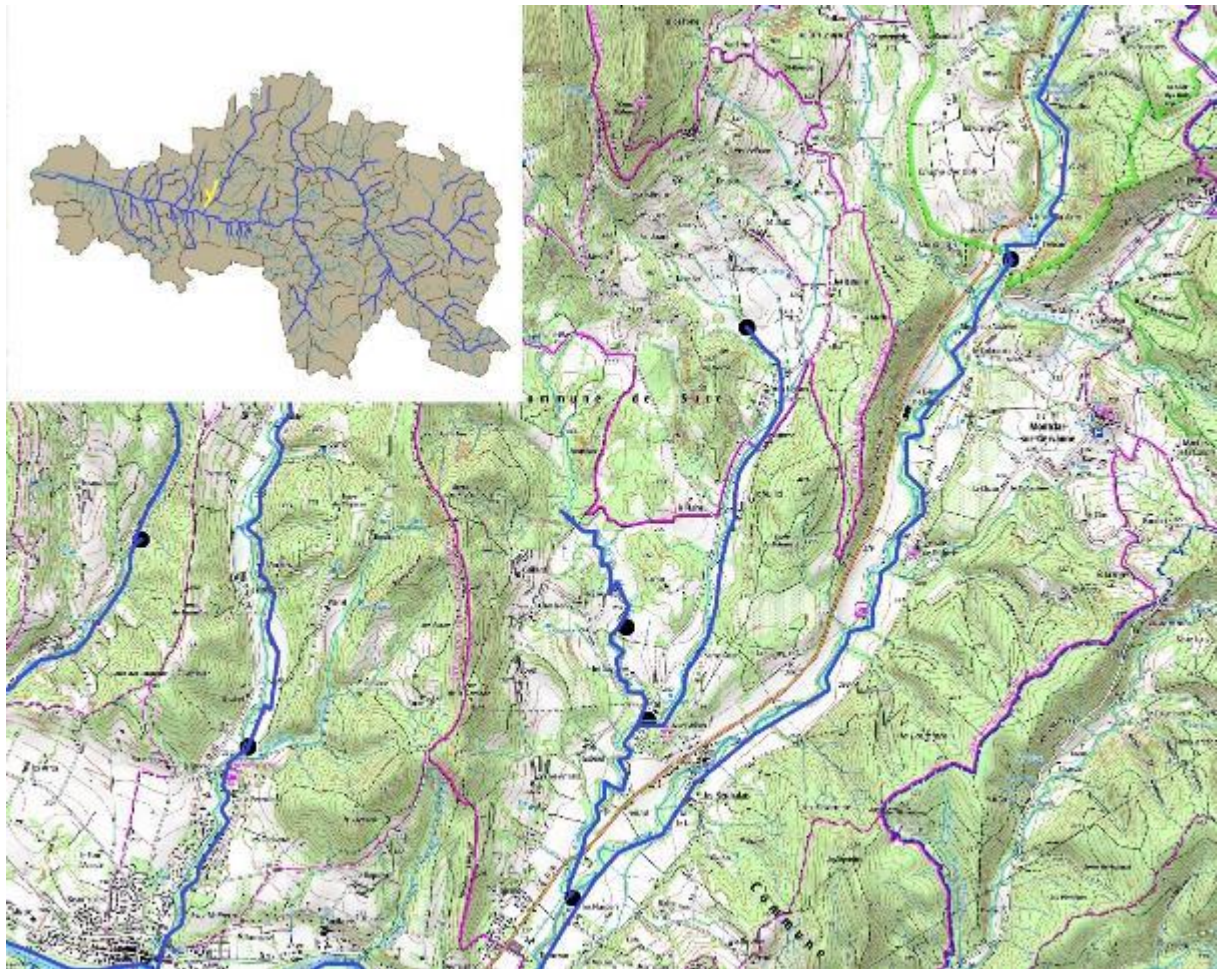


idem

Sye 4

Idem avec entretien ++ dans partie urbanisée

Romane



Petit cours d'eau de plaine, affluent rive droite de la Gervanne. Cette rivière n'était pas intégrée dans le dernier contrat de rivière. Cependant, certains secteurs sont entretenus par les propriétaires riverains. La ripisylve, en bordure de terrains agricoles, est diversifiée et présente un état satisfaisant. Quelques problèmes de débordement sont recensés au niveau du passage de la D70a (ouvrages en génie civil sous calibrés + végétation très dense). L'affluent principal est le ruisseau des Saguines (rive droite).

Enjeux

- _ Naturel
- _ Agricole

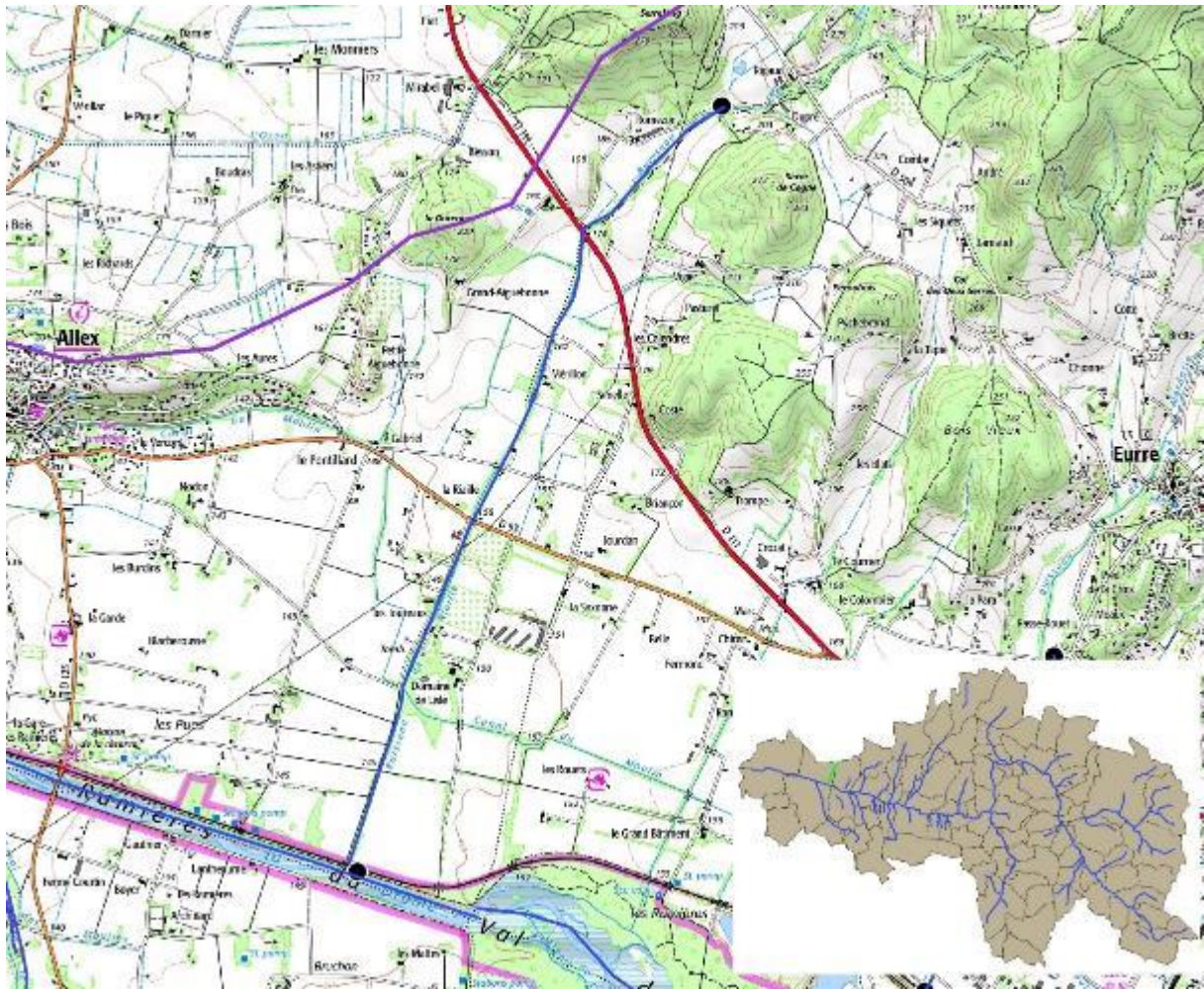
Objectifs sur ce tronçon

- _ Favoriser l'écoulement
- _ Stabilisation des berges

Définition des travaux

- _ Entretien extensif moins sur partie amont
- _ Entretien extensif plus sur la partie aval
- _ Un débroussaillage est prévu sur certains secteurs :
 - au droit des ouvrages d'art
 - à proximité de voies routières.

Riaille



Petit cours d'eau affluent rive droite de la Drôme, le Riaille arrive très vite dans la plaine alluviale de cette dernière, essentiellement occupée par les cultures céréalières. Recalibré intégralement dans sa partie aval désormais endiguée, le Riaille présente un lit perché. La végétation des rives, principalement arborée et assez étroite, est clairsemée sur le secteur aval et dense sur le secteur endigué. La présence de Robiniers faux acacias est soutenue sur l'ensemble du cours d'eau ; on observe fréquemment des sujets de gros diamètre (Chênes, Fresnes, Peupliers). Enfin, on note un état sanitaire assez médiocre sur l'ensemble du secteur amont (amont RD 93).

Enjeux

- _ Agricole : sur la majorité du linéaire du cours d'eau, l'activité agricole est présente en rive
- _ Habitat diffus : dans la plaine de la Drôme, quelques habitations se trouvent à côté des digues
- _ Inondation : en cas de rupture de digue, le Riaille perché inonde la plaine agricole et les résidences présentes
- _ Paysager : le Riaille et sa ripisylve structure la plaine qu'il traverse

Objectifs sur ce tronçon

- _ Stabilisation des digues
- _ Favoriser les écoulements : notamment au droit des ponts de la RD 111 et RD 93
- _ Stabilisation des berges
- _ Entretien et régénération
- _ Valorisation paysagère

Définition des travaux

- _ Entretien extensif moins de la végétation, visant à diversifier les essences ripicoles

- _ Entretien intensif de la végétation des digues : enlèvement des arbres installés à l'intérieur du corps de digue et présentant de l'instabilité (penchés, affouillés, etc.). Nécessité du soutien d'une pelle mécanique ponctuellement (gros sujets)
- _ Revégétalisation : plantation de végétation là où la ripisylve est manquante (secteur amont essentiellement)

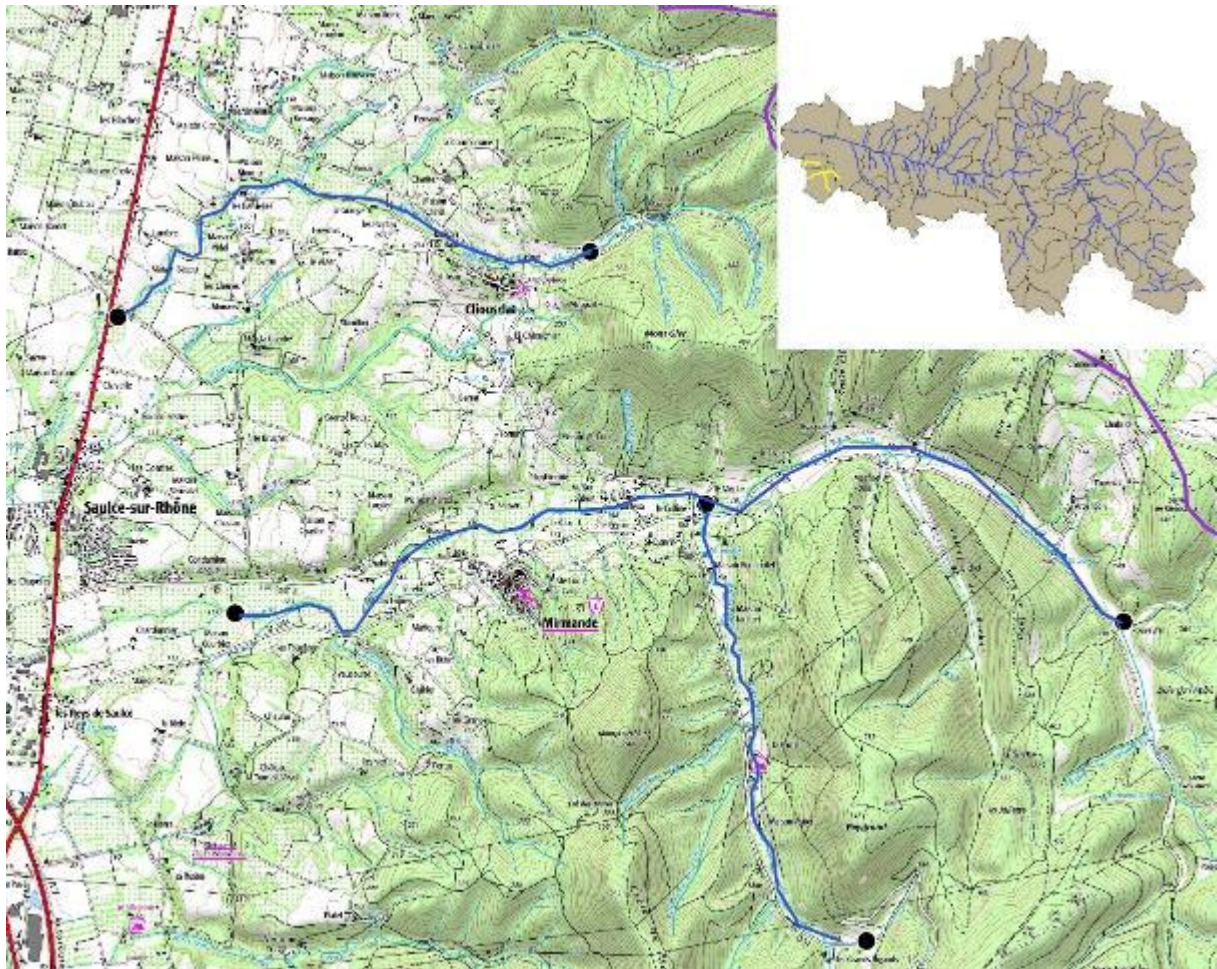
COURS D'EAU HORS BASSIN-VERSANT

TEYSSONNE

TIERCERON

FOND DE CORPS

Tierceron



Le Tierceron est un petit cours d'eau de plaine, affluent rive gauche de la Teyssonne, bordé par les cultures et la RD 57. En bon équilibre dans son ensemble, il présente des caractéristiques de substrat et de faciès qui lui donne un intérêt piscicole certain. La végétation rivulaire du Tierceron, qui n'a jamais fait l'objet d'entretien, est dense et large. Composée de gros sujets (Fresnes et peupliers), elle fournit fréquemment du bois mort à la Teyssonne. Les ronces couvrent en partie le cours d'eau.

Enjeux

- _ Infrastructure : RD 57
- _ Paysager : le cours d'eau et sa ripisylve sont observables depuis la RD 57.
- _ Naturel/piscicole
- _ Hydraulique : pont de la RD 204
- _ Agricole modéré : Les érosions de berges sont assez rares, les terres agricoles situées en bordure du Tierceron sont exploitées de façon extensive

Objectifs sur ce tronçon

- _ Limiter l'apport de bois mort au tronçon aval
- _ Restauration de l'écoulement
- _ Surveillance des zones d'érosion, notamment en bordure des infrastructures routières
- _ Stabilisation des berges
- _ Valorisation paysagère

Définition des travaux

- _ Entretien extensif moins de la végétation (1er passage) : enlèvement des arbres en mauvais état sanitaire menaçant de fournir du bois mort au cours d'eau
- _ Traitement sélectif des embâcles et du bois mort

_ Entretien intensif en amont du pont de la route RD 204 (hameau La Colline)

Teyssonne (voir Tierceron)

La Teyssonne, très proche du Tierceron dans les aspects morphologiques et les écoulements, est un petit cours d'eau parcourant également une petite plaine agricole (agriculture extensive). Longée par la RD 204, elle ne présente pas de problème particulier ni de déséquilibre. La présence de porcherie sur le haut du bassin versant altère significativement la qualité du cours d'eau, aujourd'hui dépourvu de population de truites. La ripisylve de la Teyssonne, qui a été l'objet d'un entretien en 2004, est une végétation arborée stable, moyennement dense et étroite. On note cependant quelques linéaires de berges dépourvus de couvert végétal.

Enjeux

_ Paysager : la Teyssonne est un cours d'eau de fond de vallée, observable depuis la route

_ Agricole : enjeux modérés ; le mode de culture présent sur ce tronçon est un mode extensif et les érosions de berges sont peu fréquentes

_ RD 204 et ouvrages transversaux au cours d'eau : de nombreux ponts permettant de rejoindre la RD 204 sont présents sur ce tronçon

_ Piscicole : même si la qualité de l'eau actuelle n'est pas satisfaisante pour accueillir des populations de salmonidés, il est important de conserver les habitats potentiellement intéressants.

Objectifs sur ce tronçon

_ Restauration de l'écoulement

_ Surveillance des zones d'érosion, notamment en bordure des infrastructures routières.

_ Stabilisation des berges

_ Conservation d'un corridor végétal continu (paysager)

Définition des travaux

_ Entretien extensif moins de la végétation

Fond de Corps (voir Tierceron)

Développer